Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 55 (2013)

Artikel: La Louve d'Avenches : un bas-relief unique et encore mystérieux
Autor: Verga, Ilaria
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-513633

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Louve d'Avenches : un bas-relief unique et encore mystérieux

Ilaria Verga

Résumé

Le bas-relief représentant la louve romaine, mis au jour en 1862 dans les ruines du palais de *Derrière la Tour* à Avenches, a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs en raison de la puissance symbolique du thème iconographique représenté.

Épisode-clé du mythe de fondation de Rome, la légende de la *lupa romana* est souvent utilisée dans des contextes politiques et militaires pour exprimer le pouvoir pérenne de Rome de même que la bienveillance de Mars, père des jumeaux fondateurs, à l'égard de l'Empire. La présence de ce bas-relief dans le cadre du palais de *Derrière la Tour*, riche demeure d'une des plus importantes familles avenchoises, pourrait donc s'expliquer par l'existence, dans la cour du palais, d'un monument honorifique évoquant la grandeur de l'Empire.

Cette hypothèse paraît corroborée par la présence, sur la face latérale gauche, d'une oie en train de picorer. Cet animal semble en effet être lui aussi lié à la divinité Mars, comme en témoigne une vingtaine de représentations concentrées dans des secteurs frontaliers de l'Empire (*limes*).

Toutefois, la présence à l'arrière du bloc d'un décor de tuiles en écailles ainsi que l'existence d'un riche *corpus* de monuments funéraires ornés de la louve romaine ont aussi fait naître l'hypothèse que le bas-relief ait pu faire partie du décor d'un monument de ce type. Un réexamen minutieux du bloc a permis en fait d'établir trois différentes phases d'utilisation de la pierre, qui n'écartent aucune des hypothèses fonctionnelles déjà formulées : après une première utilisation en tant que bloc d'assise, il a en effet été remployé dans le couronnement d'un monument funéraire orné de tuiles en écailles avant de trouver sa place dans la cour du palais de *Derrière la Tour*, décoré de la louve romaine et de l'oie.

Un premier volet de l'étude est consacré aux sources littéraires antiques narrant l'épisode mythique de la louve. L'histoire de la découverte de cette pièce-phare du Musée et son contexte archéologique sont ensuite présentés à travers l'analyse des documents d'archives et des données de fouilles. Le troisième volet est dédié à

Zusammenfassung

Das Relief mit der Darstellung der Kapitolinischen Wölfin, das 1862 in den Ruinen des Palastes von *Derrière la Tour* in Avenches gefunden wurde, hat aufgrund der starken Symbolik des ikonografischen Themas zahlreiche Forscher beschäftigt.

Die bedeutsamen Geschichte von der *lupa romana* und den Zwillingen im Gründungsmythos Roms wird häufig in politischem und militärischem Kontext verwendet, zum einen, um die Dauerhaftigkeit der Macht Roms und zum anderen, um das Wohlwollen von Mars, dem Vater der mythischen Gründer, gegenüber dem Römischen Reich auszudrücken. Der Fundort des Reliefs innerhalb des Palastes ‚*Derrière la Tour*', der luxuriösen Residenz einer Familie von *Aventicum*, zu deren Gästen wohl auch der Provinzstatthalter zählte, lässt sich möglicherweise mit einem Ehrendenkmal zur Verherrlichung der Größe des Reiches im Innenhof des Palastes in Zusammenhang bringen.

Die Präsenz einer pickenden Gans auf der linken Schmalseite scheint diese Annahme zu bestätigen. Dieses Tier war ein Attribut des Mars, wie rund zwanzig Darstellungen vor allem aus der Grenzregion des Reiches entlang des Limes belegen.

Die Dekoration auf der Rückseite des Steinblocks aus schuppenförmig angeordneten Ziegeln sowie die Tatsache, dass das Motiv der Kapitolinischen Wölfin auch auf zahlreichen Grabdenkmälern erscheint, legten hingegen auch eine andere Erklärung nahe, nämlich dass der Block ebenfalls Teil eines Grabmals gewesen sein könnte. Eine neue eingehende Untersuchung des Steinblocks ergab, dass drei verschiedene Verwendungsphasen zu unterscheiden sind, wobei keine der bisher angeführten Thesen verworfen werden muss : Nach einer ersten Verwendung in einer Mauerbasis wurde der Block für die mit einem Schuppenmuster verzierte Bekrönung eines Grabmals wiederverwendet und fand schliesslich mit dem Reliefdekor der Kapitolinischen Wölfin und der Gans seinen Platz im Innenhof des Palastes ‚*Derrière la Tour*'.

Der erste Teil der Untersuchung befasst sich mit den antiken literarischen Quellen des Mythos.

Mots-clés

Avenches
Aventicum
louve
iconographie
mythologie
lupa romana
Rémus et Romulus
Lupercal
fondation de Rome
palais de Derrière la Tour
Samuel Fornerod
sculpture provinciale
monuments funéraires
stèles funéraires

Stichwörter

Avenches
Aventicum
Wölfin
Ikonographie
Mythologie
lupa romana
Remus und Romulus
Lupercal
Gründung Roms
Palast 'Derrière la Tour'
Samuel Fornerod
Provinzielle Skulptur
Grabmonumente
Grabstelen

l'iconographie monumentale de la louve dans les provinces septentrionales de l'Empire.

L'étude est accompagnée d'un catalogue non exhaustif des représentations en bas-relief de la louve romaine recensées dans les provinces du nord des Alpes.

Die Geschichte der Entdeckung sowie die Darstellung des archäologischen Kontextes aufgrund der Grabungsdokumentation und Archivforschung bilden den zweiten Teil. Der dritte Teil widmet sich der Ikonografie der Kapitolinischen Wölfin auf Denkmälern in den nördlichen Provinzen des Römischen Reiches. Den Abschluss bildet ein ausgewählter Katalog mit provinzialrömischen Reliefdarstellungen der römischen Wölfin aus dem Gebiet nördlich der Alpen.

Übersetzung: Silvia Hirsch

Sommaire

Introduction 9

Les sources du mythe 9
- Le sauvetage des jumeaux dans les sources littéraires 10
- Analyse et comparaison des personnages et des lieux 13
- La datation du mythe 16
- Conclusion 16

La Louve d'Avenches: 150 ans d'enquête 17
- « La Louve »: une histoire troublée avec une fin heureuse 18
- Le contexte de la découverte: le palais de *Derrière la Tour* 21
- Le relief: entre interprétations et particularités 25
- Un bloc d'architecture à l'histoire complexe 32
- Les différentes hypothèses interprétatives 33
- La datation du relief 35

La louve romaine dans l'iconographie monumentale 36
- Aperçu de l'importance et de la signification du thème iconographique 36
- Iconographie monumentale de la *lupa romana* à Rome et en Italie 37
- Le catalogue 39
- Conclusion 56

Bilan de la recherche 56

Catalogue 59

Annexe: les sources littéraires 76

Bibliographie 77

Crédit des illustrations 83

Introduction[1]

Découvert à Avenches en 1862, le bas-relief de la Louve doit sa notoriété non seulement à son histoire passionnante mais aussi à sa force symbolique et à la richesse de ses détails, qui ont légitimé la présence de son moulage dans l'exposition organisée à Rome pour le bimillénaire de la naissance d'Auguste en 1937[2].

Cet article vise à dresser un état de la question au sujet de la Louve d'Avenches en trois volets distincts. Premièrement, une analyse des sources anciennes autour du mythe de la *lupa romana* permettra de comprendre son développement et sa forte signification idéologique et politique. Deuxièmement, une étude du bas-relief avenchois s'intéressera à l'histoire de sa découverte, à son emplacement à l'intérieur du palais de *Derrière la Tour* et à son iconographie complexe. Enfin, des comparaisons seront faites avec d'autres bas-reliefs figurant la louve romaine et provenant des provinces transalpines comprises entre la Gaule Narbonnaise et la Pannonie.

Les sources du mythe

La légende de la fondation de Rome est assurément l'un des épisodes mythologiques les mieux connus du grand public; parallèlement, étant donné le nombre de versions existantes et les longs débats que celles-ci ont suscités au fil du temps, ce mythe peut aussi être considéré comme l'un des plus complexes.

Deux noyaux, dont nous proposons un court rappel, sont à la base de la légende de la naissance de Rome : le mythe grec de l'arrivée d'Énée dans le Latium et la vie de deux frères indigènes, Rémus et Romulus.

D'après le premier récit, Énée navigua longtemps en Méditerranée après la fuite de Troie et arriva enfin sur le sol de la péninsule italienne où il fonda *Lavinium*. Après sa mort, son fils Ascagne, en raison de la surpopulation de la ville, fonda à son tour la ville d'Albe-la-Longue et donna naissance à la lignée des rois d'Albe. Celle-ci est caractérisée par un nombre variable de rois qui se succèdent jusqu'à Numitor et Amulius (fig. 1)[3] et qui font le lien avec le deuxième volet, celui de la naissance des jumeaux. En effet, à la mort de leur père Proca, Numitor et Amulius divisèrent le pouvoir entre eux : le premier hérita du trône et le deuxième des richesses. Cependant, Numitor fut évincé par son frère, qui institua une tyrannie, tua son neveu et condamna sa nièce, Rhéa Silvia, à devenir Vestale, afin de parer à tout problème de succession. Violée par le dieu Mars, la jeune femme donna naissance à deux jumeaux, Rémus et Romulus. Après leur abandon dans le Tibre, ordonné par le roi, et leur sauvetage par la louve romaine, les deux frères furent adoptés par le berger Faustulus et sa femme Acca Larentia, qualifiée dans certaines versions de *lupa*, « prostituée ». Une fois grands, ils devinrent, selon les récits, soit des défenseurs des opprimés, soit

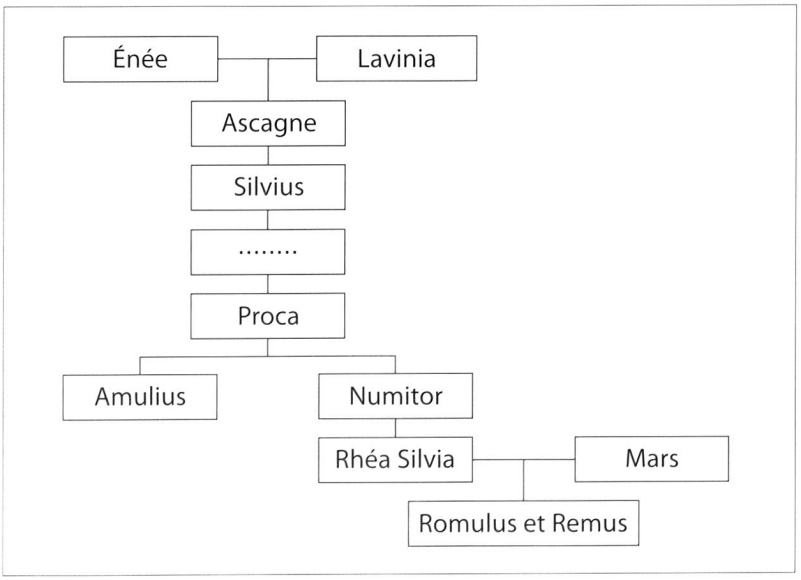

Fig. 1
Arbre généalogique schématique, dressé sur la base de Tite-Live, de la dynastie des rois d'Albe-la-Longue, descendants directs d'Énée et ancêtres des fondateurs de Rome. La case vide représente les rois compris entre Silvius et Proca, les sources ne concordant pas sur leur nombre exact.

* Cette passionnante recherche est née de l'idée du professeur Hédi Dridi d'instaurer une collaboration entre l'Université de Neuchâtel et le Musée romain d'Avenches. J'ai été très bien accueillie par Mme Marie-France Meylan Krause, directrice du Site et Musée romains, par le responsable de la recherche et des publications, M. Daniel Castella, et la conservatrice des collections, Mme Sophie Delbarre-Bärtschi, qui m'ont proposé d'étudier la célèbre et mystérieuse Louve d'Avenches. Les hésitations des débuts ont vite laissé place à l'enthousiasme, grâce à l'intérêt que cette pièce suscite mais surtout aux collaborateurs du Musée romain d'Avenches, toujours prêts à tout mettre en œuvre pour faciliter mon travail, et en particulier à M. Jean-Paul Dal Bianco, à M. Philippe Bridel et M. Thomas Hufschmid. Le catalogue n'aurait pas pu être mis en place sans l'aide de tous les archéologues des services archéologiques et des musées qui ont fourni la documentation bibliographique et photographique à leur disposition. La bonne réussite du travail doit beaucoup à mes nombreux relecteurs qui ont fait de leur mieux pour rendre mes textes dignes d'un lecteur francophone. Un remerciement doit enfin être adressé à ma famille et aux amis : bien qu'ils m'aient entendu parler de « ma louve » pendant des mois entiers, leur soutien n'a jamais été pris en défaut.

1 Cet article reprend un mémoire de master défendu à l'Université de Neuchâtel en septembre 2013 sous la direction du Professeur Hédi Dridi et l'expertise de Sophie Delbarre-Bärtschi.

2 Caprino 1938, p. 28, pl. VIII. Cette exposition a conduit à la naissance du Museo della Civiltà Romana, où le moulage est toujours exposé.

3 Plusieurs versions relatent les noms des rois et leur chronologie, cf. p. ex. : Tite-Live, *Histoire Romaine* (ci-après, Liv., *Hist. Rom.*), I, 3, 8-9; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* (ci-après, D. H., *Ant. Rom.*), I, 70.

des pillards[4], jusqu'au jour où les bergers du roi emprisonnèrent Rémus. Romulus fut alors obligé d'attaquer le roi pour libérer son frère, avec l'aide duquel il restitua le trône à Numitor. Après différentes vicissitudes, les deux frères décidèrent enfin de fonder une nouvelle ville: Rome. Comme ils ne pouvaient pas régner tous les deux, ils s'installèrent l'un sur l'Aventin et l'autre sur le Palatin pour prendre les augures. Rémus vit six vautours, tandis que Romulus en compta douze; tous les deux furent proclamés rois par leur partisans et la situation dégénéra jusqu'à ce que Rémus fût frappé à mort ou que, selon une autre version, Romulus tuât Rémus après que ce dernier eut franchi le *pomerium*[5].

Universellement connu, ce récit mythique présente de nombreuses variantes en plus de celles qui ont déjà été brièvement esquissées ci-dessus, en particulier en ce qui concerne les péripéties vécues par les jumeaux et autour des noms exacts et de la généalogie du (des) fondateur(s) de la ville. À ce sujet, Denys d'Halicarnasse et Plutarque, ont recueilli dans leurs ouvrages respectifs une liste de différentes traditions, circulant principalement dans la littérature grecque[6].

Au Ve s. av. J.-C., Hellanicos de Lesbos et Damaste de Sigée, par exemple, affirmaient qu'Énée, pour nommer la nouvelle ville, se serait inspiré de Romè, la femme troyenne qui aurait incendié les navires de ses compagnons pour mettre un terme à leur errance[7]. À la même époque, Callias proposait une version selon laquelle la troyenne Romè, après avoir épousé Latinus, donna naissance aux trois frères Romus, Romulos et Télégonos, qui fondèrent Rome[8]. Au IIIe s. av. J.-C., Céphalon de Gergis et Denys de Chalcis attribuaient la fondation à Romos, fils d'Enée ou d'Ascagne[9].

À côté de ces citations concises, Plutarque présente aussi une version plus longue et très différente du récit traditionnel, attribuée à un certain Promathion, auteur méconnu d'une Ἱστορία Ἰταλική dont seuls quelques fragments nous sont parvenus[10].

D'après ce récit, un phallus apparut dans le foyer de la maison de Tarchétius, roi des Albains, qui interrogea alors l'oracle étrusque de Téthys; celui-ci affirma qu'une vierge devait se joindre au phallus pour donner naissance à un enfant heureux et fort; désobéissant à l'oracle, les filles du roi envoyèrent une esclave, qui accoucha non pas d'un enfant mais de jumeaux. Au lieu d'être tués, ces derniers furent exposés par Tératius, serviteur du roi, et une louve, aidée par des oiseaux, les nourrit avant qu'un berger ne les adopte (texte 1, p. 76).

Ce récit tout à fait particulier est la version non canonique la plus complète parvenue jusqu'à nos jours et présente des différences évidentes par rapport à la vulgate concernant la naissance des jumeaux. Cependant, des liens forts avec la tradition romaine sont visibles comme par exemple «*la tyrannie du roi, l'ordre d'exécution intimé à Tératius, l'exposition des nouveaux-nés, le sauvetage miraculeux de la louve et la présence des oiseaux*»[11]. Promathion, toutefois, transmet également des détails qui nous plongent dans un milieu étrusque, comme les noms de Tératius et Tarchétius, renvoyant à la dynastie des Tarquinii, et la présence d'un oracle étrusque; de plus, la déesse Téthys suggère des influences grecques. Ce récit présente ainsi un mélange d'éléments provenant de trois cultures différentes et peut, d'après C. Ampolo et M. Manfredini, être mis en relation avec la *koiné* culturelle existant dans le Latium à l'époque archaïque. De ce fait, les chercheurs proposent de voir le récit de Promathion comme le remaniement grec d'un mythe qui fonde ses racines dans un milieu influencé par la culture étrusque, auquel se superpose l'histoire indigène de l'allaitement miraculeux de la louve[12].

Ces exemples mettent en lumière la difficulté de démêler l'écheveau compliqué des nombreuses versions du mythe qui ont circulé à différentes époques de l'Antiquité. Plusieurs chercheurs ont concentré leurs études sur les problématiques issues de ces variantes, comme l'absence presque constante de l'idée de gémellité dans les récits les plus anciens, les différences onomastiques et généalogiques, la datation et la formation de la légende. Étant donné le caractère de cette recherche, nous ne considérerons dans les pages suivantes que la version canonique du récit et nous analyserons uniquement les passages centrés sur le sauvetage de Rémus et de Romulus par la louve[13].

Le sauvetage des jumeaux dans les sources littéraires

Deux types de sources nous informent sur l'épisode de l'allaitement miraculeux: premièrement, les sources historiques, notamment un auteur latin, Tite-Live, et deux auteurs grecs, Plutarque et Denys d'Halicarnasse; deuxièmement, les auteurs poétiques, représentés par Ennius, Virgile et Ovide.

4 Plutarque, *Vie de Romulus* (ci-après, Plut., *Rom.*), VI, 5; Liv., *Hist. Rom.*, I, 5, 4.

5 Liv., *Hist. Rom.*, I, 7, 2.

6 D. H., *Ant. Rom.*, I, 70-73; Plut., *Rom.*, 1-2.

7 D. H., *Ant. Rom.*, I, 71, 2; Plut., *Rom.*, 1, 2.

8 D. H., *Ant. Rom.*, I, 72, 5.

9 D. H., *Ant. Rom.*, I, 71, 1; D. H., *Ant. Rom.*, I, 72, 6 et Plut. *Rom.*, 2, 1.

10 Plut., *Rom.*, 2, 4-8. Pour une étude approfondie de la problématique, *cf.* Ampolo/Manfredini 1988, p. 272-273.

11 Meurant 2000, p. 165.

12 Ampolo/Manfredini 1988, p. 273-275.

13 Pour une étude plus approfondie de la formation des visions grecque et romaine des événements et de la date de fondation de Rome, *cf.* p. ex. Classen 1963; Strasburger 1968; Cornell 1975; Basto 1980; Meurant 2000, spécialement p. 101-182.

À l'exception d'Ennius, poète des débuts de la littérature latine, et Plutarque, qui écrit à la fin du Ier s. ap. J.-C., ces écrivains ont produit leurs œuvres littéraires entre la fin du Ier s. av. J.-C. et le début du Ier s. ap. J.-C., c'est-à-dire à l'époque augustéenne. Sous ce principat, en effet, on assiste à un fort développement artistique et littéraire qui vise à justifier historiquement et mythologiquement le nouveau modèle de pouvoir choisi par Auguste. C'est ainsi qu'à Rome apparaissent, vers la fin du Ier s. av. J.-C., des cercles littéraires importants, comme ceux de C. Cilnius Maecenas (le célèbre Mécène) et de M. Valerius Messalla Corvinus, qui offrent protection aux artistes tout en influençant leur production.

Le *saeculum aureum* d'Auguste, caractérisé par une transformation importante de la ville de Rome et de sa politique, désormais axée sur la seule personne du prince, avait besoin de pièces justificatives aux yeux des Romains, que l'empereur récupéra dans le passé mythique[14]. Faisant partie de la noble famille des *Iulii*, Auguste n'eut qu'à continuer le parcours déjà commencé quelques années auparavant par Jules César: l'exploitation de la descendance familiale de Vénus et d'Énée pour montrer au peuple romain la gloire de Rome et la prédestination de son lignage au gouvernement de l'Empire. Dans ce cadre historique et politique, les amours de Mars et de la descendante d'Enée, Rhéa Silvia, qui donne naissance aux jumeaux fondateurs, assument un rôle très important, en devenant partie intégrante du mythe familial et « national ».

Ennius: la première version latine

Ennius, poète *semigraecus*[15] né en 239 av. J.-C. à *Rudiae* (près de Lecce, Pouilles, I), fut amené à Rome par Caton l'Ancien comme enseignant en 204 av. J.-C. Après 190, il commença à se dédier à l'écriture de textes pour le théâtre ainsi que d'autres ouvrages; il fut en particulier l'auteur des *Annales*, un poème en 18 livres, rédigé en hexamètres et consacré à l'histoire de Rome. Les trois livres initiaux de cet ouvrage, le premier de la littérature latine à traiter des événements survenus après la chute de Troie et jusqu'au IIIe s. av. J.-C., narrent l'arrivée d'Énée en Italie et la naissance de Rome; ce dernier épisode en particulier, d'après la critique, serait fortement inspiré par l'œuvre de Fabius Pictor[16], connue uniquement par la tradition relatée par Plutarque (*cf. infra*).

L'intervention de la louve dans le texte d'Ennius est visible dans deux seuls fragments.

Le plus intéressant est sûrement le n° 41, car il atteste, déjà à cette époque, la présence dans le récit de la louve qui a récemment accouché (texte 2, p. 76). D'après O. Skutch, le choix des mots *lupus femina* (femelle de loup) pourrait avoir été utilisé ici dans le but d'éviter le mot *lupa*, à la double signification de louve et de prostituée[17], ce qui attesterait d'une double version du mythe à l'époque d'Ennius déjà.

Le deuxième fragment est le n° 43 (texte 3, p. 76) qui décrit la louve en train d'abandonner tranquillement les jumeaux à l'arrivée des bergers; cette scène est un des exemples qui montrent l'importance d'Ennius pour la transmission et le développement du récit mythologique, car elle sera entièrement reprise par Denys d'Halicarnasse au Ier s. (*cf. infra*).

Tite-Live

La source latine la plus riche concernant le mythe de Rémus et de Romulus est certainement Tite-Live (Padoue, 59 av. J.-C. – 17 ap. J.-C). Cet historien, à son arrivée à Rome, entra en contact avec le cercle de Messalla Corvinus, grâce auquel il se fera un nom. Il est l'auteur des *Ab urbe condita libri*, une monumentale histoire de Rome des origines à la mort de Drusus (9 av. J.-C.) en 142 livres, au tout début desquels il relate l'histoire de la fondation de Rome en se penchant aussi sur l'épisode central de nos recherches.

D'après son récit, une fois l'existence des jumeaux découverte, Amulius ordonna d'enchaîner et d'emprisonner Rhéa Silvia et de jeter les enfants « *in profluentem aquam* », c'est-à-dire dans le courant du Tibre qui, en ces jours-là, était sorti de son lit; les hommes du roi exposèrent donc les enfants abandonnés dans le seul lieu accessible: les eaux stagnantes près du figuier Ruminal. Le berceau des enfants flotta jusqu'à ce que le retrait des eaux le laissât à sec. À ce moment, une louve assoiffée fut attirée par les cris des enfants, leur donna ses mamelles et les lécha jusqu'à l'arrivée de Faustulus, berger des troupeaux royaux, qui les amena chez lui (texte 4, p. 76).

Virgile

Le poète Virgile (Mantoue, 70 av. J.-C. – Brindisi, 19 ap. J.-C.) rentre dans le cadre de cette recherche en tant qu'auteur de l'*Énéide*, poème de 12 livres en hexamètres qui raconte la fuite de Troie d'Énée et son établissement dans le Latium. Cette œuvre, fortement inspirée par l'empereur Auguste pour célébrer l'histoire mythique de ses ancêtres, Vénus et Énée, peut être considérée comme l'apogée de la propagande littéraire augustéenne.

14 Zanker 1990, p. 193.

15 La définition, très utilisée par la critique actuelle, a été introduite par Suétone (*De grammaticiis*, I, 1) pour décrire les premiers grammairiens latins qui étaient des poètes originaires de Grande Grèce et maîtrisaient les deux cultures tout en étant également bilingues: « [...] *iidem et poetae et semigraeci erant, Livium [Andronicum] et Ennium dico, quos utraque lingua domi forisque docuisse adnotatum est* [...] ».

16 Skutch 1985, p. 217.

17 Skutch 1985, p. 215.

Même si la naissance de Rémus et de Romulus ne fait clairement pas l'objet du texte poétique, un passage est assez important dans le cadre de cette étude: dans le huitième livre, le héros Énée reçoit de Vulcain un majestueux bouclier, dont la décoration préfigure la future gloire de Rome sous Auguste. Le premier groupe iconographique décrit par Virgile est l'événement qui ouvre l'histoire de Rome: le sauvetage des jumeaux (texte 5, p. 76). L'image poétique évoquée, fortement inspirée du texte d'Ennius d'après le commentaire de Servius[18], décrit la louve de Mars (*Mavors, Mavortis* est l'appellatif poétique du dieu) qui, allongée après l'accouchement dans la grotte herbeuse (« *in viridi antro* »), place à ses mamelles (« *ubera* ») les deux jumeaux qui sont en train de jouer (« *ludere* ») et de téter (« *lambere matrem* »). En même temps, la tête tournée vers eux deux (« *cervice reflexa* »), elle les caresse et les lèche.

Ovide

Le deuxième poète du Ier s. à évoquer la fondation de Rome est Publius Ovidius Naso (Sulmona, 43 av. J.-C. – Tomis/Constanța (R), 18 ap. J.-C.). Après avoir fréquenté les meilleures écoles de rhétorique et effectué un voyage d'étude en Grèce, il entre dans le cercle littéraire de Messalla Corvinus où démarre une grande carrière littéraire. En 8 ap. J.-C., en raison de la licence de certaines de ses œuvres, il est condamné par Auguste à la relégation à *Tomis*, une petite ville sur la mer Noire. Dans deux différents passages des *Fastes*, un calendrier inachevé en six livres qui explique les coutumes liées aux fêtes religieuses romaines, le poète traite du sauvetage des jumeaux.

Dans le deuxième livre, en expliquant l'étymologie du nom Lupercal, Ovide rappelle la naissance et le sauvetage de Rémus et de Romulus, tout en suivant le récit de Tite-Live: par ordre du roi Amulius, ses serviteurs abandonnèrent les deux jumeaux, fils de Mars et de Silvia, au bord du Tibre; la corbeille dans laquelle les enfants avaient été déposés s'immobilisa dans la boue sous un arbre, le figuier Ruminal, qui sera ensuite dédié à Romulus[19]. Ce fut à cet endroit que la louve les trouva, les lécha et donna ainsi son nom au lieu (texte 6, p. 76).

Dans le troisième livre enfin, traitant du rêve prémonitoire de Rhéa Silvia dans lequel les jumeaux sont comparés à deux palmiers identiques menacés par Amulius, le poète rappelle qu'une fois sauvés du fleuve, les enfants furent nourris avec du « *lacte ferino* » par la louve et qu'un pivert leur amena souvent de la nourriture, « *picum saepe tulisse cibos* »[20].

Plutarque

Plutarque (Chéronée, 47 – c. 127 ap. J.-C.), après des études à Athènes et des voyages en Asie Mineure et à Rome, passa sa vie dans sa ville natale, Chéronée (Béotie), s'occupant principalement de politique locale et de sa fonction de prêtre du temple de Delphes. Sa vaste production littéraire est partagée en deux catégories: les *Moralia*, œuvres dédiées principalement à la philosophie, l'éthique, la politique et la religion, et les *Vies Parallèles*, vingt-deux paires de biographies qui confrontent la vie d'un personnage grec et d'un Romain, afin de montrer au lecteur la complémentarité et les différences entre ces deux cultures; le premier livre de cet ouvrage est donc dédié à la comparaison des vies des héros principaux des deux peuples: Thésée et Romulus.

La version de la naissance des jumeaux utilisée par Plutarque est directement reprise des ouvrages de Fabius Pictor et de Dioclès de Péparèthe[21]. Ces deux auteurs, latin pour le premier et grec pour le second, se placent à la fin du IIIe s. av. J.-C. et ne sont connus que par des fragments de leurs textes. Fabius Pictor, membre de la *gens Fabia*, fait partie du groupe des premiers annalistes romains, mais écrit en grec afin de faire propagande et de défendre la politique étrangère romaine en dehors de ses frontières. Quant à Dioclès, il est probablement le premier auteur à publier une Κτίσις Ῥώμης pour un public grec[22].

D'après cette version, considérée comme la plus véridique par Plutarque, Amulius emprisonna Rhéa Silvia à vie et confia ses enfants à un de ses serviteurs, chargé de les abandonner sur le Tibre. Le courant du fleuve débordant poussa la corbeille jusqu'au lieu appelé *Cermalus*, anciennement dit *Germanus*, près d'un figuier nommé Ruminal où la louve vint les allaiter avec l'aide d'un pic (texte 7, p. 76). D'après Plutarque, la présence de ces animaux sacrés de Mars, aurait été utilisée par Rhéa Silvia pour justifier la paternité divine de ses jumeaux[23].

Denys d'Halicarnasse

L'écrivain et rhéteur grec Denys d'Halicarnasse (Halicarnasse, c. 60 av. J.-C. – après 7 av. J.-C.) constitue la dernière source au sujet du sauvetage de Rémus et de Romulus. Arrivé à Rome en 30 av. J.-C., cet auteur devint l'un des chefs de file de l'atticisme modéré, l'école de rhétorique conservatrice liée à l'usage d'une prose simple sur le modèle des grands orateurs attiques du IVe s. av. J.-C. Son ouvrage le plus important est la Ῥωμαικὴ Ἀρχαιολογία, un traité en 20 livres publié en 7 av. J.-C. sur l'histoire de Rome, des origines

18 Servius, *Ad Aen.*, VIII, v. 631.

19 Ovide (ci-après, Ov.), *Fastes*, II, vv. 409-412.

20 Ov., *Fastes*, III, vv. 53-54.

21 Plut., *Rom.*, I, 3, 1.

22 Une étude ponctuelle de la problématique liée aux deux auteurs est disponible *in:* Ampolo/Manfredini 1988, p. 276-278.

23 Plut., *Rom.*, I, 3-4.

à la première guerre punique, ayant pour but de faire connaître aux Grecs la grandeur de Rome à travers les principes de la rhétorique atticiste ; dans notre cas, ceux-ci transparaissent dans la dramatisation, par effet de contraste, entre l'ambiance bucolique du récit et l'usage d'effets d'angoisse et de tension.

Dans le premier livre, après avoir tracé un état de la question concernant le nom du créateur et la date de la fondation de la ville, l'auteur expose la légende qu'il retient comme la plus authentique, spécifiant suivre pour l'épisode du sauvetage des jumeaux les textes de Fabius Pictor, Cincius Alimentus, Caton d'Utique et Pison, anciens annalistes d'époque républicaine[24]. D'après cette version, Rhéa Silvia, violée par Arès/Mars dans son bois sacré, fut battue à mort par ordre d'Amulius qui confia ses enfants à ses serviteurs ; ceux-ci, parvenus sur la berge du Tibre en crue, placèrent la corbeille dans l'eau ; celle-ci flotta quelque temps et, après avoir heurté une pierre, se renversa sur la rive. Une louve offrit alors ses mamelles aux enfants et les nettoya de la boue qui les recouvrait (texte 8, p. 76) ; Faustulus et un groupe de bergers furent témoins de cette scène et pensèrent assister à un phénomène divin car l'animal ne s'effrayait pas de leur cris mais s'éloignait tranquillement en direction d'un bois consacré à Pan, caractérisé par une grotte et une source[25].

Analyse et comparaison des personnages et des lieux

Comme on a pu le voir, les sources relatant l'épisode mythique sont multiples et présentent une certaine diversité dans les détails. Toutefois, la scène considérée par cette recherche, le sauvetage des jumeaux par la louve, est très bien codifiée et ne semble pas montrer des variations importantes. Chaque événement et personnage qui participe au récit possède clairement une fonction spécifique qui aide le lecteur à placer la naissance des enfants prodigieux dans une dimension héroïque et divine. Dans les paragraphes suivants, les différents intervenants de l'épisode du sauvetage seront passés en revue afin de mieux comprendre leurs spécificités et leur rôle dans les débuts de l'histoire de Rome.

Les jumeaux

Avant la codification du mythe au Ier s., la présence de deux enfants dans la légende de fondation de Rome n'est pas attestée de manière fiable. En effet, les fragments des plus anciens textes mythologiques, appartenant pour la plupart à la tradition grecque, ne relatent l'existence que de plusieurs ou d'un seul enfant (*cf. supra*, p. 10). L'unicité du fondateur de Rome, et donc l'absence de l'idée de gémellité, pourrait être interprétée comme un acte de propagande romaine visant à donner une version politiquement correcte du mythe afin d'éviter de mettre l'accent sur la rivalité fratricide en prélude à la fondation de la ville[26].

La plupart des chercheurs ont cependant concentré leurs efforts sur l'explication de la présence du couple gémellaire dans le mythe. Certains d'entre eux ont voulu voir dans son existence un substrat historique où la gémellité des fondateurs de Rome aurait représenté par exemple la dualité du consulat[27]. Des travaux plus récents tendent cependant à interpréter la présence des jumeaux à Rome déjà à l'époque archaïque comme une perpétuation d'un cliché mythique indo-européen, comme par exemple celui des Aśvins, les jumeaux divins de la littérature védique[28].

En dehors de l'idéologie politique cachée derrière la gémellité des fondateurs de Rome, remarquons que dans les sociétés anciennes, la naissance d'un couple de jumeaux était perçue comme un événement extraordinaire et une marque de fertilité et de superfétation au sens biologique. Ce phénomène était attribué soit à une intervention supranaturelle au moment de la conception, c'est-à-dire celle d'un dieu ou d'un héros masculin doué de surpuissance sexuelle[29], soit à des relations illégitimes. Dans les deux cas, l'un des enfants était fils de l'époux légitime, tandis que l'autre était celui de l'amant ou du dieu ; dans cette dernière éventualité, le jumeau obtiendrait l'immortalité par son père[30], comme le montre bien l'exemple des Dioscures : les deux fils de Léda étaient l'un mortel, né du roi Tyndare, l'autre immortel, né de Zeus.

À cause de la superfétation, les enfants perçus comme illégitimes étaient souvent rejetés et leurs mères, coupables de trahison, bannies de la société civile[31]. C'est le cas de Rémus et Romulus et de leur mère Rhéa Silvia : elle est condamnée à cause de la trahison de son statut de Vestale et, par conséquent, ses jumeaux sont abandonnés en tant que produits d'un adultère. Cependant, les enfants représentent une exception à la règle de la superfétation car ils ont tous deux été considérés dès le début comme fils de Mars[32].

24 D. H., *Ant. Rom.*, I, 79, 4.

25 D. H., *Ant. Rom.*, I, 79, 7-8. Denys d'Halicarnasse rappelle l'existence dans ce lieu à son époque d'une statue en bronze de la louve romaine.

26 Meurant 2000, p. 266.

27 Mommsen 1881, p. 1-23 ; Classen 1963, p. 455-457.

28 Une discussion sur le thème de la gémellité indo-européenne ainsi qu'une bibliographie exhaustive est à voir *in :* Meurant 1999 et Meurant 2000, en partic. p. 53-79.

29 Dasen 1997 ; Dasen 2006, p. 58.

30 Meurant 2000, p. 36-37.

31 Dasen 2006, p. 58. Pour des exemples mythiques, *cf.* Binder 1964, p. 146-148 ; p. 153-156.

32 Meurant 2004, p. 326.

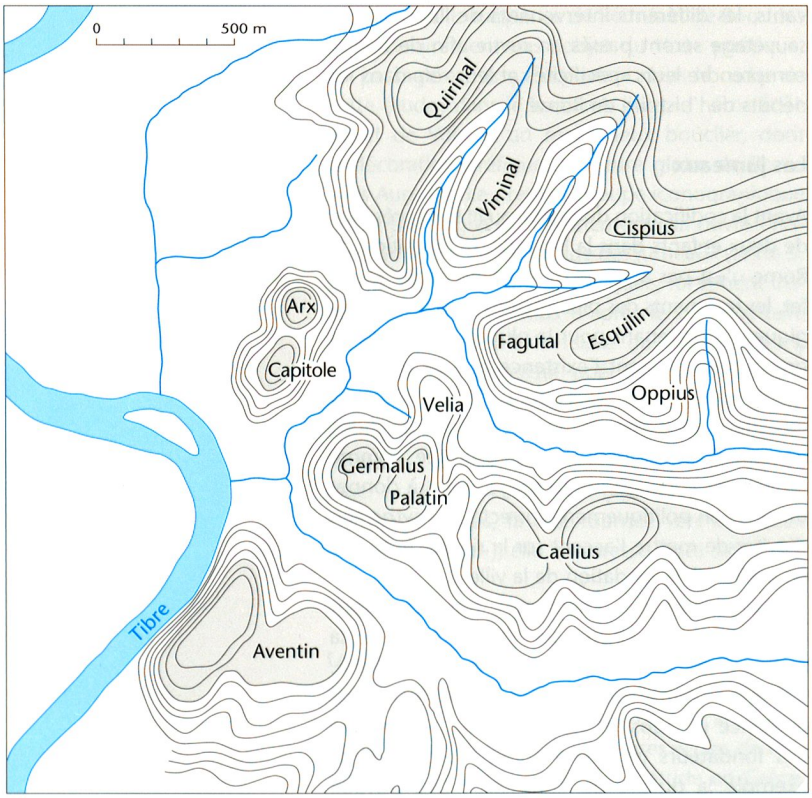

Fig. 2
Les collines de Rome et le Tibre.

Le Lupercal

Le nom du lieu où les enfants furent miraculeusement sauvés du Tibre en crue est attesté dans les récits de Tite-Live, d'Ovide et de Plutarque[33]. Les deux premiers concordent et appellent le lieu *Lupercal*, tandis que Plutarque parle d'un lieu-dit *Cermalus* (anciennement *Germanus*) qui est situé dans la partie occidentale du Palatin[34].

À l'époque de la naissance des jumeaux, le Palatin n'était qu'une colline boisée, comme le décrit bien Denys d'Halicarnasse: un sommet rocheux près du Tibre avec une grotte entourée de bois et de sources (fig. 2)[35].

L'abandon des jumeaux a donc lieu dans un endroit où la nature et les animaux proliféraient à l'état sauvage, en contraste avec le monde civilisé, c'est-à-dire la ville de laquelle les enfants sont expulsés. La rupture avec la société civile est soulignée aussi par leur adoption par une louve, animal sauvage par excellence, puis par un berger et une prostituée présumée, personnages qui vivent eux aussi en marge de la société civile. Ce milieu sauvage, hostile, peuplé de bêtes et de bergers qui vivent dans un cadre bucolique est le domaine du dieu Faunus, divinité agreste à l'aspect d'un *Wolfsgott*[36], souvent identifiée comme fils de Mars[37]. La survie des enfants dans ces conditions peut bien être considérée comme un trait distinctif de leur supériorité et de leur destinée héroïque[38].

Denys d'Halicarnasse relate qu'au Lupercal à l'époque du roi Évandre, les Arcadiens installèrent un temple dédié à *Pan Lykaios*[39], dieu vénéré sur le mont Lykaion en Arcadie et ensuite identifié comme Faunus Luperque, objet de l'ancienne fête des *Lupercalia*. Cette ancienne cérémonie, célébrée le 15 février et dont le sens était déjà obscur aux yeux des Anciens, était liée à la purification et à la fertilité[40]. Le rite s'ouvrait avec le sacrifice d'une chèvre ou d'un chien, l'offrande de gâteaux préparés par les Vestales et la signature du front de deux jeunes nobles avec un couteau sanglant; la peau de l'animal sacrifié était ensuite coupée en lanières et utilisée par les deux jeunes, courant nus dans les rues, pour frapper les personnes qu'ils rencontraient, favorisant ainsi leur fertilité[41].

Les noms du lieu et de la cérémonie suggèrent clairement un lien étroit avec le loup, animal caractérisé par sa puissance physique et son caractère chtonien. Bien que cette fête ancestrale ait vite perdu ses traits caractéristiques et sa signification originelle, le Lupercal a toutefois maintenu son importance grâce à l'épisode du sauvetage de Rémus et Romulus par la louve et a été objet de nombreuses commémorations. En 296 av. J.-C. par exemple, les frères *Ogulnii* posèrent une statue de la louve allaitant les jumeaux sous le figuier près de la grotte[42]. Plus tard, dans les premières années de l'Empire, le Palatin a été entièrement occupé par plusieurs temples et maisons, rendant aujourd'hui difficile de reconnaitre l'emplacement exact du Lupercal[43].

La louve

Le choix de cet animal pour le sauvetage des jumeaux ne doit pas être considéré comme le fruit du hasard. Le loup est un animal important dans la mythologie comme l'atteste sa présence dans de nombreux récits. Par exemple, différentes populations italiotes sont liées au loup, comme les Hirpinii, qui prennent leur nom de cet animal (*hirpus*) qui a conduit leur migration vers leur nouveau

33 Liv., *Hist. Rom.*, I, 4, 2-6; Ov., *Fastes*, II, vv. 421-422 ; Plut., *Rom.*, 3, 6.

34 Binder 1964, p. 8.

35 D. H., *Ant. Rom.*, I, 32, 3-4.

36 Binder 1964, p. 82-83.

37 D. H., *Ant. Rom.*, I, 31, 2: « Φαῦνος, Ἄρεος ὥς φασιν ἀπόγονος »; Appien, *Basiliké*, I, fr. 1: « Φαῦνος ὁ τοῦ Ἄρεως »; *cf.* aussi Binder 1964, p. 83.

38 Briquel 1983, p. 54 ss.

39 D. H., *Ant. Rom.*, I, 32, 3.

40 Tennant 1988, p. 83. Pour un approfondissement sur les *Lupercalia*, *cf.* aussi Holleman 1985 et Alföldi 1974, en partic. p. 86-106.

41 Derose Evans 1991, p. 807.

42 Liv., *Hist. Rom.*, X, 23, 11-12: « *Eodem anno Cn. et Q. Ogulnii aediles curules* [...] *ad ficum Ruminalem simulacra infantium conditorum urbis sub uberibus lupae posuerunt* ».

43 Nous renvoyons aux publications les plus récentes (Carandini 2008 et Coarelli 2012) pour une discussion sur ce sujet.

territoire, dans la région d'Irpinia (Campanie)[44]. Des parallèles mythologiques spécifiquement liés à l'allaitement par cet animal existent en Grèce et en Asie Mineure : par exemple, Miletos, fondateur de la ville de Milet, fils d'Apollon et d'une Nymphe, fut allaité par des louves ; Lykastos et Parrhasios, fils d'Arès et d'une Nymphe, abandonnés le long d'une rivière, furent nourris par une louve et adoptés par un berger[45].

Dans le cadre de la légende de Rémus et de Romulus, la louve présente trois différents aspects. Premièrement, elle est liée au dieu Mars, comme l'attestent Ovide et Plutarque dans leurs récits[46], et doit donc être considérée comme symbole de la protection exercée par le dieu sur les jumeaux, rôle qui lui permet ensuite d'être l'animal-guide pour la fondation de la ville, puisqu'au moment du choix de l'emplacement, le lieu favorisé sera le Palatin[47]. Deuxièmement, elle dévoile un caractère ambigu dans la mesure où, en tant que fauve, elle fait partie du monde sauvage gouverné par le dieu Faunus, vénéré dans la grotte du Lupercal, mais où elle est représentée par les sources dans son rôle nourricier et maternel surtout[48]. La louve et le loup, enfin, ont aussi un lien avec le monde souterrain et la mort puisque, comme on l'a vu, les *Lupercalia* étaient célébrés en février, mois correspondant dans l'Antiquité à la fin de l'année, quand les morts revenaient sur terre et que la grotte au pied du Palatin devenait une entrée privilégiée pour le monde souterrain[49].

La *Ficus Ruminalis*

Dans le récit mythique, la louve allaita les jumeaux au pied du Palatin, au Lupercal, sous un figuier appelé Ruminal.

La seule source historique à ne pas mentionner la présence du figuier est Denys d'Halicarnasse. Ce silence a été expliqué par les chercheurs par le fait qu'à l'époque où l'écrivain était à Rome, le figuier ne trouvait plus place au Lupercal mais au *Comitium*[50]. Ce déplacement pourrait s'expliquer soit par le fait que le Lupercal avait été occulté par des constructions postérieures, soit par la mort du figuier originel, comme semblent le confirmer les vers d'Ovide : « *arbor erat – remanent vestigia* »[51]. Dans ce cas, sa valeur protectrice aurait été transférée au figuier présent sur le *Comitium*, dit *ficus Navia* à cause de la présence d'une statue de l'augure Attus Navius[52]. Cependant, cette hypothèse reste discutée, certains chercheurs, comme F. Coarelli, préférant situer directement la *ficus Ruminalis* originelle au *Comitium*[53].

L'étymologie du nom donné à l'arbre était difficile à comprendre dans l'Antiquité déjà, comme le montrent les différentes interprétations mentionnées dans les sources. D'après Tite-Live, Ovide et Plutarque, le figuier qui, à leur époque, était nommé Ruminal, était précédemment appelé figuier Romulaire[54], créant un lien direct avec la légende.

Plutarque cependant expose deux autres étymologies couramment évoquées à son époque[55] : l'une rattache l'adjectif *ruminalis* à la présence d'animaux ruminants (lat. *rumino*) sous l'arbre ; l'autre, déjà proposée par Varron[56] et qui semble plus plausible pour l'auteur, rapproche *Ruminalis* de *ruma*, terme antique désignant la mamelle, et de la divinité Rumina, liée à la nourriture des enfants. Cette dernière étymologie semble obtenir la faveur de la plupart de chercheurs. En effet, C. Ampolo et M. Manfredini sont enclins à y souscrire, tout comme R. M. Ogilvie, qui ajoute le symbolisme identifiant la sève laiteuse du figuier au lait maternel et, par conséquent, à l'idée de fertilité[57]. J. Martinez-Pinna souligne aussi le lien entre le pouvoir évocateur de la sève et le fait que le figuier Ruminal était le point de départ des célébrations des *Lupercalia*, elles aussi liées à la fécondité[58].

Le pic

Les seuls auteurs à traiter de la présence d'oiseaux sur le lieu de l'allaitement miraculeux sont Promathion, Plutarque et Ovide. Le premier relate la présence générique d'ὄρνιθας, tandis que les deux autres font explicitement référence à la présence d'un pic, animal sacré de Mars[59].

Le lien direct du pic et de la louve avec le dieu Mars, illustré par la protection et la nourriture que les deux animaux fournissent aux jumeaux abandonnés, d'après G. Binder et J. Bremmer, ne fait que confirmer leur filiation divine[60]. Cette opinion a cependant été contestée par D. Briquel qui affirme que « *la louve renvoie déjà clairement au dieu de la guerre, et il n'est nul besoin d'un comparse* »[61]. Le chercheur propose plutôt

44 Tennant 1988, p. 82 ; Alföldi 1974, p. 77-78.

45 Bremmer 1987, p. 31.

46 Ov., *Fastes*, III, 37-38 ; Plut., *Rom.*, 4, 2.

47 Briquel 1976, p. 33.

48 Briquel 1983, p. 56 ; Meurant 2004, p. 336.

49 Binder 1964, p. 111.

50 V. Fromentin (éd.), *Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines*, t. I, Paris, 1998, p. 271.

51 Ov., *Fastes*, II, v. 411.

52 Derose Evans 1991, p. 805.

53 Coarelli 1986, vol. II, p. 29-33.

54 Liv., *Hist. Rom.*, I, 4, 5 ; Ov., *Fastes*, II, v. 411-412 ; Plut., *Rom.*, 4,1.

55 Plut., *Rom.*, 4,1.

56 Varron, *De re rustica*, II, 11, 5.

57 Ampolo/Manfredini 1988, p. 283 ; Ogilvie 1965, p. 49.

58 Martinez-Pinna 2004, p. 27.

59 Plut., *Rom.*, 2, 7 ; Plut., Rom., 4, 2 : « νομίζεται Ἄρεως ἱερὰ τὰ ζῷα, τὸν δὲ δρυοκολάπτην » ; Ov., *Fastes*, III, v. 37-38 : « *Martia picus avis* [...] *et lupa* ».

60 Binder 1964 p. 82 ; Bremmer 1987, p. 31.

61 Briquel 1976, p. 36.

de comparer le pic nourricier des jumeaux aux différents oiseaux présents dans des représentations figurées républicaines, symbolisant leur valeur ominale, liée donc à la production et à l'interprétation d'augures[62]. En effet, le chant et les mouvements du pic étaient également étudiés, avec ceux de la *parra* (probablement la mésange), afin d'interpréter les *omina* envoyés par les dieux[63].

Cependant, dans la légende du sauvetage des jumeaux, le pic se présente sous l'aspect d'un animal nourricier. Cette caractéristique a été étudiée par L. et P. Brind'amour qui ont démontré, à travers l'analyse de trois légendes différentes, que, dans l'Antiquité, le pic était considéré comme un amateur de miel; grâce à son caractère gourmand, il peut donc être considéré avec raison comme un nourricier des jumeaux[64]. Cette opinion est aussi appuyée par Servius, qui, dans son commentaire de l'*Énéide*, affirme que le pic était toujours accompagné d'une *parra*, elle aussi considérée comme porteuse de miel[65].

La datation du mythe

Comme on a pu le voir dans les pages précédentes, plusieurs variantes du mythe ont été produites au fil du temps, avant que la version définitive ne soit établie. Sa mise en place est attribuée de manière assez concordante par les chercheurs à Fabius Pictor: son texte a en effet influencé le récit d'Ennius et par conséquent celui d'Ovide et il est aussi à la base, avec Dioclès de Péparèthe, du récit plutarquien et d'une partie au moins du récit de Denys d'Halicarnasse. Son rôle est donc à juste titre considéré comme fondamental par plusieurs chercheurs, comme J. N. Bremmer, qui le célèbre en tant que créateur du lien entre le mythe de l'arrivée d'Énée dans le Latium et la naissance des jumeaux[66]. A. Meurant admet aussi cette hypothèse et propose de dater autour de 210 av. J.-C. la fixation des éléments principaux du récit à partir de la fusion entre les éléments grecs et le noyau local. Après cette date, seuls des aménagements mineurs seront introduits[67].

Quant à la date de naissance du récit mythique, la présence d'éléments étrusques, comme les noms d'Amulius, de Numitor et de Rémus, suggère une datation dans la première moitié du VIe s., au moment où l'influence étrusque devient plus visible à Rome[68]. Cependant, cette hypothèse ne reçoit pas l'aval de tous les chercheurs: certains se basent sur la première apparition littéraire des jumeaux dans un fragment de Callias, historien sicéliote du IIIe s. av. J.-C., pour relancer l'idée d'une datation à l'époque républicaine[69]. Celle-ci serait aussi appuyée par le manque de témoignages iconographiques de la légende avant le IIIe s., plus précisément avant 296 av. J.-C, quand les frères *Ogulnii* placèrent près du figuier Ruminal la statue de la louve allaitant les deux jumeaux[70].

Dans la mesure où l'objectif n'était pas d'analyser cette question, nous nous sommes contentés ici de rappeler très brièvement les deux hypothèses. Cependant, relevons que l'existence de nombreux éléments communs dans la légende des jumeaux et dans d'autres mythes conduit à douter que le schéma mythopoïétique du récit soit totalement original. Il pourrait plutôt représenter l'effort des Romains d'exploiter des récits préexistants tout en établissant un mythe «politiquement correct», utile dans l'affirmation de la souveraineté et de la puissance du peuple romain[71].

Conclusion

Dans cette première partie, nous avons tenté de présenter un bref état de la question au sujet de la légende de fondation de Rome. Trois éléments frappent particulièrement.

Premièrement l'invariabilité presque totale de la partie du récit concernant l'allaitement miraculeux par la louve. Si l'on compare les différents textes analysés, on s'aperçoit que les personnages subissent de petites variations: leur présence n'est pas constante, leurs noms et rôles changent. La seule scène qui reste inchangée est celle de la louve qui arrive, voit les jumeaux, les allaite et les protège jusqu'à l'arrivée du berger. Cette invariabilité suggère que la scène, codifiée bien avant l'époque augustéenne, doit représenter l'épisode le plus sacré et le plus riche de symbolisme, le noyau fondamental autour duquel tournent les autres personnages.

Le deuxième élément qui ressort de cette analyse est la constante présence du dieu Mars. La plupart des participants au récit lui sont en effet liés: les jumeaux sont ses fils, Rhéa Silvia sa maîtresse malgré elle; le berger Faustulus est lié au monde de Faunus, censé être fils du dieu et sa femme, Acca Larentia, était probablement une *lupa* (prostituée), renvoyant au loup, animal sacré du dieu, tout comme le pic.

En dehors de la légende de la naissance de Rome, Mars faisait partie, avec Jupiter et Quirinus, de la triade archaïque. Il était tutélaire du mois de mars, le premier de l'année jusqu'à l'époque césarienne; il présidait la *lustratio exercitus*, c'est-à-

62 Briquel 1976, p. 37-39.

63 Pour une étude de la valeur ominale du *picus* et de la *parra*, *cf.* Brind'amour 1975, en partic. p. 22-31.

64 Brind'amour 1975, p. 30-31.

65 Servius, *Ad Aen.*, I, 273.

66 Bremmer 1987, p. 47.

67 Meurant 2000, p. 176.

68 Bremmer 1987, p. 47-48.

69 Classen 1963, p. 457.

70 Cornell 1975, p. 10.

71 Parisi Presicce 2000, p. 18-19.

dire la purification de l'armée, et était le guide des jeunes adolescents pendant le *ver sacrum*, l'année d'expérience hors de la communauté; à partir de l'époque royale, il était également honoré par le collège des *Salii*[72]. Cette omniprésence dans le récit de fondation de Rome et dans la vie quotidienne des Romains déjà à partir de l'époque archaïque reflète donc une connotation particulièrement forte d'ancienneté et de protection.

Le troisième et dernier élément qui frappe est le fort accent mis sur l'aspect nourricier et sur la fécondité. En effet, trois personnages de la légende sont des mères: Rhéa Silvia, la louve qui vient juste de mettre bas et Acca Larentia; de plus, les jumeaux étaient considérés comme des symboles de fertilité et de fécondation divine; près de la grotte du Lupercal, on célébrait des rites de fertilité appelés les *Lupercalia* et le figuier, enfin, symbolisait par sa sève le lait maternel. Tous ces éléments contribuent à mettre en évidence la fécondité féminine et visent métaphoriquement à souligner que c'est sous ce signe qu'ont pris naissance l'Empire romain et son peuple.

Ces trois éléments forment clairement le fondement idéologique de l'histoire de Rome et concourent à soutenir l'idée de sa grandeur et de sa puissance. Mars, le dieu ancêtre, permet la fondation de Rome à travers sa progéniture et offre dès le début sa protection aux enfants abandonnés, concrétisée par la louve et le pic. L'épisode de leur sauvetage devient ainsi l'élément-clé dans l'établissement de la primauté du lien entre Mars et Rome, le paradigme de la faveur et de la bienveillance divine sur la ville et ses citoyens. Ce rapport exclusif s'explique aussi par la référence appuyée à la fertilité, comme pour souligner que Mars jette non seulement les bases de la civilisation romaine mais anticipe aussi sa future grandeur et puissance.

La Louve d'Avenches: 150 ans d'enquête

Le célèbre bas-relief d'Avenches représentant la louve romaine (fig. 3) a été découvert lors de fouilles entreprises en 1862 au lieu-dit *Derrière la Tour*, dans la propriété d'un certain Samuel Fornerod, comme l'évoque Auguste Caspari, pharmacien et ancien conservateur du musée d'Avenches:

«Fût le 20 novembre 1862, entre cinq à six heures du soir que Chuard Fréderic ayant sous ses ordres Chuard Fritz et Rapet Auguste, travaillant les trois dans un champ de M. Fornerod, situé derrière-la-Tour, fit la découverte de la Louve»[73].

La nouvelle fut même reprise par la *Gazette de Lausanne* du 29 novembre 1862: *«On vient de reprendre à Avenches les fouilles qu'on avait commencées l'année dernière. À la suite du grand escalier dont nous avons parlé, on a récemment découvert une avenue de 200 pieds de longueur formée de dalles de grès dur, avec des pieds de colonnes de la même pierre. Sur ces dalles s'est trouvée une pièce de marbre tendre, admirablement sculptée; une des faces est écaillée; sur l'autre sont sculptés Rémus et Romulus avec la louve qui les nourrit. Devant l'animal est une branche de laurier avec un nid d'oiseau et une pie; derrière, une autre branche de laurier portant un hibou et une pie. Une oie levant la tête est sculptée sur une troisième face. Près de ce marbre on en a trouvé un autre, remarquable aussi mais ne valant pas le premier»*.

La découverte suscita immédiatement l'intérêt des amateurs d'antiquités et des chercheurs, amenant ainsi son propriétaire à penser qu'il pourrait en tirer une grosse somme d'argent. Pour cette raison, «la Louve», comme elle fut tout de suite affectueusement désignée par les Avenchois, vécut une odyssée de 34 ans avant de trouver finalement sa place au Musée romain d'Avenches.

Dans ce deuxième chapitre, trois volets seront abordés: premièrement sera narrée l'histoire des années troublées vécues par le relief dès sa mise au jour; dans un deuxième temps, nous contextualiserons sa découverte dans le cadre des fouilles du secteur de *Derrière la Tour*, occupé par le palais homonyme; enfin, le troisième volet sera consacré aux éléments iconographiques et aux différentes théories interprétatives proposées au fil du temps. Toutes ces informations permettront d'établir un état de la question au sujet du relief d'Avenches avant d'entamer, dans la troisième partie du travail, la comparaison avec les exemplaires du catalogue dressé dans le cadre de cette recherche.

72 Bremmer 1987, p. 43. Pour une description complète des compétences de Mars, *cf. LIMC, s.v. Ares/Mars*, vol. II, p. 505-507.

73 Lettre d'A. Caspari au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 6 mai 1864: ACV K XIII 58; MRA 1864.

Fig. 3
La Louve d'Avenches exposée au Musée romain.

«La Louve»: une histoire troublée avec une fin heureuse

Plusieurs légendes ont circulé au fil du temps au sujet des pérégrinations vécues par le relief: certains ont narré par exemple une furtive mission menée par A. Caspari et un mystérieux complice tessinois à Morat, où le relief était temporairement déposé, afin d'en réaliser un moulage; d'autres ont évoqué les 50'000 frs. refusés par son propriétaire, qui espérait le vendre pour le double ou qui l'aurait donné à la ville si la Confédération avait accepté son projet de correction des eaux du Jura[74].

Une première tentative de rétablir les faits qui se sont déroulés durant ces années fut menée par Eugène Secretan dans le cadre d'un article écrit en 1897, un an après l'entrée du relief au musée. Le sujet a été repris dans les années 1980 par Yolland Gottraux, ancien archiviste communal d'Avenches, et par Catherine Meystre Mombellet, ancienne conservatrice du musée, dans le cadre des apéritifs muséaux organisés en 2005[75].

Comme on l'a déjà relevé, la découverte du bas-relief eut lieu le 20 novembre 1862 dans le champ de S. Fornerod. Le soir même, A. Caspari avertit Frédéric Troyon, conservateur du musée de Lausanne, et chercha à obtenir un accord avec le propriétaire, malheureusement sans y parvenir *«car il croyait désormais tenir en ses mains les destins du pays»*, comme il le dira deux ans plus tard dans le résumé de la situation, transmis au Département de l'instruction publique et des cultes[76]. Les négociations avec l'ouvrier de Fornerod ne donnèrent pas un meilleur résultat: celui-ci avait soussigné un contrat selon lequel tout objet découvert dans le champ devenait directement propriété de Fornerod et n'accepta pas l'argent offert par Caspari ni pour lui vendre le document ni pour faire signer à Fornerod un nouveau papier déclarant que l'ouvrier avait droit à la moitié de la valeur de la Louve.

Finalement, grâce aux sollicitations de Caspari et de Troyon, Fornerod autorisa le dépôt du relief au musée d'Avenches, non sans avoir regimbé une dernière fois juste avant l'entrée du musée: «[...] *il change d'avis et veut qu'on la mène chez lui, dans sa chambre, sur son fourneau! Cependant il est obligé de renoncer à son projet à cause des escaliers en bois qui crouleraient sous une charge de 12 quintaux*»[77].

74 Secretan 1897, p. 120 et p. 124. D'après les notices biographiques présentes *in:* Marion 2011, p. 132, S. Fornerod consacra toute son énergie et sa fortune à la création d'un projet de correction des eaux du Jura. Il publia à ses frais un projet qui ne fut toutefois jamais pris en considération par les autorités cantonales et fédérales (Fornerod 1864) et fut finalement interné pour démence.

75 Secretan 1897; Gottraux 1984; Meystre Mombellet 2008. Nous faisons aussi référence à la documentation originelle conservée aux archives du Site et Musée romains d'Avenches (SMRA) et aux Archives cantonales vaudoises (ACV).

76 Lettre d'A. Caspari au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 6 mai 1864: ACV K XIII 58; MRA 1864.

77 *Ibid.*

En même temps, le président de la Commission des musées et de la bibliothèque, Jules Eytel, informé par Troyon de la découverte du relief, sollicite Caspari afin qu'il fasse *«les démarches nécessaires auprès du propriétaire* [...] *pour qu'il le cède au musée à un prix raisonnable»*[78] et, sur suggestion de Troyon[79], il le charge de faire prendre deux moulages en gypse, pour le musée d'Avenches et pour celui de Lausanne. Malheureusement tous les essais de Caspari demeurèrent infructueux, comme celui-ci fut contraint de l'admettre quelques jours plus tard: *«J'ai le regret de devoir informer que j'ai déjà fait, mais inutilement, toutes les démarches possibles, soit auprès de M. Fornerod, soit auprès de son ouvrier, pour qu'ils cèdent ou vendent à l'État le bloc de marbre dont vous me parlez. M. Fornerod ne veut pas vendre, et en ce moment n'est pas disposé à faire don de ce bloc à l'État»*[80].

Cependant, les deux copies furent réalisées en janvier 1863, pour la somme de 18,75 francs: l'une fut envoyée à Lausanne à la fin du mois de juillet, l'autre cachée par Caspari dans une caisse à Avenches *«pour ne pas déranger davantage l'humeur de M. Fornerod et lui fournir un prétexte pour retirer l'original du musée»*[81].

La menace de la restitution du relief a toujours été insinuée par Fornerod qui, à différentes reprises, avait manifesté l'intention de «[le] *faire voyager, tantôt à Munich, tantôt à Rome ou à Paris»*, ayant *«réellement commandé un petit char à ressorts avec une caisse»*, mais sans jamais arriver à mettre en œuvre cette idée en raison des artisans *«qui ne pressent pas leur travail, sachant bien que M. Fornerod n'a pas plus d'argent que de raison»*[82].

Pourtant, contre toute attente, il arriva à mettre en œuvre son projet en 1864, après la naissance d'une polémique impliquant non seulement Caspari mais aussi le Conseiller d'État et chef du Département de l'instruction publique et des cultes.

Cette controverse vit le jour au mois d'avril 1864, quand Fornerod découvrit l'existence de quatre copies du relief: les deux en gypse susmentionnées, ordonnées par la Commission des musées, et deux autres en ciment ordonnées par Caspari à ses frais, l'une, vu le caractère de son ami, pour substituer le relief en cas de reprise, l'autre apparemment destinée à être donnée au musée d'Yverdon[83].

L'existence de ces copies, prises à son insu et diminuant à son avis la valeur de l'original, provoqua l'ire de Fornerod. Celui-ci commença alors une intense correspondance en parallèle avec Caspari et le Conseiller d'État Pierre Isaac Joly, auquel il adressa de lourdes accusations. Il considérait l'ordre de créer les copies donné par le Département comme *«un acte* [...] *contraire à la loyauté»* et *«un plagiat aussi méchant»*[84]. Il jugeait *«de même fort extraordinaire que cet ordre ait été donné à mon insu, cette manière de faire étant indélicate et portant selon moi atteinte et préjudice à mon droit de propriété.* [...] *ce qui est grave à mon avis, parce que cette pièce précieuse n'a dès lors plus le mérite d'un objet nouveau pour les amateurs de beaux antiques, et que l'industrie errante peut impunément en faire son butin»*[85]. Il accusa aussi à plusieurs reprises Caspari et le Département d'abus de confiance.

La situation devint encore plus complexe au début du mois de mai, quand Fornerod adressa à Caspari une lettre avec l'interdiction *«de reproduire ou faire reproduire cet objet de quelque manière que ce soit»* et exigeant *«dommages et intérêts que je ferai valoir par la suite»*[86]. Le propriétaire se déchaîna aussi contre le Conseiller d'État, en l'accusant clairement de comploter avec Caspari pour le tromper[87].

À ce moment, on vit surgir une division au sein des autorités. D'une part le Département et A Caspari agirent ensemble pour chercher un accord, désormais indispensable, afin de faire front aux prétentions de S. Fornerod. Leur action est bien exprimée par la correspondance échangée entre mai et juillet 1864 dans laquelle ils démontrent leur bonne foi dans la production et la gestion des copies et rejettent à la fois les accusations injurieuses d'abus de confiance et de plagiat et la demande extravagante de 10'000 francs de dédommagements exprimées par Fornerod.

D'autre part, F. Troyon fit des démarches auprès de deux érudits de ses amis afin d'obtenir un accord qui soit favorable... au musée de Lausanne! Cette ingérence amena Caspari, une fois informé de l'échange épistolaire, à se plaindre auprès du Département: *«je ne puis admettre la manière de traiter de M. Troyon qui me parait faire tout de son possible pour conserver le fac-simile qui est à Lausanne, et consentirait à la restitution de ceux d'Avenches pour atteindre ce but, véritable moyen de nous priver de tous les deux, original et copie»*[88].

78 Lettre de la Commission des musées et de la bibliothèque, 25 novembre 1862: ACV K XIII 58; MRA 1862.

79 Lettre de F. Troyon à la Commission des musées et de la bibliothèque, 22 novembre 1862: ACV K XIII 58.

80 Lettre d'A. Caspari à la Commission des musées et de la bibliothèque, 28 novembre 1862: ACV K XIII 58.

81 Lettre d'A. Caspari au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 24 juillet 1863; en pièce jointe la facture du gypsier: ACV K XIII 58.

82 Lettre d'A. Caspari au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 6 mai 1864: ACV K XIII 58; MRA 1864.

83 *Ibid.*

84 Lettre de S. Fornerod au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 18 avril 1864: ACV K XIII 58.

85 *Ibid.*

86 Lettre de S. Fornerod à A. Caspari, 3 mai 1864: MRA 1864.

87 Lettres de S. Fornerod à P. I. Joly, chef de Département, 3, 10 et 14 mai 1864: ACV K XIII 58.

88 Lettre d'A. Caspari au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 18 juin 1864: ACV K XIII 58; MRA 1864.

En effet, Troyon avait pris contact avec Adrien de Longpérier, conservateur des antiques au musée du Louvre, et Louis Coulon, fondateur du musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, afin d'avoir leur avis sur cette problématique. Les deux savants s'accordèrent sur le fait qu'il aurait fallu demander préalablement une autorisation au propriétaire pour couler les moulages et que le seul dédommagement auquel S. Fornerod pourrait avoir droit était la restitution de la matrice et des copies; A. de Longpérier affirma même qu'il ne considérerait pas la copie lausannoise comme un tort à S. Fornerod, mais plutôt comme *« une extension, au profit de la science, de sa disposition généreuse à l'égard du Musée d'Avenches »*[89].

Mais l'opinion de ces représentants du monde scientifique et de ceux interpellés déjà en 1863 par le même conservateur du musée d'Avenches[90] n'avait pas d'importance aux yeux de Fornerod qui décida d'intenter un procès à son ancien ami Caspari; selon celui-ci *« il ne soumettra pas cette question aux tribunaux du pays dans lesquels il n'a point de confiance, mais il en appellera à un aréopage européen et fera venir à cet effet des savants de France, d'Angleterre, etc. ! »*[91]. L'idée semble faire naufrage tout de suite mais non pas le procès contre l'État et Caspari, qui mit en émoi le conservateur avenchois et que Fornerod perdra quelque temps après[92]. Le conservateur arriva même à proposer, probablement au chef du Département (mais la lettre ne porte pas de destinataire), de sonder la possibilité d'un arrangement qui signerait sa défaite personnelle: la reconnaissance de ses torts, ses excuses, une copie de la Louve en cadeau *« pour orner son cabinet »* et l'exposition de l'original et de la copie dans les seuls deux musées d'Avenches et de Lausanne[93].

Aucun effort n'arriva cependant à apaiser l'esprit de Fornerod qui, le 23 novembre 1864, annonça au concierge du musée que le jour d'après il aurait retiré son relief[94]. Caspari informa rapidement le Département mais la réplique laconique du 29 novembre ne lui laissa aucun espoir: *« En réponse à votre lettre du 23 du mois courant nous vous informons que la Louve peut être rendue à son propriétaire sans frais pour celui-ci »*[95].

Cette lettre signe la fin de deux longues années de négociations et le début de l'aventureux – et assez mystérieux – voyage de la Louve.

Comme on a déjà pu le comprendre, Fornerod était poussé par l'espoir de tirer profit de la vente du relief et dans ce but, il avait menacé plusieurs fois Caspari de retirer la Louve du musée. Il plaça alors son relief dans une caisse sur un char à ressorts aménagé pour l'occasion et mit à exécution son plan de le faire voyager en Suisse[96], fort probablement afin de trouver un acheteur prêt à dépenser une forte somme d'argent.

Toutefois, déjà aux alentours de Morat, le char se brisa sous le poids du relief, rendant impossible la poursuite du voyage. Fornerod fut donc obligé d'entreposer la Louve chez une connaissance, le Dr. Engelhardt; elle resta en territoire fribourgeois, apparemment oubliée par les Vaudois, jusqu'en 1880, année de la mort de son propriétaire[97].

Cette même année, Gérard Fornerod, frère ou cousin du découvreur[98] et futur préfet de la ville, donna un nouvel élan à l'histoire de la Louve. En effet, en tant que tuteur des quatre neveux mineurs de Samuel Fornerod désignés comme ses héritiers, il décida de rapatrier le relief à Avenches. Il le fit entreposer dans son jardin sous un bahut, où il fut admiré par ses hôtes pendant une quinzaine d'années[99].

Les vicissitudes de la Louve s'achevèrent finalement en 1896 quand les héritiers, à court d'argent[100], décidèrent de vendre le relief. Ils reçurent plusieurs offres séduisantes, notamment du musée de Zurich, prêt à dépenser 3'000 francs, mais ils décidèrent d'accepter de le vendre au Canton de Vaud pour 2'500 francs, afin que le relief puisse rester à Avenches. La somme était tout de même élevée et Louis Martin, nouveau conservateur du musée d'Avenches, mit en œuvre tout ce qu'il pouvait pour trouver l'argent nécessaire: il demanda un subside à la Municipalité afin d'alléger la charge de l'État et entra même en contact avec des privés intéressés par l'achat des moulages[101]. Le débat enflamma la Municipalité et, sans pour autant obtenir l'unanimité, une demande de crédit de 500 francs pour contribuer à l'achat fut soumise au Conseil communal. Celui-ci, après un long débat, ne parvint pas à une décision et ren-

89 Lettres de L. Coulon et A. de Longpérier à F. Troyon, 25 mai 1864: ACV K XIII 58.

90 Il s'agit du numismate Heinrich Meyer à Zurich et de l'archéologue Gustave de Bonstetten à Thoune.

91 Lettre d'A. Caspari au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 18 juin 1864: ACV K XIII 58; MRA 1864.

92 Secretan 1897, p. 123.

93 Lettre d'A. Caspari, 18 juillet 1864: ACV K XIII 58; MRA 1864.

94 Lettre d'A. Caspari au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 23 novembre 1864: ACV K XIII 58.

95 Lettre du Dép. de l'instruction publique et des cultes à A. Caspari, 28 novembre 1864: MRA 1864.

96 Secretan 1897, p. 121; Gottraux 1984; Meystre Mombellet 2008, p. 7.

97 Secretan 1897, p. 123.

98 Les rapports de parenté ne sont pas clairs: frère d'après Secretan 1897, p. 123; cousin d'après Gottraux 1984 et Meystre Mombellet 2008, p. 7.

99 Secretan 1897, p. 124; Gottraux 1984; Meystre Mombellet 2008, p. 7.

100 Lettre de L. Martin au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 29 août 1896: *« [...] leur position de fortune est plutôt gênée »*: ACV K XIII 252 E 1896.

101 Lettre de L. Martin au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 29 août 1896: ACV K XIII 252 E 1896.

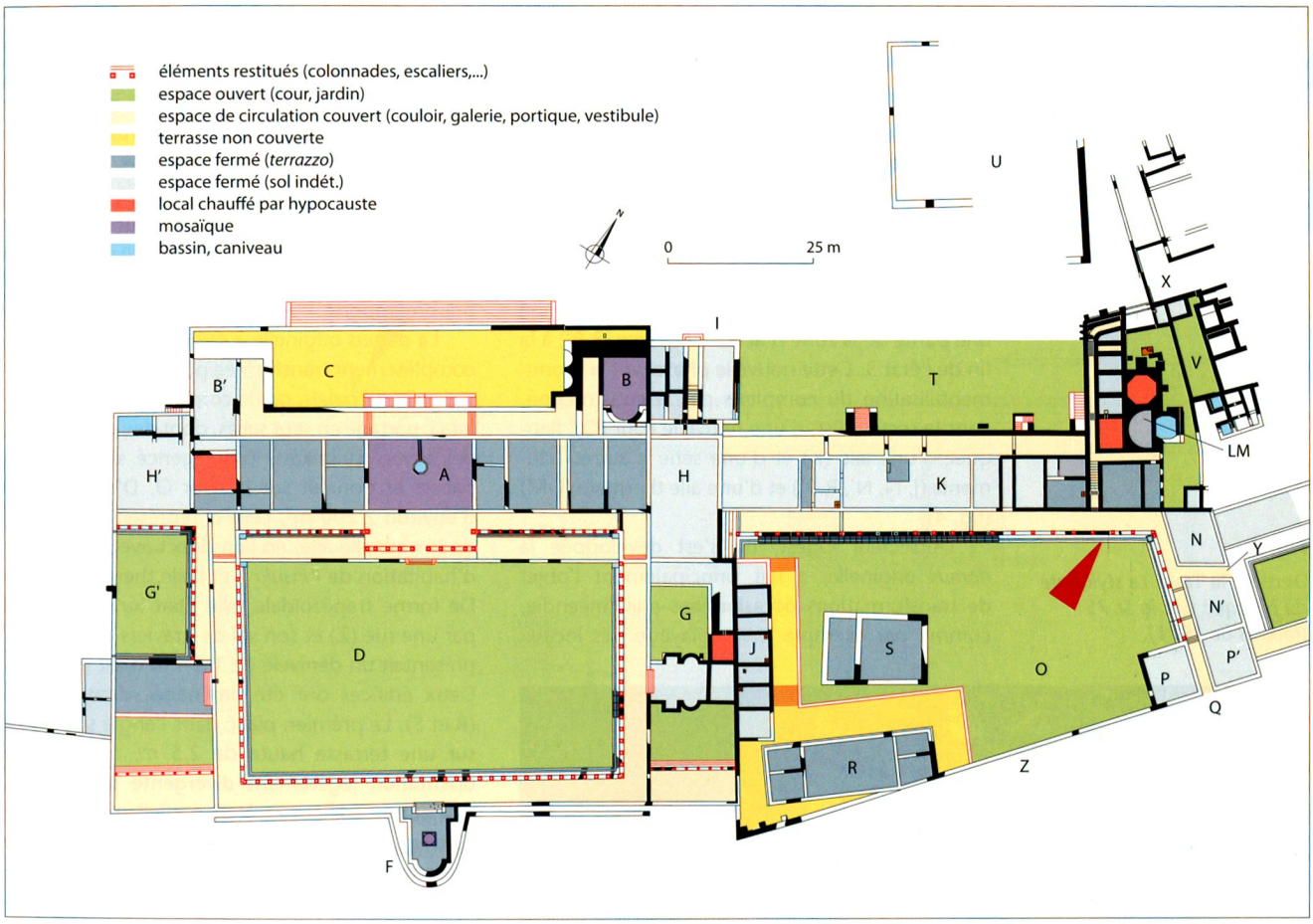

Fig. 4

Derrière la Tour. *Le palais à son apogée (état 4A ; début du IIIe s. ap. J.-C.). La flèche rouge désigne le lieu de découverte du relief de la Louve.*

voya la question à la séance suivante. Entretemps, les négociations se poursuivirent et les héritiers, réalisant la difficulté d'obtenir le crédit communal, *« ne voulant pas s'exposer à l'humiliation d'un refus et tenant que la louve reste à Avenches »*, décidèrent de baisser le prix à 2'000 francs[102]. Le Conseil d'État et le Grand Conseil approuvèrent l'achat le 24 novembre. Le 30 novembre 1896 la Louve fit donc définitivement son entrée au musée et finalement, le 1er décembre, L. Martin put fièrement écrire au Département : *« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris l'originel de « la Louve » qui est déposé au musée »*[103]. L'aventureuse histoire de la Louve arrivait donc à son terme et, après avoir été sur le point d'être vendu au plus offrant, le relief resta finalement dans l'endroit le plus approprié.

Le contexte de la découverte : le palais de *Derrière la Tour*

Le champ de S. Fornerod où fut découvert le bas-relief de la Louve était situé en contrebas de l'amphithéâtre, dans le secteur du palais de *Derrière la Tour*. Les premières traces de ce complexe furent mises au jour au début du XVIIIe s. et les recherches, poursuivies jusqu'en 2004, ont permis de documenter les restes d'un vaste et luxueux ensemble résidentiel, qui a atteint 15'000 m² de surface à son apogée (fig. 4).

Ce vaste palais a fait l'objet d'une publication récente ayant pour but d'établir un état de la question trois siècles après les premières découvertes archéologiques[104]. Nous renvoyons donc à cet important ouvrage pour une étude détaillée des structures, du mobilier et des phases d'occupation qui ont ponctué l'existence de ce complexe et nous ne traiterons dans cet article que les aspects les plus pertinents en relation avec le bas-relief de la Louve.

Après une première fréquentation (état 1, fin du Ier s. av. J.-C. – début du Ier s. ap. J.-C.), le site voit l'établissement d'une zone artisanale et l'implantation dans la zone Ouest d'un complexe résidentiel de 3'000 m² correspondant au type *Portikusvilla mit Eckrisaliten*[105] et bénéficiant d'un magnifique dégagement sur la Basse-Broye, le lac

102 Lettre de L. Martin au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 9 novembre 1896 : ACV K XIII 252 E 1896.

103 Lettre de L. Martin au Dép. de l'instruction publique et des cultes, 1er décembre 1896 : ACV K XIII 252 E 1896.

104 Morel 2010 et Castella/de Pury-Gysel (dir.) 2010.

105 Morel 2010, p. 245, d'après la classification de Swoboda 1969², chap. IV.

de Morat et les montagnes du Jura (état 2, milieu du Ier – fin du Ier / début du IIe s. ap. J.-C.)[106]. L'époque trajano-hadrianéenne voit ensuite la restauration et la mise en œuvre d'importantes transformations comportant l'agrandissement des surfaces et l'ajout de jeux d'eau, luxueuses mosaïques et fresques, ainsi que d'un riche mobilier (état 3).

L'état 4A (début du IIIe s. ap. J.-C.), correspond à la deuxième et plus importante extension du palais, qui fait suite à un incendie qui a ravagé une partie de la zone d'accès à l'édifice (B-B') à la fin de l'état 3. Cette nouvelle phase voit la monumentalisation du complexe par la construction, dans le secteur Est, d'une nouvelle cour (O), flanquée d'une aile (K) et d'une série d'autres bâtiments (J, N, N', P, P') et d'une aile thermale (L-M) (fig. 4).

Le secteur Ouest, où s'est développée la *domus* originelle, a fait principalement l'objet de transformations occasionnées par l'incendie, comme par exemple le remblayage des locaux de service en sous-sol des pavillons d'angle (B-B'), fort probablement transférés dans la nouvelle aile (J)[107], et la transformation du pavillon B' en une salle absidiale d'environ 80 m² décorée par la mosaïque du Zodiaque. D'importants travaux ont aussi touché le corps principal A, en particulier la pose de la magnifique mosaïque dite « de Bacchus et d'Ariane » sur les 216 m² de la salle de réception principale, agrémentée d'un bassin octogonal, de riches fresques et de placages de marbre importé[108].

La *domus* originelle a été reliée à la zone Est, complètement transformée pour accueillir la nouvelle aile du palais, par le corps de bâtiment J ; celui-ci, partagé en sept salles, dont deux présentant des foyers culinaires, était agencé sur plusieurs paliers et donnait sur la cour O. D'une surface d'environ 2'200 m², celle-ci représentait le cœur de la nouvelle aile, en lien direct avec le quartier d'habitation de l'*insula* 7 et l'aile thermale (L-M). De forme trapézoïdale, elle était longée au sud par une rue (Z) et son sol de graviers et de galets présentait un dénivelé de 1 à 4 m d'est en ouest. Deux édifices ont été aménagés dans la cour (R et S). Le premier, placé dans l'angle sud-ouest sur une terrasse haute de 2,5 m, montre une orientation légèrement divergente par rapport aux autres édifices et était partiellement adossé au mur arrière de la cour, tandis que le deuxième présente un plan quadrangulaire, parallèle à l'aile K. Les deux édifices, connus seulement par des sondages, présentaient une partition interne en au moins cinq (R) et deux locaux (S). La présence d'éléments de fresques imitant le marbre et de placages de marbre importé témoignent d'un luxe certain. Leur fonction n'a pas encore été établie, mais, pour le bâtiment S, la richesse des décors, la position dominante et la découverte dans ses alentours de plusieurs morceaux d'une statue en bronze doré plus grande que nature, ont permis de proposer l'hypothèse d'un lieu de culte[109].

La cour O était bordée sur son côté Nord par le corps de bâtiment K qui reliait la résidence primitive au luxueux secteur thermal (L-M) et qui, partagé en différentes salles, présentait deux couloirs reliant le portique méridional à la galerie de façade Nord. Le bâtiment K était flanqué, côté cour, d'un long portique obliquant vers le sud-est et bordant les édifices N, N' et P. Ce portique, dont le stylobate, bordé d'un caniveau d'écoulement, a été largement fouillé en 1971, présentait un dénivelé de 1,20 m, marqué par deux emmarchements (fig. 5). Il était composé d'une

Fig. 5
Derrière la Tour. *Le stylobate du portique K et la St 75 (fouilles de 1971).*

106 Morel 2010, p. 72.

107 Morel 2010, p. 173.

108 Morel 2010, p. 158-164. Pour les deux mosaïques, *cf.* S. Delbarre-Bärtschi, S. Rebetez, *in:* Castella/de Pury-Gysel (dir.) 2010, p. 87-111.

109 Morel 2010, p. 174-176 et 180-181. Pour les fragments de statues en bronze, *cf.* Bossert 2010, p. 139 ss.

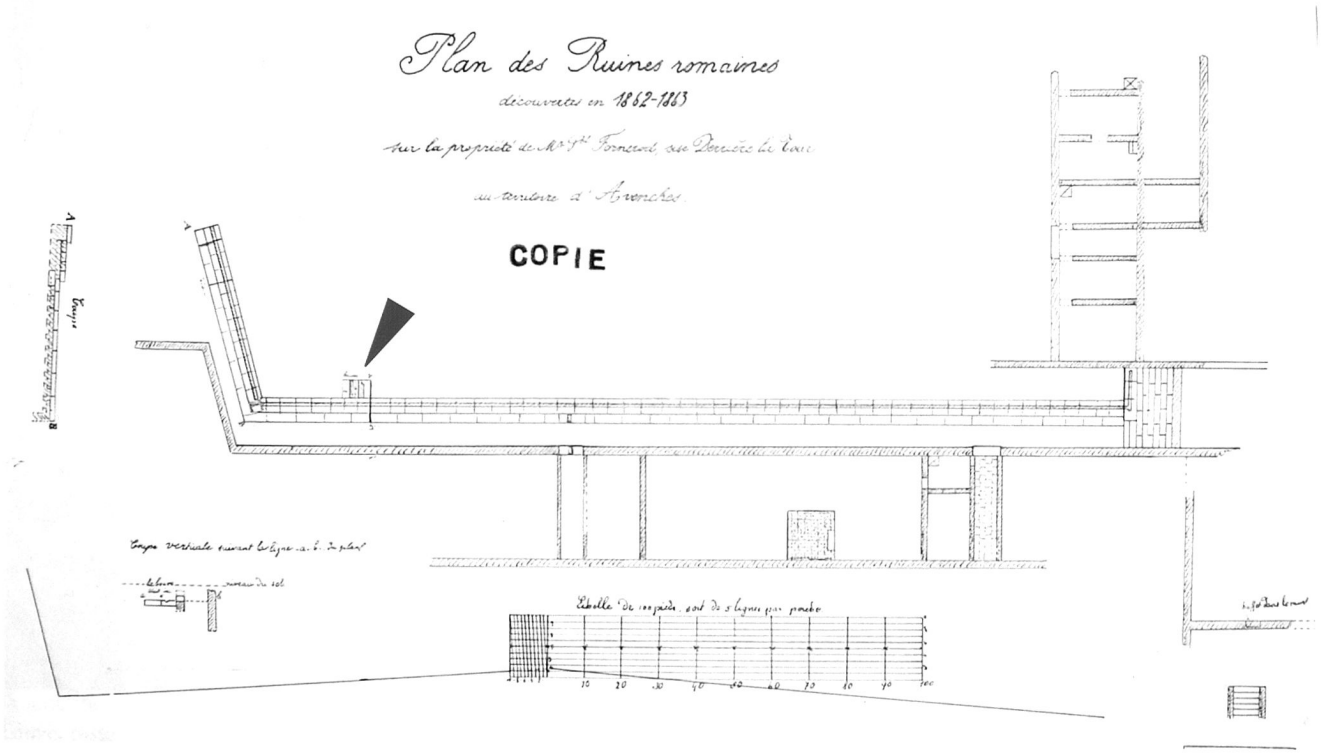

colonnade en grès de 2,31-2,54 m de hauteur, dont les dimensions et l'aspect laissent supposer la présence d'un deuxième étage[110].

À cette phase de monumentalisation du complexe ont fait suite des réfections ponctuelles entre la première moitié du IIIe s. ap. J.-C. (état 4B) et le troisième quart du IIIe s. ap. J.-C. (état 4C). Durant cette dernière phase, probablement suite à un incendie, on assiste à l'abandon de l'aile thermale L-M, tandis que le reste du complexe présente de faibles indices d'occupation au moins jusqu'au IVe s. ap. J.-C.

Proposition d'identification de l'ensemble architectural de *Derrière la Tour*

Les données à disposition des chercheurs en ce qui concerne la destination de ce vaste complexe restent difficiles à interpréter : si on peut aisément trouver des parallèles pour la *domus* originelle, l'état 4, correspondant à la monumentalisation du complexe et à son extension jusqu'à l'*insula 7*, trouve moins de comparaisons[111].

La présence de fragments de statues de bronze, d'un petit groupe de *militaria*, d'un fragment de siège d'apparat, du relief de la Louve ainsi que de plusieurs fragments de tables en bronze, dont un faisant référence à la riche famille des *Otacilii*[112], ont amené les chercheurs à penser que l'état 4 correspond à un édifice de type palatial ayant pu abriter des activités officielles. Celui-ci pourrait bien avoir été la demeure et le siège des activités de la riche famille des *Otacilii* et avoir été mise à disposition du gouverneur de la province pour être utilisée comme logement et/ou bureau pendant ses séjours avenchois pour administrer la justice et régler diverses affaires[113].

Suivant cette hypothèse, la zone Ouest du palais aurait pu comprendre des espaces réservés au propriétaire et aux invités de haut rang, en particulier des salles de réception et des appartements ; dans la zone Est auraient pu trouver place d'autres logements luxueux, des bureaux et même un possible lieu de culte (bâtiment S).

L'emplacement de la Louve

D'après la description fournie par Conrad Bursian en 1867 et le plan de fouilles conservé dans les archives du Musée romain d'Avenches (fig. 6), le champ de S. Fornerod se situait dans le secteur de la cour O. En effet, lors des fouilles de 1861-63, fut mis au jour un mur d'une longueur d'environ 260 pieds (env. 79 m) coudé vers l'est en angle obtus[114] : il s'agit en fait du mur arrière du portique qui flanquait l'aile K et continuait le long des locaux N, N' et P. À son extrémité ouest fut aussi mise au jour une rampe d'escalier qui reliait le corps principal A à la nouvelle aile K et à l'édifice J. Parallèlement à ce mur, les fouilleurs découvrirent un long alignement de dalles bordées d'un

Fig. 6
Derrière la Tour. *Plan des fouilles effectuées dans le champ de Samuel Fornerod. La flèche rouge désigne la St 74 où a été découverte la Louve.*

110 Morel 2010, p. 183-184 ; Ph. Bridel, *in :* Castella/de Pury-Gysel (dir.) 2010, p. 16-18.

111 *Cf.* p. ex. les *villae* de Nennig (D), Colombier (NE) : Morel 2010, p. 247-253.

112 Morel 2010, p. 263-264 ; R. Frei-Stolba, *in :* Castella/de Pury-Gysel (dir.) 2010, p. 329-350.

113 R. Frei-Stolba, *in :* Castella/de Pury-Gysel (dir.) 2010, p. 349-350.

114 Bursian 1867, p. 22.

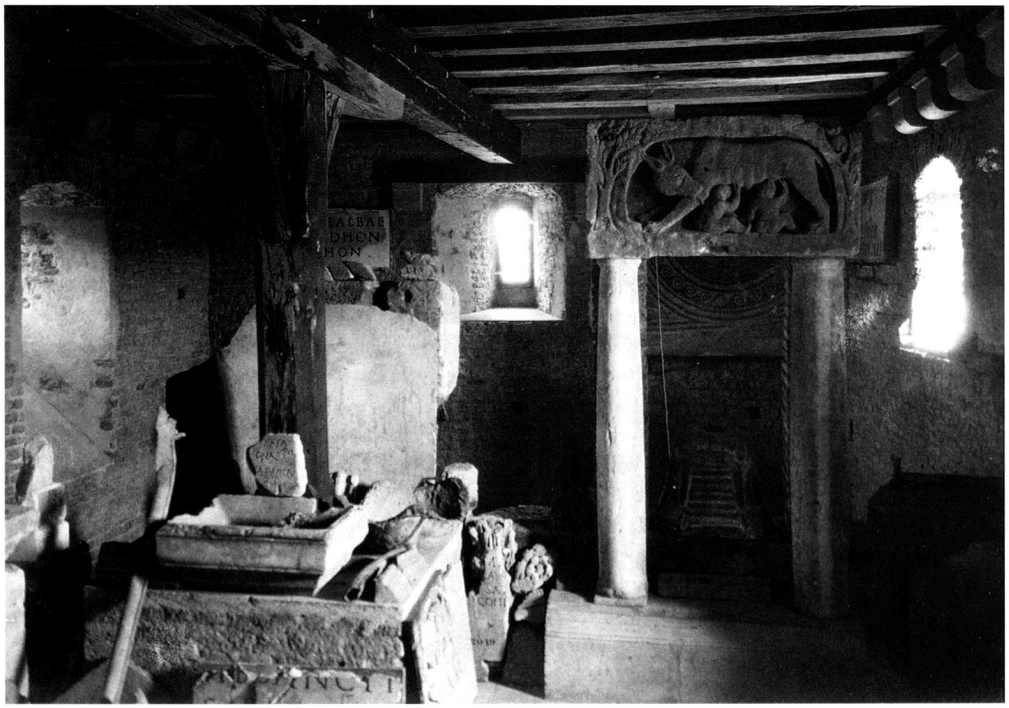

Fig. 7
Photo prise en 1921 par Fred Boissonnas au Musée romain. La Louve est mise en scène sur deux colonnes, suivant les comptes rendus des fouilles.

caniveau. Cette structure, à nouveau dégagée en 1971 (fig. 5 et 8), correspond au stylobate du portique, flanqué d'un caniveau d'évacuation des eaux[115].

À environ 6 m de l'angle est du stylobate, fut mis au jour, comme l'écrit C. Bursian *« das Relief mit der die Zwillinge säugenden Wölfin, [...], nebst zwei Säulen von weissem Marmor gefunden »*[116]. Ces deux colonnes, fort probablement en calcaire blanc et non en marbre, ne sont pas présentes dans l'inventaire lapidaire dressé par Philippe Bridel[117]; elles n'ont donc vraisemblablement pas franchi l'entrée du musée mais ont été perdues peu après leur découverte, tout comme un autre bloc auquel seule la *Gazette de Lausanne* fait référence[118]. Il est en tout cas vraisemblable que ces deux colonnes aient appartenu au portique et qu'elles ne soient pas à mettre en lien direct avec la Louve, contrairement à ce qui ressort des conclusions du début du XXe s., présentées dans le compte rendu des fouilles (fig. 7).

L'exécution d'une tranchée en 1996 a permis de compléter les informations données par les dessins de 1862 au sujet du « massif » dégagé en même temps que la Louve. Autour de ce massif de dalles (désigné comme la St 74 dans la publication de 2010), a été dégagé *« un lit de pierres calcaires liées au mortier de chaux d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur »*[119], mesurant environ 6 m² et appuyé contre le caniveau du stylobate. Cet aménagement est tout à fait semblable à la St 75 fouillée en 1971 une trentaine de mètres à l'ouest, toujours à côté du portique et mieux documentée que la St 74 (fig. 8). La St 75 est composée de trois dalles de grès occupant une surface d'environ 5 m² et est surmontée d'une base de colonne et d'un fragment de fût. Ces blocs, correspondant aux n°s 18 et 19 du catalogue dressé par Ph. Bridel, ne devaient pas faire partie du portique mais sembleraient plutôt être des pièces provenant d'un autre édifice, probablement réutilisées lors de l'aménagement de la St 75[120]. Un sondage réalisé en 1971 près de cette structure a révélé qu'à cet endroit de la cour, le sol était couvert de béton de tuileau sur une largeur minimale de 3,50 m à partir du portique; cet aménagement pourrait faire penser soit à une couverture particulière de la cour, soit à un fond de bassin. Cette dernière hypothèse semblerait corroborée par la présence dans la St 75 de caniveaux perpendiculaires à celui du portique. Cependant, la différence altimétrique entre le sol de la cour et le dallage ainsi que la présence d'éléments de colonnes en réemploi fait penser que ce dernier a été superposé au sol de la cour dans une étape de réaménagement postérieure à la phase palatiale (états 4B et 4C)[121].

Malheureusement, les lacunes des fouilles anciennes et le caractère très ponctuel des interventions menées dans la cour O, rendent difficile la

115 Morel 2010, p. 182-183, fig. 164-165.

116 Bursian 1867, p. 22.

117 Ph. Bridel, *in:* Castella/de Pury-Gysel (dir.) 2010, p. 9-40.

118 *Gazette de Lausanne* du 29 novembre 1862: *« Près de ce marbre on en a trouvé un autre, remarquable aussi mais ne valant pas le premier »*.

119 Morel 2010, p. 179.

120 Morel 2010, p. 179, fig. 163, 167 et p. 183; Ph. Bridel, *in:* Castella/de Pury-Gysel (dir.) 2010, p. 23 et 33.

121 Morel 2010, p. 179-180.

Fig. 8
Derrière la Tour. *Vues du massif St 75 (fouilles de 1971), sur lequel reposent trois blocs d'architecture en calcaire et en grès.*

compréhension non seulement des St 74 et 75 bordant le portique mais aussi de la cour tout entière. Par conséquent, aucune interprétation définitive n'a encore pu être développée par les chercheurs au sujet des deux structures « jumelles » et la fonction de la St 74, lieu de découverte de la Louve, reste toujours inconnue.

Le relief : entre interprétations et particularités

Même si les dernières recherches archéologiques n'apportent pas de solution définitive aux questions de son emplacement originel et de sa fonction, le bas-relief de la Louve s'insère bien dans le contexte semi-officiel du palais de *Derrière la Tour*, étant donné l'importance du sujet sculpté, représentant un épisode de la légende de fondation de Rome, et donc à forte connotation idéologique et politique. Il devient donc maintenant incontournable de procéder à une analyse iconographique ainsi qu'à une présentation des différentes interprétations que le relief a suscitées au fil du temps.

Un relief de production locale à l'iconographie complexe

Le bas-relief avenchois est sculpté dans un calcaire du Jura (calcaire urgonien), provenant d'une carrière exploitée sur la rive nord du lac de Neuchâtel[122], une roche très utilisée à *Aventicum*. À cause de cette particularité, ainsi que des sillages profonds, de la linéarité des figures et de leur légère disproportion, il peut être aisément qualifié de production provinciale et comparé à d'autres réalisations locales, telles par exemple que la statue d'un lion terrassant un animal[123].

Au-delà de sa beauté et de son remarquable état de conservation, à la différence de la plupart des bas-reliefs figurant le même sujet, la Louve d'Avenches présente une exceptionnelle richesse d'éléments iconographiques, tels que la grotte, les arbres, les différents oiseaux et l'oie sur le côté gauche du bloc qui ont été différemment interprétés par les chercheurs.

La grotte

La louve et les jumeaux sont parfaitement insérés à l'intérieur d'une structure semi-elliptique rappelant la grotte du Lupercal sur le Palatin, où a eu lieu l'allaitement miraculeux (*cf.* fig. 3, p. 18). La grotte présente un sol plat, parallèle au bord inférieur du relief, et une voûte en demi-cercle allongé. La figure de la louve semble adapter sa position à la forme de l'antre. La présence de cet élément iconographique permet de donner de la profondeur au bas-relief et de créer un jeu de zones d'ombre à l'intérieur, tout à fait semblable à l'effet d'une grotte naturelle.

Les arbres

La grotte est flanquée de deux arbres au feuillage identique. Celui de gauche (fig. 9), bénéficiant d'un espace plus large, présente un tronc épais et est formé d'une courte tige sèche et de branches feuillues (deux grandes et une plus petite) tandis que celui de droite (fig. 10), pressé entre la grotte et le bord du relief, a un tronc plus fin et quatre branches feuillues (deux grandes et deux petites). Les feuilles sont de simple forme ovale, rallongée dans la partie attachée à la branche. La simplicité de traitement empêche une identification certaine de la variété d'arbre utilisée comme modèle par le sculpteur, cependant plusieurs chercheurs ont proposé des hypothèses à ce sujet.

L'idée la plus simple est certainement celle de L. Martin, ensuite reprise par A. Sz. Burger : les deux auteurs, influencés par la présence de la *ficus Ruminalis* dans le récit littéraire, proposent d'identifier les deux arbres comme des figuiers[124].

122 Guisan 1973, p. 3.

123 Bossert 1998, p. 90 ; Bossert 2010, p. 132 et 136-138.

124 Martin 1891, p. 15 ; Burger 1961, p. 54.

Fig. 9 *(à g.)*
Détail du relief de la Louve d'Avenches. L'arbre à gauche de la grotte du Lupercal avec un oiseau en train de nourrir sa nichée.

Fig. 10 *(à dr.)*
Détail du relief de la Louve d'Avenches. L'arbre à droite de la grotte du Lupercal avec un oiseau et un hibou.

Toutefois, le feuillage est trop différent et C. Bursian, suivi aussi par E. Espérandieu, a préféré y reconnaître des lauriers[125]. Cette interprétation a également été soutenue par l'archéologue genevois W. Deonna qui, dans son analyse iconographique du relief d'Avenches, a proposé que le figuier, peu connu au nord des Alpes, avait été remplacé par un laurier, certainement mieux diffusé dans cette région. Cet arbre aurait le privilège non seulement d'avoir un feuillage fort similaire à celui représenté sur le relief, mais aussi celui d'être également un arbre sacré de Mars; de cette façon, il continuerait à symboliser, comme le figuier, la présence du dieu dans l'épisode légendaire[126]. Le chercheur pousse son analyse encore plus loin, en proposant aussi une explication sur la présence de deux arbres au lieu d'un seul, comme le rapporte le récit canonique. Ce dédoublement s'expliquerait non par des raisons esthétiques, liées à l'équilibre de la composition iconographique, mais serait une reprise du thème gémellaire présent dans le rêve de Rhéa Silvia narré par Ovide, où les jumeaux sont symbolisés par deux palmiers[127].

Le nid d'oisillons, les deux oiseaux et le strigidé

Entre les deux grandes branches feuillues de l'arbre de gauche est sculpté un nid (fig. 9); à l'intérieur sont placés trois oisillons qui attendent la nourriture amenée par un oiseau venant de droite. Symétriquement, en miroir, un deuxième oiseau de la même espèce, dont la partie supérieure est cassée, est représenté sur la droite du relief en train de se poser sur une branche (fig. 10).

Étant donné la simplicité de la caractérisation de ces animaux, présentant seulement un corps arrondi, une queue et un bec courts ainsi qu'une aile repliée le long du corps, il est malheureusement presque impossible d'identifier l'espèce à laquelle ils pourraient appartenir. Bien évidemment, certains chercheurs, comme E. Secretan et E. Dunant, ont voulu suivre la légende et identifier les oiseaux comme des pics, animaux sacrés de Mars[128]. W. Deonna aussi reprend et développe cette hypothèse, en soulignant que la double représentation des pics, exactement comme dans le cas des deux arbres, aurait été figurée pour rappeler la gémellité des fondateurs de Rome[129]. Le dernier auteur à proposer une interprétation sur ce point a été E. Espérandieu, qui voit sur la droite un passereau en train d'attaquer un hibou[130].

125 Bursian 1869, p. 35; Espérandieu 1918, vol. VII, p. 106.

126 Deonna 1918, p. 100-101; Roscher, *s.v. Mars*, p. 2428.

127 Deonna 1918, p. 101-102; Ov., *Fastes*, III, vv. 28-38.

128 Secretan 1897, p. 122; Dunant 1900, p. 7.

129 Deonna 1918, p. 102.

130 Espérandieu 1918, vol. VII, p. 106.

La présence du nid, en revanche, semble à première vue plus facile à expliquer, car elle évoque l'idée de fécondité, comme le suggère bien W. Deonna[131]. Cependant, une analyse menée par J. M. C. Toynbee a aussi montré que la scène des oiseaux amenant de la nourriture aux oisillons est assez commune dans l'iconographie funéraire, dans laquelle elle peut symboliser la piété du défunt envers ses enfants[132].

Une identification plus sûre peut être en revanche proposée pour l'oiseau présent entre les deux branches de l'arbre de droite : il s'agit d'un exemplaire appartenant à la famille des strigidés, c'est-à-dire un hibou ou une chouette. Ce type d'oiseau est clairement reconnaissable à son corps très arrondi et à la base de sa tête détachée du reste du corps. L'idée a déjà été proposée par C. Bursian et l'oiseau a également été identifié comme un hibou par E. Secretan, E. Espérandieu, H. Bögli et C. Meylan, L. Martin et E. Dunant, les deux derniers auteurs le désignant comme symbole de sagesse et attribut d'Athéna[133]. C. Dulière et W. Deonna, en revanche, préféreraient y voir une chouette, oiseau prophétique consacré à Vesta et symbolisant, pour Deonna, la vestale Rhéa Silvia[134].

Toutefois, le seul oiseau mentionné par la légende des jumeaux est le pic. Quelle signification pourrait donc avoir la présence d'un strigidé et d'un couple d'oiseaux avec leurs oisillons ? Prenant momentanément de la distance avec l'épisode mythique et ses symbolismes propres, on pourrait considérer l'hypothèse que le sculpteur pourrait tout simplement avoir voulu représenter une scène naturaliste, composée d'un couple d'oiseaux en train l'un de nourrir sa nichée, l'autre de défendre les petits de la présence d'autres oiseaux, le strigidé dans ce cas. Cette hypothèse trouverait aussi un parallèle dans deux canthares d'argent du trésor de Boscoreale (I) qui représentent des cigognes nourrissant leurs petits et défendant leur nourriture de l'attaque d'une autre cigogne (fig. 11)[135].

Suivant cette conjecture, tous les éléments en dehors de la grotte pourraient symboliser *« le calme et la solitude du lieu »*[136], ou plutôt rappeler la colline boisée du Palatin, où la louve fit son apparition pour sauver Rémus et Romulus. Certainement celle-ci n'est qu'une hypothèse à tenir en considération lors de l'interprétation du relief, sans pourtant totalement exclure l'idée d'une signification symbolique de chaque élément, vu la dimension idéologique de la scène du Lupercal.

L'oie

Sur la face latérale gauche du bloc, entourée d'un cadre plus fin sur les côtés et plus large sur le bord inférieur, une oie, le cou tendu vers le haut, becquète quelque chose (fig. 12). Cette fois-ci, l'animal est parfaitement reconnaissable et aucun chercheur n'a avancé de propositions différentes, si l'on exclut M. Kempchen qui préfère parler de manière plus générique d'un oiseau[137]. Cependant, les interprétations au sujet de ce que l'oie tient dans son bec sont assez divergentes : la plupart des chercheurs voit des baies[138], sauf L. Martin (qui pense à une feuille), M. Kempchen (des raisins) et C. Dulière, qui n'avance aucune hypothèse (objet indéterminé)[139].

L'oie n'a certainement rien à voir avec la légende de fondation de Rome et l'abandon des jumeaux. Toutefois, elle avait une place assez importante dans la vie quotidienne et religieuse des Romains. Elle était par exemple utilisée en médecine pour ses vertus aphrodisiaques et son plumage était considéré comme très précieux ; particulièrement appréciée sur les tables des riches Romains, elle était déjà à cette époque spécialement nourrie pour la production de foie gras. Sur

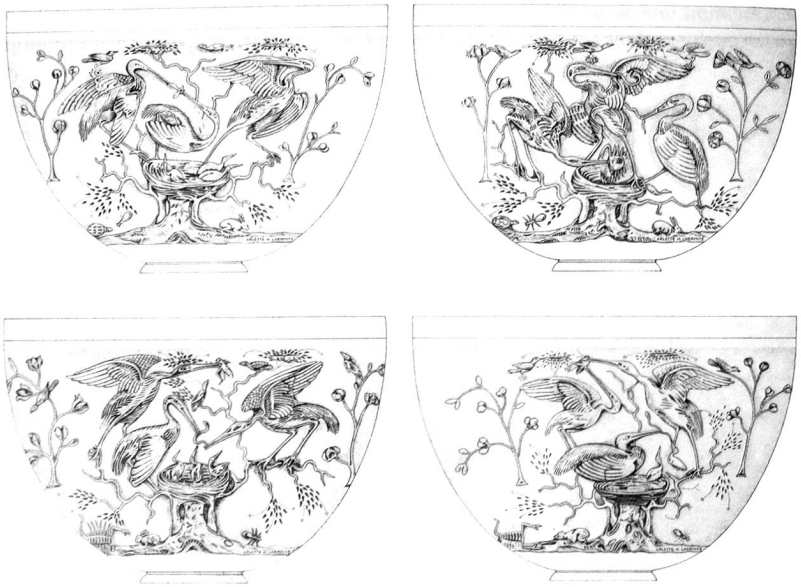

Fig. 11

Canthares en argent du trésor de Boscoreale (I) représentant des cigognes nourrissant leurs oisillons.

131 Deonna 1918, p. 102.

132 Toynbee 1973, p. 279-280, avec une liste d'exemples.

133 Bursian 1869, p. 35 ; Secretan 1897, p. 122 ; Espérandieu 1918, vol. VII, p. 106 ; Bögli/Meylan 1980, p. 40 ; Martin 1891, p. 15 ; Dunant 1900, p. 7-8.

134 Dulière 1979, vol. II, p. 44. n° 111 ; Deonna 1918, p. 103-104.

135 Baratte 1986, p. 55-57 (cat. Louvre Bj 1903 et Bj 1904) ; Toynbee 1973, p. 280.

136 Martin 1891, p. 15.

137 Kempchen 1995, p. 102.

138 Dunant 1900, p. 8 ; Espérandieu 1918, vol. VII, p. 107 ; Guisan 1973, p. 24 ; Bögli/Meylan 1980, p. 40 ; Bossert 1998, p, 89 ; Bossert 2010, p. 128 ; *Lupa*, n° 8795.

139 Martin 1891, p. 15 ; Kempchen 1995, p. 102 ; Dulière 1979, vol. II, p. 44, n° 111.

Fig. 12
Relief de la Louve d'Avenches. Face latérale gauche représentant une oie en train de becqueter un fruit.

le plan religieux, elle était l'animal sacrificiel de plusieurs divinités, comme par exemple Priape, Junon et Mars[140].

Dans le cadre du bas-relief d'Avenches, si l'on excepte l'opinion de C. Bursian qui l'a interprétée comme symbole d'abondance d'eau[141], le lien principal établi par les chercheurs l'a été avec une autre légende romaine très connue : celle des oies du Capitole qui ont sauvé la ville lors du fameux siège de Rome en 390 av. J.-C.[142]. Cet épisode, rapporté par Tite-Live, raconte le miracle des oies sacrées de Junon qui, entendant les pas des attaquants, crièrent jusqu'à réveiller les Romains, leur permettant ainsi de défendre leur ville (texte 9, p. 76). Sur le Capitole, se situait effectivement le temple de *Iuno Moneta*, dont l'épiclèse serait dérivée du verbe *monere* (avertir) : la divinité était donc considérée comme celle qui avertit et qui prévient, tout comme ses oies avertirent les Romains de l'arrivée des Gaulois[143].

Le lien entre la divinité et ces animaux semble à première vue très clair. Toutefois, à cause de la rareté des témoignages iconographiques montrant Junon en compagnie de ses oies[144], ce lien ne fait pas l'unanimité des chercheurs et certains proposent d'interpréter les oies présentes sur le Capitole simplement comme des animaux utilisés lors des *auguracula*, les rites de divination basés sur l'analyse de leur nutrition[145].

Laissant de côté les doutes au sujet du lien entre l'oie et Junon, il semble toutefois assez difficile d'établir un lien entre la scène du Lupercal et les oies du Capitole. De plus, dans le relief avenchois, on a affaire à une seule oie qui, visiblement, tient quelque chose dans son bec et non pas à un groupe d'animaux criant, comme c'est le cas dans les représentations et dans le récit livien.

À partir de ces observations, prend ainsi forme une deuxième hypothèse au sujet de l'oie avenchoise, qui propose de lier l'animal au culte de Mars[146].

Ce lien se développe principalement à partir d'une des épigrammes de Martial, poète du Ier s. ap. J.-C., qui révèle que l'oie était une victime sacrificielle de Mars (texte 10, p. 76).

L'association des oies avec Mars peut paraître étrange au premier regard, mais s'explique bien de la même façon que pour *Iuno Moneta*, c'est-à-dire par la vigilance et le caractère assez agressif de ces animaux, deux traits fondamentaux pour les soldats[147].

D'autres témoignages du lien entre l'oie et Mars peuvent être vus dans les bas-reliefs re-

Fig. 13
Roquepertuse (Bouches-du-Rhône, F). Statue en ronde bosse d'une oie retrouvée dans le sanctuaire celtique.

140 Pour une liste détaillée des significations et renvois littéraires, *cf.* p. ex. Speyer 1973, p. 178-189 ; Toynbee 1973, p. 261-264 ; les entrées correspondantes *in : DNP*, vol. 4, p. 778-780 et Roscher, vol. I, 2, p. 711-735.

141 Bursian 1869, p. 36.

142 Secretan 1897, p. 122 ; Dunant 1900, p. 8. L'hypothèse est aussi citée par Deonna 1918, p. 104, sans pourtant qu'il y adhère.

143 Cicéron, *De Divinatione*, 2, 69. Pour une discussion sur l'emplacement du temple et le rapport entre Junon et les oies, *cf.* p. ex. Ziolkowski 1993.

144 Seuls trois reliefs ont été recensés dans son étude par Mattern 1993, p. 110, nos 1-3.

145 P. ex. Ogilvie 1965, p. 734.

146 L'hypothèse a été développée seulement par Dulière 1979, vol. I, p. 227 ; Deonna 1918, p. 105-106.

147 Speyer 1973, p. 181.

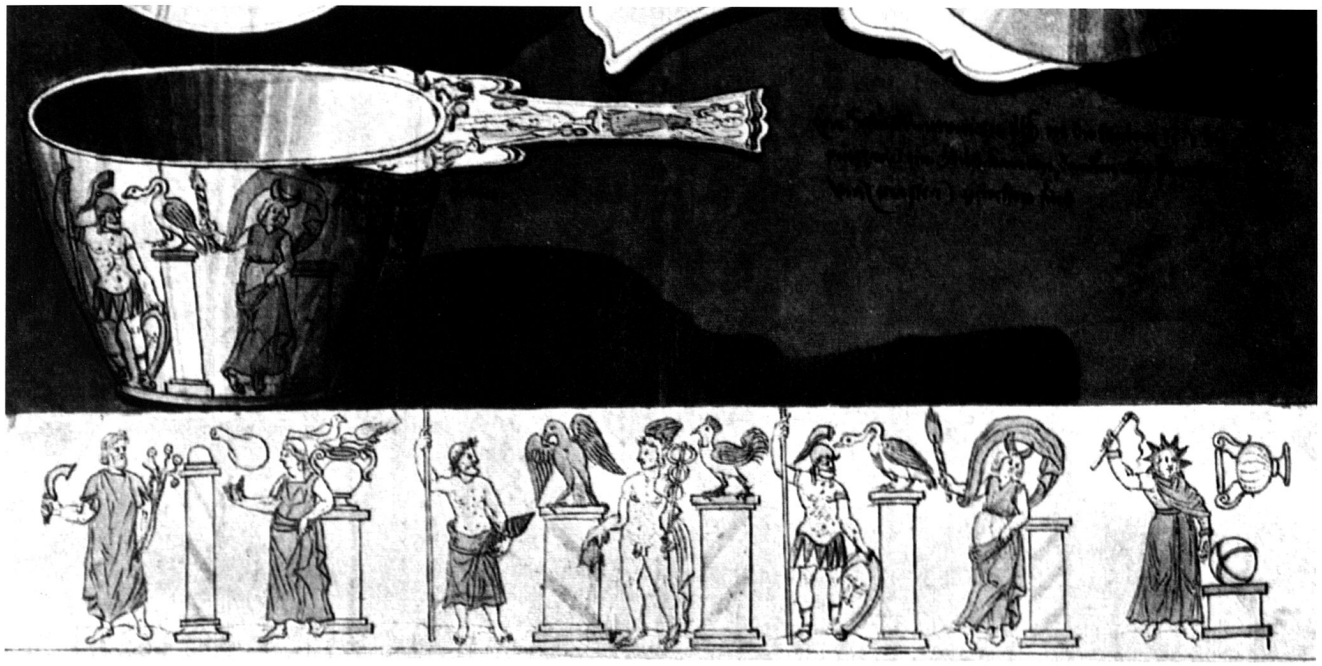

présentant le dieu accompagné de cet animal découverts dans les provinces nord-occidentales (Bretagne et Germanies principalement). Ces zones appartiennent au domaine celtique, dans lequel l'oie revêt une certaine importance, comme en témoigne par exemple le fait qu'elle était sacrée pour les Bretons[148]; une statue d'oie en ronde-bosse de 60 cm de hauteur datée du IIIe s. av. J.-C. a de même été découverte dans le sanctuaire celtique de Roquepertuse (Bouches-du-Rhône) dédié à une divinité guerrière, où elle faisait partie de l'apparat décoratif (fig. 13)[149].

Les bas-reliefs en pierre représentant l'oie à côté de Mars sont assez répandus dans la province britannique, où six exemplaires proviennent de la seule ville de Housesteads (Northumberland) près du Mur d'Hadrien. Dans les zones du *limes* germanique et danubien se mêlent également à ce type de reliefs de nombreux objets métalliques décorés avec Mars et l'oie, tels que des coupes en argent et des plaques de cuirasse en bronze, tous à placer dans un contexte militaire[150]. Relevons enfin la présence d'une représentation de Mars avec l'oie sur une patère d'argent datée de la première moitié du IIIe s. ap. J.-C. et trouvée à Wettingen (AG), dans un probable lieu de culte de Mithra (fig. 14)[151].

Le lien entre Mars et l'oie dans ces zones de culture celto-romaine semblerait être donc aisément confirmé. Toutefois, il reste assez difficile d'attribuer la présence de l'oie à une épiclèse précise du dieu guerrier. En effet, l'oie est associée à la fois à *Lenus Mars*, dieu celtique féroce et protecteur de la santé, dont le sanctuaire principal était situé à Trèves mais dont le culte était aussi répandu en Bretagne[152], et à *Mars Thincsus*, invoqué à Housesteads et pour lequel on possède une inscription votive et un relief en forme d'arc (fig. 15)[153]. Outre ces deux divinités, Mars et l'oie sont associés aussi dans des dédicaces à des divinités typiquement romaines, telles que les *Numina Augustorum* et la déesse *Victoria*[154].

Fig. 14

Wettingen (AG). Dessin d'une patère en argent représentant les dieux de la semaine accompagnés de leurs animaux sacrés. Le cinquième dieu est Mars, en armes et avec une oie à ses côtés.

Fig. 15

Housesteads (Northumberland, GB). Relief en forme d'arc figurant, au centre, Mars armé avec une oie à sa gauche.

148 César, De Bello Gallico, V, 12, 6: *« Leporem et gallinam et anserem gustare fas non putant; haec tamen alunt animi voluptatisque causa. », « Le lièvre, la poule et l'oie sont à leurs yeux nourriture interdite; ils en élèvent cependant, pour le plaisir ».*

149 Lescure/Gantès 1991, p. 15; *L'art celtique en Gaule* 1983-1984, p. 136.

150 *LIMC, s.v. Mars*, p. 577-578; Mattern 1993 recense 27 pièces présentant ce type iconographique.

151 Simonett 1946, p. 12.

152 Mattern 1993, p. 102, et p. 114, n° 16; Green 1992, p. 142-143.

153 Coulston/Phillips 1988, p. 64-65, pl. 44-45.

154 Mattern 1993, p. 111, n° 6; p. 112-113, nos 9-10.

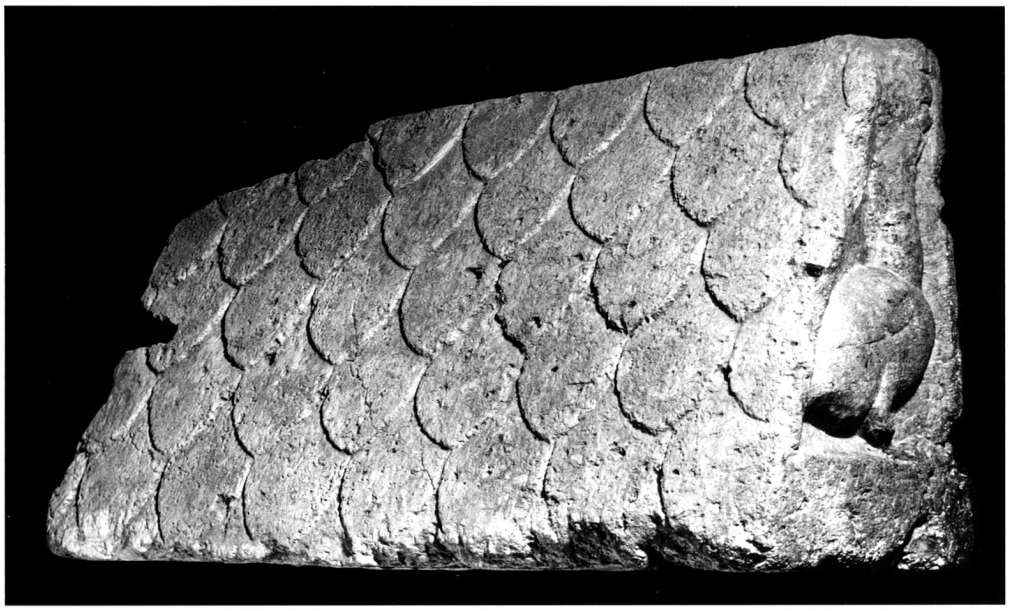

Fig. 16
Relief de la Louve d'Avenches. Face arrière ornée de cinq rangées de tuiles en écailles.

Toutefois, l'oie est aussi liée au culte de Jupiter: dans ce cadre, elle pourrait figurer sa femme Junon, comme cela semble être le cas pour un autel de Chester (Cheshire)[155]; ou alors comme dans le cas de Kastell Traismauer (Sankt-Pölten, A) où elle est représentée à côté de Mars et en lien avec Jupiter Dolichenus, fort probablement vénéré par les militaires en tant que protecteur de l'État romain et conservateur du monde[156].

Une troisième et dernière hypothèse interprétative, développée par le seul W. Deonna, propose de voir dans l'oie un symbole des *Gantunae*, des déesses-oies ayant protégé une localité du même nom[157]. Ce terme dériverait de *ganta*, définissant les oies germaniques[158].

Le manque de recherches spécifiques éclairant la symbolique du lien entre l'oie et Mars ainsi que l'absence de la divinité dans l'iconographie du bas-relief avenchois rendent pour le moment difficile de soutenir la seule piste de Mars. Toutefois, la forte présence du dieu dans la légende de fondation de Rome et en particulier dans l'épisode du Lupercal, invite à approfondir la signification du rapport instauré par le dieu avec l'oie dans les zones provinciales à forte présence militaire.

La toiture en écailles

La face postérieure du bloc d'Avenches est taillée en oblique, donnant à la section une forme trapézoïdale, et présente un décor de cinq rangées d'écailles arrondies et imbriquées (fig. 16)[159]. Une seule interprétation étiologique de cette ornementation a été proposée au fil du temps: il s'agit de celle de W. Deonna, d'après lequel le décor aurait servi à rappeler la toiture de la cabane de Romulus sur le Palatin[160].

Cette interprétation ne peut évidemment plus être retenue aujourd'hui. On sait désormais que ce décor reproduit le dessin d'une toiture de tuiles (métalliques?) disposées en écailles. Ce type de décor se retrouve régulièrement sur les flèches ou les coupoles sommitales des monuments funéraires gallo-romains (*cf.* par ex. fig. 35 et 36, p. 47). À Avenches même, il ornait par exemple le couronnement des deux monuments tibéro-claudiens d'*En Chaplix*[161]. Étant donné ce type d'usage, la présence sur le même bloc du motif en écailles et des représentations de la louve et de l'oie pose des problèmes d'interprétation, car les blocs qui servaient à la réalisation de ces flèches ne comportaient pas d'autre décor. Comme on le verra un peu plus loin, cette particularité s'explique sans doute par le fait que le relief à la louve et la toiture en écailles ne sont pas contemporains!

La face latérale droite

La face latérale droite du relief est la seule face visible à ne pas présenter de décor sculpté (fig. 17). Cette caractéristique a toujours été laissée pour

155 Henig 2004, vol. I, 9, p. 4, n° 8, pl. 5.

156 Mattern 1993, p. 104-105, p. 117-118, n° 30.

157 Deonna 1918, p. 106; Roscher, s.v. Gans, vol. I, 2, p. 735.

158 Pline l'Ancien, *Naturalis Historia*, X, 29: «[...] *E Germania laudatissima; candidi ibi, verum minores; gantae vocantur.*», «[Le duvet] *le plus estimé vient de Germanie. Les oies y sont blanches, mais plus petites; on les nomme* gantae.».

159 D'après la définition de Ginouvès *et al.* 1998, vol. I, p. 167: «*écaille: élément rappelant l'écaille de poisson. La figure, inscriptible dans un carré ou un losange, comporte deux côtés conjoints concaves et deux autres convexes; ces derniers sont éventuellement en continuité: s'ils forment ainsi un demi-cercle, alors on parle d'écaille ronde, sinon elle est arrondie ou pointue.*».

160 Deonna 1918, p. 104.

161 Flutsch/Hauser 2012, vol. 1, p. 67-68, 213-215 et 246-248.

compte et la plupart des chercheurs l'ont simplement considérée comme une face de joint, donc non visible[162].

Seuls deux chercheurs, M. Kempchen en 1995 et M. Bossert en 1998 puis en 2010, se sont penchés de plus près sur la question afin de trouver une explication à l'absence de tout décor sculpté sur cette face. Les deux s'accordent pour affirmer qu'il est possible d'y reconnaître un cadre d'anathyrose[163] permettant l'adhésion entre les différents blocs composant une assise. Cet aménagement technique consiste en principe en un léger creusement de la partie centrale de la face de joint du bloc (démaigrissement) laissant un bandeau parfaitement lisse qui suit soit une arête (bandeau d'anathyrose), soit deux (anathyrose en *gamma* ou en bandeaux parallèles), soit trois (anathyrose en *pi*) ou encore toutes les arêtes du bloc (anathyrose complète)[164]. Ce dernier cas semblerait correspondre à la face droite du relief.

Leur opinion est confortée, à leurs yeux, par la présence d'un long trou de forme rectangulaire dans la partie haute du bord oblique de la face latérale droite, qui a en partie provoqué une cassure sur le bord du décor en écailles. D'après les deux chercheurs, il s'agirait d'un trou de crampon, pour permettre le scellement horizontal du relief avec un autre bloc contigu, au moyen d'une agrafe ou d'un tenon métallique[165].

Dans son analyse, M. Kempchen justifie également la présence d'un autre bloc à côté du relief par deux arguments esthétiques. D'une part, certaines écailles du côté de la face latérale droite sont interrompues et devraient donc continuer sur un deuxième bloc adjacent; d'autre part, on mesure une différence de 8 cm entre les deux espaces à côté de la grotte, ce qui ferait penser que le plus petit, c'est-à-dire celui de droite accueillant l'arbre avec la chouette, devrait se prolonger sur l'autre bloc pour équilibrer la composition[166].

Toutefois, l'examen du bloc effectué au musée permet désormais de remettre en cause l'hypothèse soutenue par les deux chercheurs.

Prenant d'abord en considération les remarques de caractère esthétique faites par M. Kempchen, nous avons pu observer que les interruptions d'écailles sont visibles non seulement sur le côté droit du relief, mais aussi sur celui de gauche, contigu à l'oie (fig. 16). De plus, le sculpteur a travaillé l'arbre sur la droite de manière si soignée que deux de ses tiges se prolongent légèrement sur la face droite (fig. 17). Cette opération aurait clairement été inutile si la composition devait continuer sur un deuxième bloc contigu. Ces constats sont donc clairement en contradiction avec les arguments de M. Kempchen.

En poursuivant l'analyse de la face droite et en se focalisant sur le soi-disant cadre d'anathyrose, il a été possible d'observer que les deux bandeaux verticaux sont très minces et que celui du bas présente lui une hauteur de 10 cm. Cette hauteur correspond exactement à celle du socle des faces antérieure et latérale gauche du bloc, représentant respectivement la scène de l'allaitement et l'oie qui picore (fig. 3 et 12)[167]. De plus, on peut voir que la partie centrale de la face, totalement lisse, ne présente pas de traces de démaigrissement et que les trois bandeaux sont simplement délimités par des sillons peu profonds qui définissent une sorte d'encadrement tout à fait semblable à celui entourant l'oie (fig. 12 et 17). Ces sillons correspondent donc de toute évidence à des tracés préparatoires réalisés par le sculpteur.

Fig. 17
Relief de la Louve d'Avenches. Face latérale droite.

162 *Cf.* p. ex. Secretan 1897, p. 122; Bachofen 1868, p. 430; Dunant 1900, p. 8.

163 Kempchen 1995, p. 103, 213, n° 81; Bossert 1998, p. 89; Bossert 2010, p. 128.

164 Ginouvès *et al.* 1998, vol. I, p. 105-106.

165 Ginouvès *et al.* 1998, vol. I, p. 108; pour une typologie des agrafes, *cf.* p. 109-111.

166 Kempchen 1995, p. 103, 213.

167 Relevons toutefois que la hauteur de ce socle sur la face centrale sculptée avec la louve n'est pas régulière, passant de 10 cm sur le côté gauche à 8 cm sur la droite.

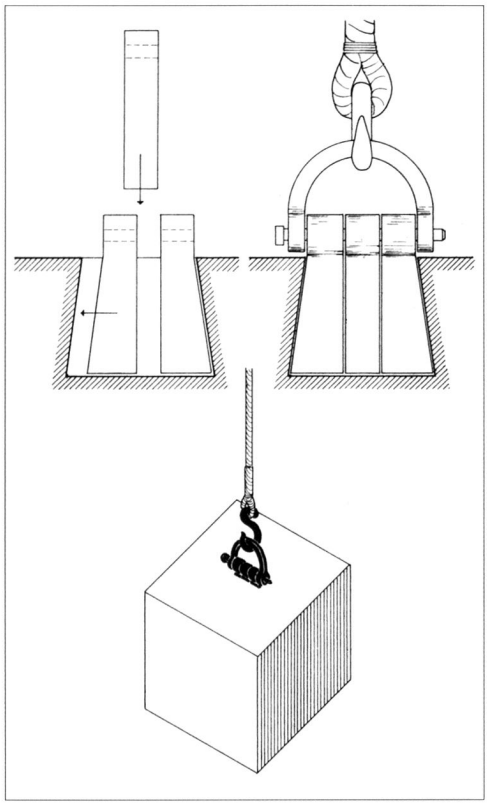

Fig. 18
Fonctionnement de la louve, dispositif de soulèvement des blocs.

Le dernier argument fourni par M. Kempchen et M. Bossert à l'appui de l'hypothèse d'un cadre d'anathyrose était la présence du trou de crampon. On notera tout d'abord que ce logement est placé tellement près de la surface sculptée qu'il a de fait provoqué une cassure dans la face postérieure du relief. En analysant le bloc avec Ph. Bridel et Th. Hufschmid, responsables successifs des monuments du SMRA, il a été possible de constater que ce logement présente une forme en queue d'aronde (environ 10,5 x 12,5 cm; profondeur 9,5 cm). Cette configuration permet d'y reconnaître en réalité un trou de louve, c'est-à-dire une mortaise dans laquelle s'insérait le dispositif formé de trois pièces en métal reliées à un crochet, qui était utilisé pour soulever les blocs afin de les mettre en place (fig. 18). Cette identification ne permet pas seulement d'écarter l'argument de M. Kempchen et M. Bossert, mais pose aussi de nouvelles interrogations sur le destin de ce bloc.

Un bloc d'architecture à l'histoire complexe

L'examen minutieux du bloc de la Louve a donc livré de nouvelles informations qui obligent à reconsidérer son histoire. La présence du trou de louve et du décor de tuiles en écailles atteste en effet au moins deux emplois successifs du bloc, antérieurs à la réalisation du relief (fig. 19).

Situé à l'origine au barycentre du bloc, le trou de louve de la face latérale droite témoigne d'un premier usage sous la forme d'un gros bloc vraisemblablement parallélépipédique, dont les dimensions minimales supposées sont d'environ 120 x 60 x 60 cm (fig. 19, a). Il aurait pu s'agir par exemple du socle d'un petit monument ou d'une statue.

Dans un deuxième temps, ce bloc a été retaillé en vue de la réalisation d'un élément de flèche de monument funéraire ornée de tuiles en écailles. Il est possible que cet élément ait été très similaire, par sa forme, ses dimensions et sa section trapézoïdale, au bloc dans son état actuel. Dans la mesure où le décor d'écailles n'est pas limité latéralement par le bandeau lisse qui marque normalement la transition entre les pans de toiture, on peut penser que cet élément se situait au milieu d'un pan (fig. 19, d). Cet élément a-t-il été mis en place sur un monument ou a-t-il été abandonné avant même sa mise en œuvre? La présence de trous de goujon[168] sur les faces supérieure et inférieure du bloc pourrait aller dans le sens de la première hypothèse. Trois indices semblent toutefois plaider en faveur de la seconde: d'une part, aucun trou de louve n'est visible au sommet du bloc; d'autre part, la présence du trou de louve préexistant sur la face latérale du bloc a créé un point de faiblesse et peut-être provoqué une cassure au moment de la taille du plan incliné et de la sculpture des tuiles. Enfin, il semble difficile d'imaginer qu'on se soit permis de démanteler un monument funéraire, protégé par les usages et les lois, avant le déclin de la ville.

Ce n'est donc que dans un troisième temps que le bloc a été retaillé dans sa forme actuelle et qu'on y a sculpté la louve et l'oie (fig. 19, c).

La destination de ce relief et la forme du monument dans lequel il s'insérait demeurent, quoi qu'il en soit, très difficiles à établir.

Le seul chercheur à avoir proposé une reconstitution hypothétique du monument orné du bas-relief (*cf. infra* et fig. 20) a été M. Bossert. Cependant, les observations faites jusqu'ici – en particulier l'absence du cadre d'anathyrose – soulèvent des questions sur sa destination effective. Faut-il supposer que les tracés préparatoires à la pointe aient été faits sur les trois faces par le sculpteur, sans savoir si l'une d'elles resterait vide ou serait utilisée comme face de joint? Pourquoi avoir sculpté ce bloc qui présentait une cassure ou un point de faiblesse dû à la présence d'un trou de louve sur l'une de ses faces?

Ces questions n'étant pas faciles à résoudre, il apparaît indispensable d'approfondir les possibles interprétations de la fonction du relief et de passer en revue le catalogue des autres reliefs représentant la louve romaine, avant toute conclusion hâtive. Ce complément d'enquête permettra peut-être d'obtenir un aperçu complet de la situation et les éléments nécessaires pour prendre position.

168 Cavités dans lesquelles étaient enfoncés des éléments métalliques afin de faciliter le scellement vertical des blocs. *Cf.* Ginouvès *et al.* 1998, vol. I, p. 113.

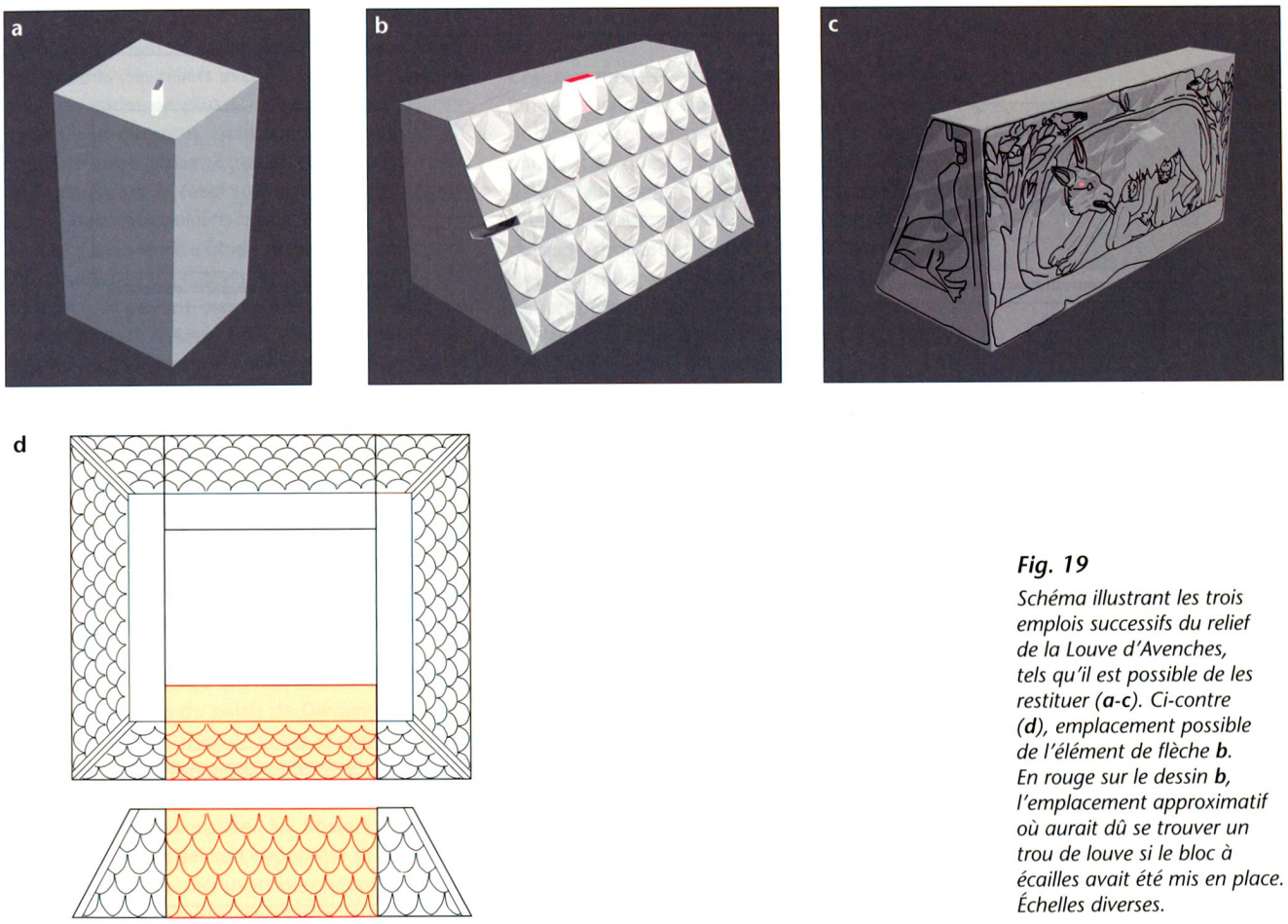

Fig. 19

*Schéma illustrant les trois emplois successifs du relief de la Louve d'Avenches, tels qu'il est possible de les restituer (**a-c**). Ci-contre (**d**), emplacement possible de l'élément de flèche **b**. En rouge sur le dessin **b**, l'emplacement approximatif où aurait dû se trouver un trou de louve si le bloc à écailles avait été mis en place. Échelles diverses.*

Les différentes hypothèses interprétatives

Depuis sa découverte en 1862, plusieurs hypothèses relatives à la fonction du bloc et, par conséquent, à celle de l'édifice qu'il ornait, ont été avancées.

Le premier savant à s'occuper du relief, peu après sa découverte, a été l'archéologue et philologue allemand C. Bursian. L'usage de l'édifice où avait été retrouvé le bloc n'étant encore pas clair, le savant n'en donna pas une interprétation particulière. Il tendait en tout cas à exclure l'appartenance du relief à un contexte militaire et à privilégier un contexte funéraire puisque le thème iconographique de la louve romaine est aussi présent sur des sarcophages[169].

Dans les mêmes années, le savant bâlois J. J. Bachofen, professeur de droit romain et pionnier des études du symbolisme religieux, publia un article qui donna naissance à l'un des deux courants interprétatifs principaux au sujet du relief. Le savant proposait de voir dans le bas-relief avenchois la partie supérieure d'un monument funéraire. Cette hypothèse naissait principalement de la présence d'éléments étrangers au mythe de la louve romaine, tels que le nid d'oisillons, la chouette et l'oie sur la face latérale[170]. Cette opinion a été reprise par plusieurs chercheurs jusque dans les années 1990[171]. L'idée a également été appuyée par M. Bossert dans le premier de ses deux écrits dédiés au relief et reprise dernièrement dans la base de données <ubi-erat-lupa.org>[172].

Le deuxième courant interprétatif, initié par E. Secretan, avance l'hypothèse que le relief ait été un symbole de la domination et de la puissance romaine et qu'il ait sans doute appartenu au décor d'un édifice public, très probablement à caractère militaire[173]. Cette opinion a été ensuite partagée par L. Martin, W. Deonna et W. Fetscherin, d'après lequel le relief représenterait le lien entre la colonie d'Avenches et Rome[174]. Les auteurs du catalogue de l'exposition *Römer am Rhein* sont du même avis et lancent l'hypothèse

169 Bursian 1867, p. 22 et Bursian 1869, p. 36.

170 Bachofen 1868, p. 429.

171 Roscher, *s.v. Romulus und Remus*, vol IV, p. 204, n° 15; Burger 1961, p. 54; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20; Noelke 1976, p. 438, n° 3; Jobst 1972, p. 279, n. 59; Aichholzer 1983, n° 204; Kempchen 1995, p. 103.

172 Bossert 1998, p. 89; *Lupa*, n° 8795.

173 Secretan 1888, p. 18 et Secretan 1897, p. 122.

174 Martin 1891, p. 15; Deonna 1918, p. 110-111; Fetscherin 1885, p. 68.

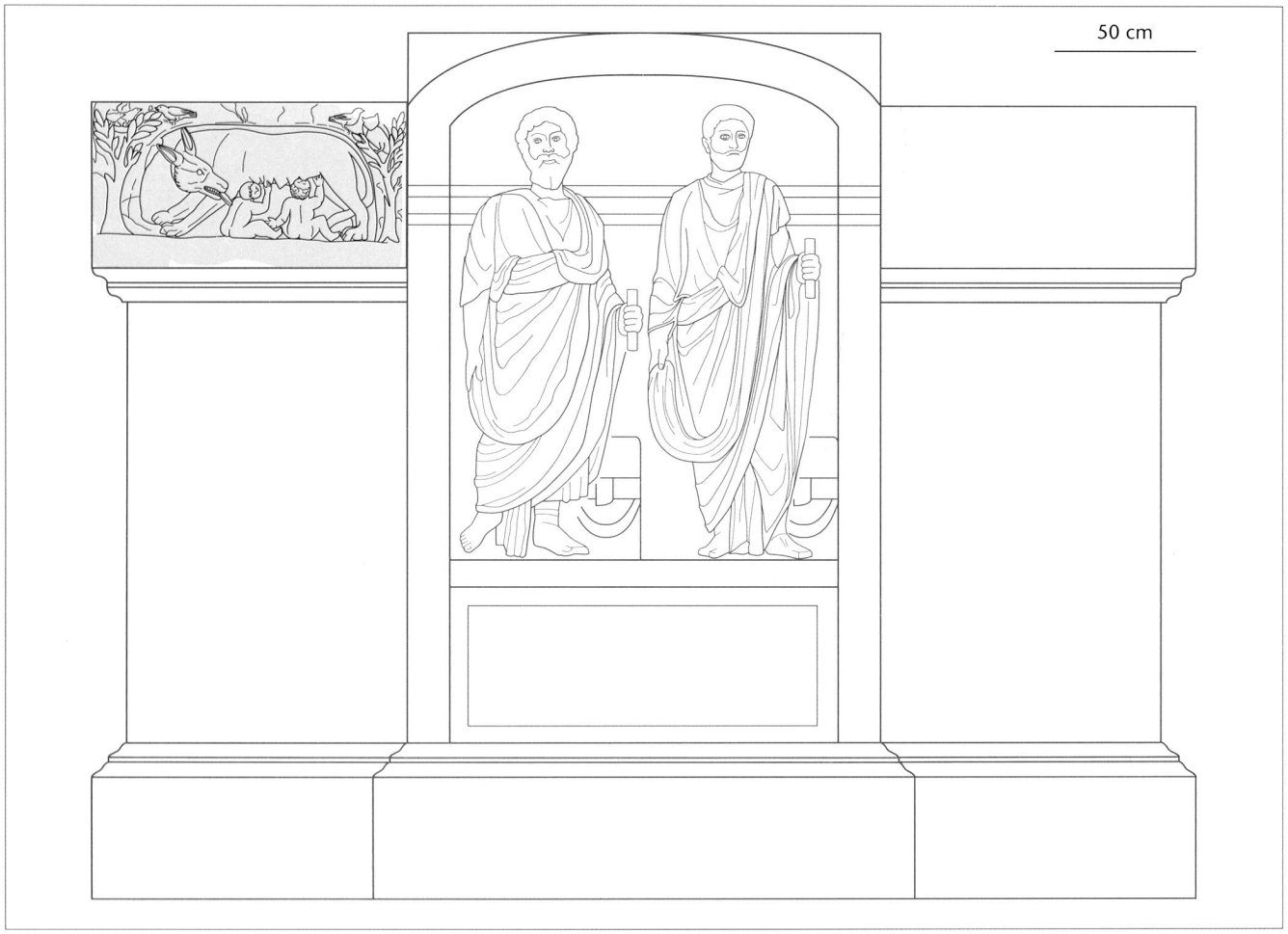

Fig. 20
Reconstitution d'un monument honorifique proposée par M. Bossert en 2010, en intégrant le relief de la Louve d'Avenches.

d'un monument public décoré avec d'autres épisodes de la légende de fondation de Rome[175].

Cependant, comme on l'a vu, l'évolution des recherches sur le palais de *Derrière la Tour* a amené à écarter l'idée d'une destination militaire pour ce complexe. Dans ce contexte est formulée l'hypothèse de M. Guisan qui, dans son mémoire de licence, proposait de voir le relief non seulement comme un symbole de la romanisation de la ville, mais aussi comme le vecteur d'un message politique et culturel dans la maison d'un notable local susceptible de recevoir des élites romaines[176]. Le relief à la Louve soulignerait le caractère officiel du bâtiment, étant certainement perçu par les Avenchois comme un symbole indiscutable de la domination romaine[177].

D'autres chercheurs n'ont pas pris parti entre les deux courants et ont préféré exprimer des hypothèses plus nuancées. Émile Espérandieu et plus tard Cécile Dulière, par exemple, ont pensé à la toiture d'un édicule, tandis que Rudolf Fellmann a parlé du couronnement d'un monument sans fonction précise[178].

Au fil du temps enfin, d'autres savants et érudits ont aussi proposé des interprétations assez originales mais aujourd'hui difficiles à soutenir en regard des progrès des connaissances sur le palais de *Derrière la Tour*. En voici une liste :

- un relief décoratif ornant une architrave[179] ;
- un élément d'autel ou d'une décoration d'une salle ou de l'architrave d'un temple[180] ;
- un décor surmontant l'une des portes de l'enceinte d'époque flavienne, supposée entourer la colline de l'amphithéâtre[181] ;
- un élément de la décoration d'un *héroon* à l'intérieur d'une *villa* romaine[182] ;
- un relief placé *« sur une terrasse, une cour ou dans un édifice public »*, à cause de ses dimensions réduites[183] ;
- un relief en façade d'un édifice public en guise d'écusson rappelant le pouvoir de Rome aux habitants de la ville[184].

175 *Römer am Rhein* 1967, n° 132.

176 Guisan 1973, p. 43.

177 Bögli/Meylan 1980, p. 52.

178 Espérandieu 1918, vol. VII, p. 107 ; Dulière 1979, vol. II, p. 44, n° 111 ; Fellmann 1957, p. 721.

179 Hagen 1876, p. 38.

180 Doblhoff 1883, p. 19.

181 Naef 1929, p. 39-40.

182 Schwarz 1964, p. 13.

183 Dunant 1900, p. 8.

184 Staehelin 1948³, p. 455-456.

Le dernier à donner son avis sur le sujet a été M. Bossert. Dans le cadre de deux différents recensements des reliefs avenchois, ce chercheur a tracé un cadre de plus en plus précis et scientifique de la question, mais est resté toujours en équilibre entre les deux grands courants interprétatifs attribuant le relief soit au registre funéraire soit au domaine politico-honorifique.

Dans sa première étude du relief[185], se basant sur la présence du cadre d'anathyrose sur le côté droit et s'appuyant sur le parallèle du bloc de couronnement d'Arlon (n° 2), le chercheur a interprété le bloc comme faisant partie d'un grand monument funéraire. D'une longueur d'environ 3 m, le monument serait formé, dans sa partie supérieure, du bloc de la Louve (1,1 m) et d'un autre symétrique, séparés par un troisième bloc d'une largeur minimale de 0,80 m. Quant à la partie inférieure, M. Bossert suggère la présence, de haut en bas, d'une architrave, d'une corniche, d'une inscription ainsi que d'un bas-relief figurant le défunt; le tout reposerait sur un socle d'env. 0,60 m de hauteur.

Cette hypothèse a été reprise lors de la publication des fouilles du palais de *Derrière la Tour* en 2010 (fig. 20)[186]. Dans le cadre d'une résidence privée avec des fonctions officielles, un monument funéraire du type susmentionné était devenu plutôt difficile à justifier. M. Bossert a ainsi été contraint de repenser son hypothèse et de l'adapter aux nouvelles découvertes concernant le palais, proposant dès lors d'attribuer le relief de la Louve à un monument légèrement plus imposant que celui proposé en 1998 (3,85 m) mais avec les mêmes caractéristiques; il plaide cette fois-ci pour une fonction honorifique avec, au centre, la représentation de deux notables.

La datation du relief

Contrairement à ce que pourrait faire penser la longue bibliographie consacrée à la Louve, peu nombreux sont les chercheurs qui se sont penchés sur la question de sa datation. Les propositions faites sont en outre assez diverses, ce qui s'explique aisément quand on connaît la difficulté de proposer des datations stylistiques pour des réalisations provinciales de ce type. Cette remarque générale vaut d'ailleurs pour les fourchettes chronologiques livrées pour les autres reliefs évoqués dans cet article.

Certains auteurs datent le relief du Ier s. de notre ère, d'autres préférant le situer entre le Ier et le IIe s. ap. J.-C.[187].
C. Dulière et M. Kempchen, cette dernière à cause de son exécution précise et de ses proportions relativement équilibrées, situent le relief au IIe s. ap. J.-C.[188].

La date la plus basse, enfin, a été proposée par M. Bossert, qui, en 2010, situe la réalisation au début du IIIe s. ap. J.-C., en corrélation avec les travaux d'agrandissement du palais[189]. On peut même affirmer que les travaux d'aménagement réalisés dans la cour orientale du complexe et auxquels le relief semble lié, sont clairement postérieurs à la phase d'extension maximale du palais. Une datation plus récente dans le IIIe s. ne peut donc être exclue, tout comme d'ailleurs une « fourchette » un peu plus ancienne, puisque le relief à la Louve lui-même pourrait être un réemploi.

Si les recherches menées jusqu'ici ont permis de recueillir les données utiles à une meilleure connaissance de la louve avenchoise, de nombreuses questions restent pourtant ouvertes. Il semble maintenant indispensable de sortir de la ville d'Avenches et de regarder vers les provinces transalpines de l'Empire, afin d'analyser les autres reliefs représentant la scène du Lupercal. Cette extension de la recherche permettra non seulement de trouver des comparaisons du point de vue iconographique, mais aussi de comprendre la signification idéologique et symbolique cachée derrière ce type de représentations.

185 Bossert 1998, p. 89-92.

186 Bossert 2010, p. 127-132.

187 Burger 1961, p. 54; *Römer am Rhein* 1967, n° 132; Bursian 1869, p. 36; Aichholzer 1983, n° 204.

188 Dulière 1979, vol. II, p. 44, n° 111; Kempchen 1995, p. 102.

189 Bossert 1998, p. 92; Bossert 2010, p. 132. *Cf. supra*, p. 23-25.

Fig. 21
Didrachme d'argent émis à Rome (269-266 av. J.-C.). À l'avers, tête d'Hercule avec diadème. Au revers, scène du Lupercal avec la légende ROMANO. M. H. Crawford, Roman Republican Coinage, *London, 1974, n° 20/1.*

La louve romaine dans l'iconographie monumentale

Le thème iconographique de la louve romaine, personnage central de la légende de fondation de Rome, est représenté sur une grande variété de supports, parmi lesquels on peut énumérer les monnaies, les intailles, la peinture murale, les mosaïques, les lampes, les figurines en bronze et la statuaire[190].

Ce chapitre s'ouvre sur un aperçu général de la signification du thème de la *lupa romana*. Vu que cette étude est consacrée à un bloc d'architecture, la présentation sera ensuite exclusivement axée sur la diffusion et l'usage de ce thème dans l'iconographie monumentale de Rome et surtout des provinces.

Fig. 22
Villa *d'Aldborough (North Yorkshire, GB). Datée du IVe s. ap. J.-C., cette mosaïque est l'une des représentations antiques les plus tardives du thème de la louve romaine. Musée de Leeds.*

Aperçu de l'importance et de la signification du thème iconographique

Dès les premières représentations, à commencer par un didrachme d'argent de 269-266 av. J.-C. (fig. 21), mis en rapport par les chercheurs avec une statue de la louve romaine installée à Rome en 296 av. J.-C. par les frères *Ogulnii*[191], jusqu'aux derniers exemples issus de l'art provincial, comme par exemple une mosaïque ornant une *villa* britannique datée du IVe s. ap. J.-C. (fig. 22)[192], on peut voir que derrière la louve et les jumeaux se cache une codification iconographique et symbolique précise.

Dans le domaine public, l'usage de la scène du Lupercal dans le programme iconographique d'édifices majeurs tels que, par exemple, l'*Ara Pacis* et les arcs de triomphe, ainsi que dans la frappe des monnaies, a une évidente signification politique et propagandiste. Comme on a déjà eu l'occasion de le souligner dans l'analyse des sources littéraires, cette scène symbolise l'origine divine des deux enfants, fils de Mars, et met en lumière, à travers le parallèle de Télèphe allaité par la biche[193], le futur héroïque de Romulus en tant que fondateur de Rome et, par conséquent, la puissance de l'Empire romain et de ses citoyens. L'étude du monnayage permet en particulier de voir l'importance et la valeur politique données à ce thème dans les différentes périodes républicaines et sous chaque dynastie impériale. Ces nuances sont exprimées par l'adjonction d'épithètes tels que *Aeternitas P(opuli) R(omani)*, *Aeternit(as) Aug(usti)*, *Roma Aeterna*, et par l'association avec d'autres images à forte connotation symbolique, telles que l'allégorie de l'*Aeternitas* et la déesse *Roma*. À travers ces émissions monétaires, vecteurs majeurs de la propagande, les dynasties impériales ont l'occasion de renforcer leur pouvoir, en rappelant l'éternité de leur lignage et de l'Empire, ainsi que la bienveillance divine dont bénéficient la ville et ses citoyens[194].

Dans le domaine militaire, la représentation de la louve reprend tous ces motifs de propagande exprimant la puissance et la pérennité de l'Empire. Cependant, à ces valeurs s'ajoute aussi le lien avec Mars : la louve romaine est traditionnellement représentée sur les armes du père divin des jumeaux. Le thème devient, par conséquent, le symbole de la force militaire romaine, utilisé non seulement comme décor des armes des soldats, mais également comme emblème de trois

190 Un catalogue assez complet a été dressé par Dulière 1979, vol. II.

191 *Cf. infra*; Dardenay 2012, p. 81-82; Dulière 1979, vol. I, p. 43-61.

192 Dardenay 2012, p. 126, p. 297, cat. L209.

193 Pour un approfondissement du thème, *cf.* Dulière 1979, vol. I, p. 123-137.

194 Pour une analyse chronologique de la présence de la louve romaine sur les frappes impériales, *cf.* Dulière 1979, vol. I, p. 138-184.

différentes légions. Il s'agit en particulier de la *II Italica*, créée par Marc Aurèle et installée en Norique ; de la *VI Ferrata*, déployée dans la zone syrienne, et peut-être aussi de la *XI Claudia*, active à différentes époques en Dalmatie et sur le *limes*[195].

À côté de ces deux domaines se développe un usage funéraire du thème, largement représenté dans le catalogue, dont la signification semble à première vue moins évidente.

Certains chercheurs ont interprété la scène de l'allaitement des jumeaux tout simplement comme une allusion à la citoyenneté obtenue par le défunt[196]. Quoique assez séduisante, cette théorie ne reflète toutefois pas la réalité des faits, vu que la plupart des inscriptions funéraires en lien avec ce type d'iconographie ne nous sont pas parvenues et que celles qu'on possède citent également des personnages n'ayant pas les *tria nomina* et n'ayant donc pas obtenu la citoyenneté (n° 20 du catalogue, par exemple). De plus, après l'entrée en vigueur en 212 ap. J.-C. de la *Constitutio Antoniniana*, donnant la citoyenneté à tout habitant de l'Empire, ce type de symbolique aurait totalement perdu son sens[197]. Auteur d'un article fondamental au sujet de la louve romaine dans l'iconographie funéraire et en particulier sur les sarcophages, K. Schauenburg est du même avis et exclut que la louve puisse symboliser la citoyenneté romaine. À cause de la haute visibilité politique du mythe, ce chercheur tend aussi à exclure que ce type d'iconographie puisse avoir une simple signification de protection[198]. D'autres interprétations ont également été proposées par H. I. Marrou, qui voyait la louve représentée sur un sarcophage d'enfant comme un témoignage du fait que le défunt avait passé sa vie à Rome[199] et par A. Bijker, selon qui la louve, en tant que protagoniste des fêtes des *Lupercalia*, centrées autour du Lupercal d'où devaient sortir les âmes des morts dans ces jours de fête, serait utilisée pour symboliser celle qui donne et qui prend la vie[200].

L'opinion dominante auprès des chercheurs reste celle proposée par K. Schauenburg qui voit la présence de la louve romaine dans l'iconographie funéraire comme un symbole d'immortalité, tout comme l'autre fameuse scène d'allaitement, à savoir celle de Télèphe. La louve représenterait donc le désir d'immortalité exprimé à travers l'héroïsation du défunt[201]. Une convergence avec cette interprétation peut être également vue dans le domaine public à partir de l'époque d'Hadrien, dans les émissions monétaires montrant la louve romaine associée à l'inscription *Urbs Aeterna*[202].

Iconographie monumentale de la *Lupa Romana* à Rome et en Italie

Le thème de la louve romaine présente, on l'a vu, une forte connotation politique, idéologique et propagandiste permettant de véhiculer les origines divines et la force militaire du peuple romain. Si le thème est bien exploité sur toutes sortes de supports, sa présence dans le décor d'édifices publics est attestée par un nombre limité d'exemplaires à Rome et dans les régions italiennes. Le premier exemple est la frise d'époque républicaine qui ornait la *Basilica Aemilia*, renouvelée à partir de 78 av. J.-C. ; elle était composée d'*imagines clipeatae* relatant les premiers événements de l'histoire romaine, parmi lesquelles prenait place l'épisode du Lupercal, dont malheureusement aucun fragment ne nous est parvenu[203].

La véritable apparition de la *lupa romana* dans l'iconographie monumentale est donc à voir dans le célèbre *Ara Pacis* (fig. 23), majestueux autel dont la construction sur le Champ de Mars a été inaugurée par Auguste en 9 av. J.-C. pour célébrer la paix dans l'ensemble de l'Empire. Placé sur le panneau de l'enceinte à gauche de l'entrée de l'autel, le bas-relief représentant l'allaitement miraculeux est aujourd'hui largement reconstruit car seule une partie du figuier ruminal et les têtes de Mars et Faustulus découvrant les jumeaux ont été conservées. Du début du Ier s. de notre ère datent aussi l'autel d'Arezzo[204], représentant la découverte de la louve par les bergers, et le fameux relief dit « Thermes-Latran » (fig. 24). Réparti entre deux musées et recomposé à la fin du XIXe s., ce dernier figure une procession de licteurs devant un temple décastyle qui présente la louve romaine sur son fronton. Plusieurs hypothèses au sujet de sa datation stylistique et, conjointement, du temple représenté ont été formulées au fil du temps ; d'après les dernières recherches, ce bas-relief doit dater de l'époque flavienne et représenter le *Templum Gentis Flaviae*[205].

Pour trouver enfin d'autres exemplaires de louve romaine représentés dans l'iconographie monumentale, il faudra attendre l'époque hadrianéenne et la diffusion des célèbres statues cuirassées qui marqueront l'apogée de l'usage du mythe dans le domaine public. De la même

195 Dulière 1979, vol. I, p. 247-250.

196 P. ex. Burger 1961, p. 54.

197 Kempchen 1995, p. 106.

198 Schauenburg 1966, p. 293.

199 Marrou 1933, p. 170-171.

200 Bijker 1992, p. 121.

201 Schauenburg 1966, p. 305-306.

202 Schauenburg 1966, p. 304-305 ; Gagé 1936, p. 164.

203 Dardenay 2010, p. 66-67 et 74-77 avec une bibliographie exhaustive sur les problèmes de datation et de reconstruction du décor.

204 Parisi-Presicce 2000, p. 35, n° 4 ; Dardenay 2012, p. 99-100.

205 Parisi Presicce 2000, p. 35, n° 3 ; Dardenay 2012, p. 97-99.

Fig. 23
Rome, Ara Pacis. *Bas-relief à gauche de l'entrée de l'autel représentant la découverte des jumeaux par le berger en présence de Mars.*

époque date aussi l'autel d'Ostie, dédicacé par les affranchis d'Hadrien en 124 ap. J.-C. et représentant la louve romaine entourée des personifications des éléments de la légende: le dieu Tibre, les bergers, le Palatin[206].

Les derniers importants exemples d'iconographie monumentale sont la bouche de fontaine du IIIe s. ap. J.-C. découverte près de Saint-George-en-Vélabre à Rome[207] et l'*Ara Casali* (fig. 25), datée entre les époques antonine et sévérienne. Toujours interprété comme un autel cultuel, ce monument est en réalité la base d'une statue dédiée par Ti. Claudius Faventinus en remerciement de l'attribution de la *corona civica*; sur la face postérieure, le mythe de Mars et Rhéa Silvia est représenté sur quatre registres, dont l'inférieur est dédié à la scène du Lupercal[208].

À côté de ce petit nombre d'exemples utilisant le thème de la *lupa romana* dans l'iconographie monumentale, se développe en Italie, entre le milieu du Ier et le début du IIe s. ap. J.-C., un courant artistique employant ce thème dans l'ornementation d'une série d'autels et d'urnes cinéraires ainsi que de sarcophages (fig. 27). La trentaine d'exemplaires recensés sont pour la plupart des autels quadrangulaires décorés de bucranes, de sphinges, d'aigles et de guirlandes de fleurs et de fruits suspendues à des têtes de béliers ou d'Ammon, sous lesquelles est placée la louve romaine (fig. 26); cependant le thème est aussi représenté sur un petit nombre de couvercles d'urnes cinéraires à fronton[209]. Les commanditaires de ces œuvres étaient pour la plupart des affranchis de la *gens Volusia*, en grande partie d'origine étrangère, mais d'autres puissantes familles sont représentées[210]. La présence de ce

Fig. 24
Rome. Bas-relief dit « Thermes-Latran ».

206 Dardenay 2012, p.106-107.

207 Parisi Presicce 2000, p. 44, n° 23.

208 Parisi Presicce 2000, p. 44, n° 22; Dardenay 2012, p. 109-110.

209 Dulière 1979, p. 276-277.

210 Il s'agit de la *gens Iulia* et de la *gens Claudia*: Dardenay 2010, p. 163.

Fig. 25 *(à g.)*
*Rome. Face postérieure de l'*Ara Casali *représentant des épisodes de la légende de Rhéa Silvia.*

À partir de l'époque antonine, enfin, la louve romaine apparaît également sur des sarcophages comme thème iconographique principal (fig. 27, n°s 24-27) mais aussi comme sujet secondaire, soit dans le cadre de la rencontre entre Mars et Rhéa Silvia (fig. 27, n°s 20 et 21), soit comme décor de bouclier (fig. 27, n°s 19 et 22 et n° 12 du catalogue ; *cf.* fig. 47, p. 53).

Fig. 26 *(à dr.)*
Rome, Vatican. Autel funéraire de L. Volusius Urbanus.

thème iconographique sur ces autels pourrait être mise en lien avec l'accès à la citoyenneté, vu que certains des défunts portaient les *tria nomina*, mais le nombre modeste de témoignages ainsi que la présence d'autres sujets, tels que les aigles et les têtes d'Ammon, portent les chercheurs à voir dans ces autels la transposition d'images à caractère politique et militaire dans la sphère privée afin de symboliser la *virtus* et la *pietas* du défunt[211]. Cependant, dans certains cas, la louve romaine serait utilisée comme alternative à d'autres allaitements fameux, comme celui de Télèphe par la biche ou de Jupiter par la chèvre, ce que confirment aussi les autels n°s 10 et 14-18 de la fig. 27, dans lesquels un seul nourrisson est placé sous les mamelles de la louve[212].

Le catalogue

Cette recherche est complétée par un catalogue susceptible d'aider à replacer la Louve d'Avenches dans un contexte plus large. Dans la mesure où la Louve est un bas-relief en calcaire issu d'un contexte provincial, il a été décidé de limiter la quête des parallèles dans le seul registre des bas-reliefs en pierre. Dans un premier temps, il était prévu de restreindre la zone d'étude aux provinces nord-occidentales mais il s'est rapidement avéré que l'usage de ce thème iconographique sur des supports en pierre est très restreint dans cette seule aire. Le *corpus* a donc été étoffé avec des exemplaires provenant de Bretagne et, surtout, de Norique et de Pannonie. Dans cette dernière province, à cause d'une littérature essentiellement disponible en hongrois et dans des langues slaves, nous avons utilisé comme limites les frontières de l'actuelle Autriche.

Soulignons encore l'exclusion du catalogue des reliefs provenant de la péninsule italienne, très brièvement décrits ci-dessus, du moment que ceux-ci ne reflètent pas directement la culture provinciale. Les provinces ibériques, trop éloignées de la région d'Avenches pour permettre des rapprochements, ont également été écartées. Toutefois, à notre connaissance, ces provinces

211 Dulière 1979, p. 278 ; Dardenay 2010, p. 165-166.

212 Dardenay 2010, p. 162-163 et Dardenay 2012, p. 94-95.

N°	Lieu de provenance	Conservation	Typologie	Pierre	Datation (*ap. J.-C.*)	Cat. Dulière 1979, vol. II Cat. Dardenay 2012
1	Rome, *Colombarium* des affranchis de Livie	Villa Albani, Rome	autel funéraire de Volusia Prima	marbre	fin Ier s.	n° 44, p. 23 L125, p. 275
2	Rome, près de l'église de l'Aracoeli	Museo Gregoriano Profano, Rome	autel funéraire de L. Volusius Urbanus	marbre jaunâtre	dernier tiers Ier s.	n° 45, p. 24 L135, p. 277
3	Rome	Palazzo Corsini, Rome	autel funéraire de L. Camurtius Punicus	-	dernier tiers Ier s.	n° 46, p. 24 L136, p. 278
4	Rome (?)	Offices, Florence	autel funéraire de C. Iulius Phoebus Rufioninus	marbre grec	dernier tiers Ier s.	n° 47, p. 24-25 L128, p. 276
5	Rome (?)	Offices, Florence	autel funéraire de Ti. Iulius Parthenio	marbre	dernier tiers Ier s.	n° 48, p. 25 L127, p.275
6	Ostie, Villa della Foce	Museo Ostiense, Ostia	urne funéraire de C. Fonteius Felix	marbre	fin Ier s.	n° 49, p. 25 L130, p. 276
7	Rome, *Colombarium* de la vigne Codini	*Colombarium* de la vigne Codini, Rome	autel funéraire de Ti. Claudius Chryseos	marbre	dernier tiers Ier s.	n° 50, p. 25-26 L124, p. 274
8	inconnue	disparu	autel funéraire de Mystus	marbre	dernier tiers Ier s.	n° 51, p. 26 L131, p. 276
9	Rome (?)	disparu	autel funéraire de M. Caecilius Rufus	-	dernier tiers Ier s.	n° 52, p. 26
10	Catajo (Modena, I)	Kunsthistorisches Museum, Vienne	couvercle d'autel funéraire	marbre	fin Ier s.	n° 53, p. 26 L142, p. 279
11	Rome, Porte Majeure, Viale Principe Eugenio	Musées du Capitole, Rome	urne cinéraire d'Euphrosynus	marbre de Luni	début IIe s.	n° 54, p. 27 L126, p. 275
12	Rome (?)	Musées du Vatican, Galleria Lapidaria, Rome	autel funéraire	marbre de Carrare	milieu Ier s.	n° 55, p. 27 L132, p. 277
13	Inconnu	Museo nazionale romano, Palazzo Altemps, Rome	autel funéraire Ludovisi	marbre de Carrare	milieu Ier s.	n° 56, p. 28 L133, p. 277
14	inconnu	Musée Archéologique, Venise	urne cinéraire double de Ti. Claudius Chariton et Claudia Chelidon	marbre	fin Ier s.	n° 59, p. 29 L140, p. 279
15	Rome, Jardins Giustiniani (?)	Holkham Hall (Norfolk, GB)	autel funéraire de Petronius Hedycrus	marbre	dernier tiers Ier s.	n° 61, p. 29 -30 L139, p. 278-279
16	inconnu	Musées du Vatican, Belvédère, Rome	urne cinéraire d'Euporus	marbre gris	dernier tiers Ier s.	n° 62, p. 30 L138, p. 278
17	inconnu	Villa Celimontana, Rome	couvercle d'urne cinéraire	marbre	dernier tiers Ier s.	n° 63, p. 30 L137, p. 278
18	Porto (Rome, I)	disparu	urne cinéraire de M. Atinius Valens	marbre		n° 73, p. 33
19	Rome	Palazzo Borghese, Rome	sarcophage	marbre	milieu IIe s.	n° 124, p. 48
20	inconnu	Musées du Vatican, Rome	sarcophage de Mars et Rhéa Silvia (sarcophage Mattei)	marbre	début IIIe s.	n° 125, p. 48-49 L24, p. 253
21	inconnu	cloître de la cathédrale d'Amalfi	sarcophage	-	début IIIe s.	n° 126, p. 49 L25, p. 253
22	inconnu	disparu (autrefois Palais Giustiniani)	sarcophage	marbre	-	n° 128, P. 50 L187, p. 290
23	Rome, Via Appia	Museo nazionale romano, Terme di Diocleziano, Rome	sarcophage Fortunati	marbre	début IIIe s.	n° 129, p. 50 L187, p. 291
24	Ostie	Museo Ostiense, Ostie	sarcophage d'enfant	marbre	seconde moitié IIe s.	n° 131, p. 51 L186, p. 291
25	Ostie	Museo ostiense, Ostie	sarcophage	marbre blanc	début IIIe s.	n° 132, p. 50 L188, p. 291
26	Florence (?)	Villa La Pietra, Florence	sarcophage	-	début IIIe s.	n° 133, p. 52 L185, p. 290-291
27	Rome (?)	Palazzo Salviati, Rome	sarcophage	-	-	n° 134, p. 52 L190, p. 292
28	Ostie, Insula dei Gorgoni	Museo Ostiense, Ostie	couvercle de sarcophage	marbre gris	-	n° 134b, p. 52 L189, p. 292

Fig. 27

Tableau synoptique des autels, des urnes cinéraires et des sarcophages provenant de Rome et de la péninsule italienne d'après les catalogues de Dulière 1979 et de Dardenay 2012, auxquels nous renvoyons pour une description ainsi qu'une bibliographie exhaustive.

N°	Lieu	Province	Typologie	Pierre	Datation (*ap. J.-C., sauf n° 11*)
1	Avenches	*Germania Superior*	-	calcaire du Jura	fin IIe – début IIIe s.
2	Arlon	*Gallia Belgica*	monument funéraire – couronnement	calcaire local	IIe s.
3	Reims	*Gallia Belgica*	édifice public – élément de décor	calcaire lutétien (carrières de Reims)	IIe s.
4	Corbridge	*Britannia*	édifice public – élément de décor	grès local jaune	début IIIe s.
5	Dijon	*Gallia Lugdunensis*	non défini	pierre locale	-
6	Autun	*Gallia Lugdunensis*	non défini	pierre blanche	-
7	Alise	*Gallia Lugdunensis*	édifice public – élément de décor	-	-
8	Nîmes	*Gallia Narbonensis*	édifice public – élément de décor	calcaire de Roquemaillère	milieu Ier s.
9	Arles	*Gallia Narbonensis*	édifice public – élément de décor	pierre locale (carrières de Beaux)	milieu Ier s.
10	Saint-Rémy-de-Provence	*Gallia Narbonensis*	non défini	calcaire gris	époque tardive
11	Saintes	*Aquitania*	monument funéraire / édifice public (?)	marbre	fin Ier s. **av. J.-C.**
12	Marseille	*Gallia Narbonensis*	sarcophage – élément de décor	marbre blanc du Proconnèse	fin IIe – milieu IIIe s.
13	Maastricht	*Germania Inferior*	monument funéraire – couronnement	calcaire de Chemery /Verdun	milieu – fin IIe s.
14	Oberstaufenbach	*Germania Superior*	monument funéraire – socle	grès jaune-gris	début – milieu IIe s.
15	Murrhardt	*Germania Superior*	monument funéraire – élément non défini	grès vert	fin IIIe s.
16	Pförring	*Raetia*	monument funéraire – élément non défini	calcaire dur gris	début IIIe s.
17	Regensburg	*Raetia*	monument funéraire / édifice public (?)	calcaire	fin IIe – début IIIe s.
18	Melk	*Noricum*	stèle funéraire – socle	marbre à gros grain gris clair	fin Ier – début IIe s.
19	Maria Saal	*Noricum*	stèle funéraire – élément non défini monument funéraire (?)	marbre jaune local à grain fin	début – milieu IIe s.
20	Eggersdorf bei Graz	*Noricum*	stèle funéraire – couronnement	marbre	100 – 150
21	Adriach-Rothleiten	*Noricum*	stèle funéraire – socle	marbre blanc	Ier s.
22	Strass in Steiermark	*Noricum*	stèle funéraire – socle	marbre	100 – 130
23	Aschbach-Markt	*Noricum*	stèle funéraire – socle	marbre gris à grain grossier	fin Ier – début IIe s.
24	Schloss Seggau	*Noricum*	stèle funéraire – couronnement	marbre	fin Ier – début IIe s.
25	Bad Deutsch-Altenburg	*Pannonia Superior*	stèle funéraire – couronnement	calcaire	autour de 100
26	Rax	*Pannonia Superior*	stèle funéraire – socle	calcaire	fin Ier – début IIe s.
27	Stadtschlaining	*Pannonia Superior*	stèle funéraire – socle	-	fin Ier – IIe s.

n'ont livré qu'une seule louve romaine sculptée dans la pierre[213]. En revanche, dans ces régions, la thématique de l'allaitement miraculeux des jumeaux semble plutôt utilisée pour des statues en bronze, placées probablement sur les *fora* de certaines villes, comme en témoignent les trois dédicaces de bases de statues provenant d'*Epora* (actuelle Montoro, Cordoba, E), *Singilia Barba* (actuelle Antequera, Malaga, E) et *Badalona* (Barcelona, E)[214].

La distribution des bas-reliefs

La constitution du catalogue a permis de faire ressortir une distribution particulière des bas-reliefs en deux grandes catégories typologiques (fig. 28). Un groupe de bas-reliefs est utilisé dans le domaine officiel, tandis que l'autre, fortement majoritaire, appartient au registre privé et en particulier à l'iconographie funéraire, dans l'ornementation de monuments et de stèles.

À cette subdivision typologique correspond aussi une répartition géographique (fig. 29): dans la zone norico-pannonienne prédominent les stèles funéraires; dans les Germanies, en Rhétie et dans une partie de la Gaule Belgique, les monuments funéraires sont majoritaires, tandis que dans les Gaules, la louve romaine semble plutôt apparaître dans le domaine public. Cependant dans ce dernier groupe, l'attribution d'une fonction précise à une grande partie des bas-reliefs reste malheureusement difficile à établir.

Le groupe norico-pannonien

Les dix stèles sculptées du catalogue avec la scène du Lupercal proviennent, on l'a dit, du seul territoire de l'actuelle Autriche[215].

Fig. 28

Les vingt-sept bas-reliefs étudiés, classés par province, typologie fonctionnelle, matériau et datation.

213 Il s'agit du décor de fontaine provenant d'Italica: Dardenay 2010, p. 144; Rodriguez Oliva 1997, p. 199 et catalogue, n° 115, p. 366.

214 Respectivement: *CIL* II, 2156; *CIL* II, 5063; *CIL* II, 4603. Pour une discussion de la problématique de ces dédicaces et des exemples similaires découverts dans les provinces africaines, *cf.* Dulière 1979, vol. I, p. 216-224; Dardenay 2010, p. 149-152.

215 Pour un catalogue et une analyse plus détaillés, nous renvoyons aux différents articles et ouvrages sur ce sujet: Schober 1923; Ferri 1933; Erdélyi 1950; Jobst 1972, p. 276; Dulière 1979, en partic. vol. I, p. 281-287, vol. II, nos 76-105; Szirmai 1989-1990; Dardenay 2010, en particulier p. 166-172; Rissanen (à paraître); <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern).

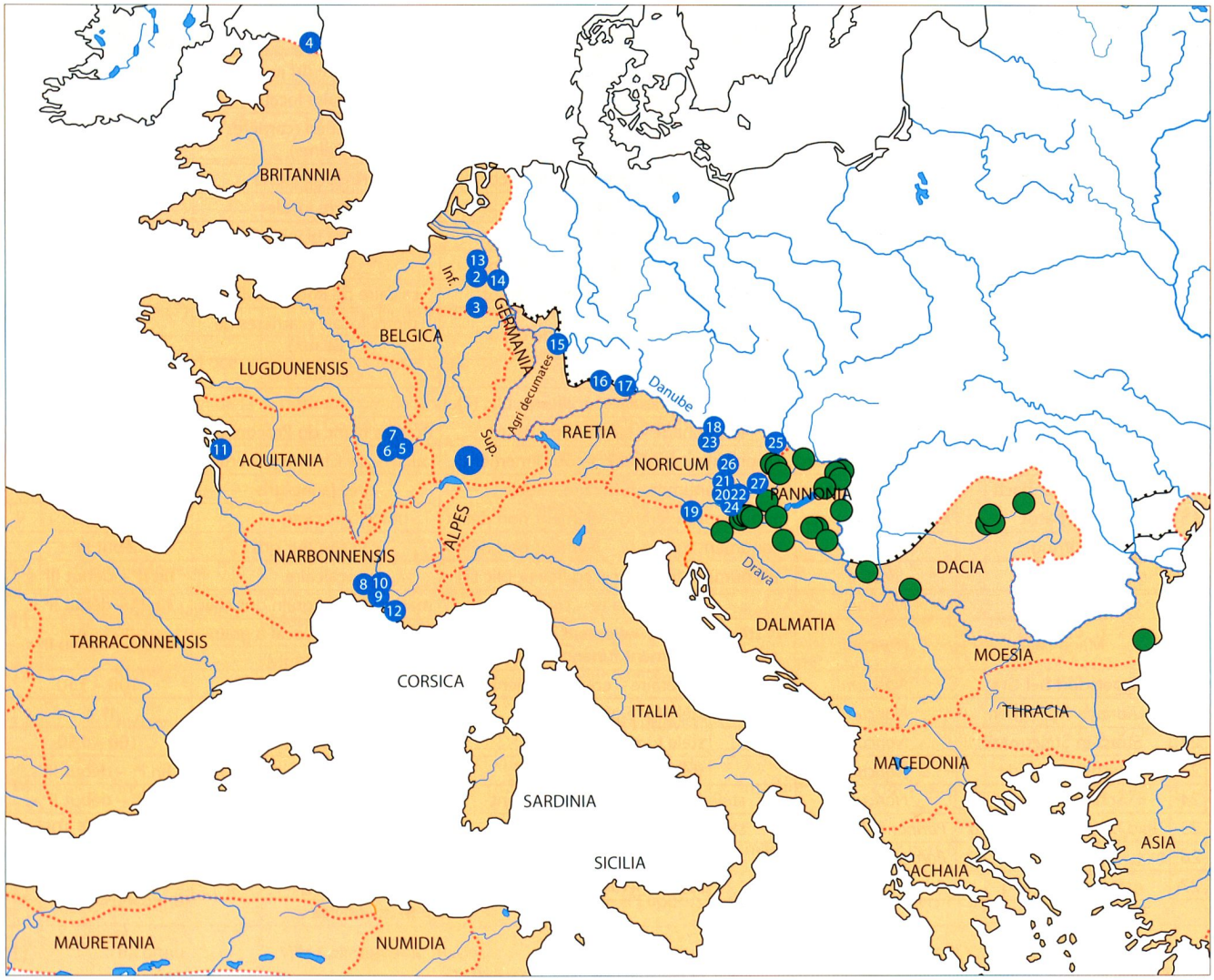

Fig. 29

Carte de répartition des 27 bas-reliefs étudiés (en bleu). En vert, situation des reliefs non étudiés recensés dans les provinces orientales de l'Empire sur le site <www.ubierat.lupa.org>.

Ci-contre, situation des reliefs dans les provinces norico-pannoniennes (dont les n°s 18 à 27 du catalogue).

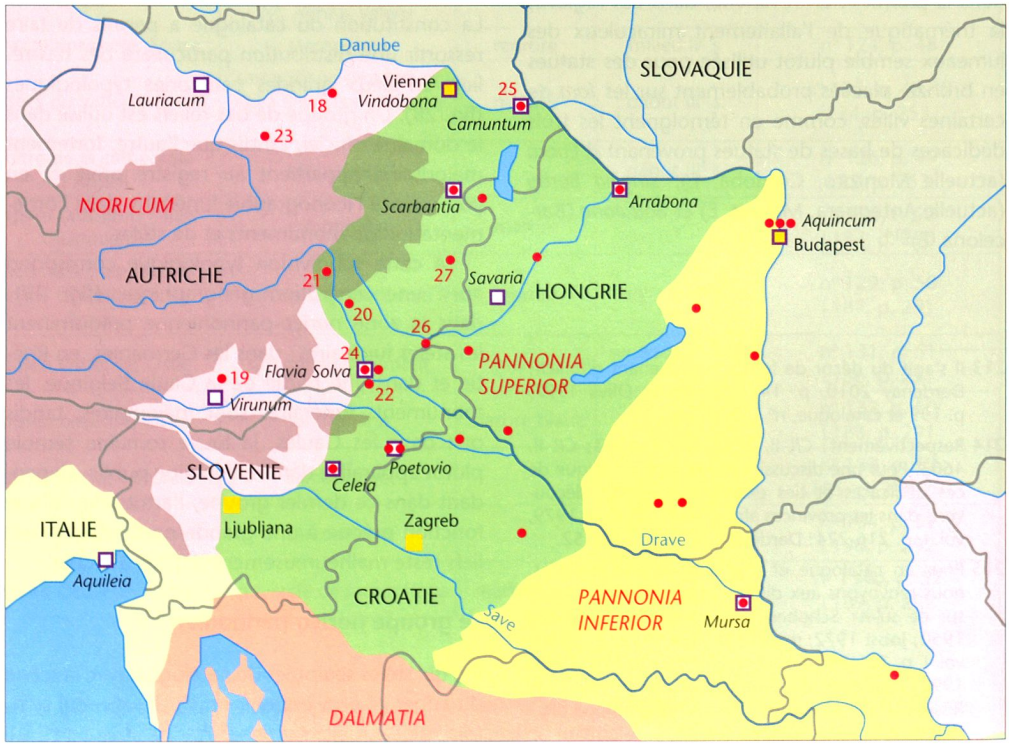

La plupart des bas-reliefs de ce groupe se trouvent emmurés dans des parois d'églises ou d'édifices publics, en situation de réemploi; l'établissement de leur provenance exacte demeure donc assez problématique et seul le n° 25, trouvé dans une fouille récente, présente une origine clairement établie.

Toutes les stèles norico-pannoniennes se placent dans la même fourchette chronologique, c'est-à-dire entre la fin du Ier et la première moitié du IIe s. ap. J.-C., cela dit avec toutes les réserves déjà formulées à propos des datations stylistiques. Elles font également partie d'un même groupe typologique, caractérisé par des entablements architectoniques et un fronton triangulaire orné d'acrotères. Elles présentent aussi un répertoire iconographique similaire, composé du seul épisode mythique de la louve romaine, accompagné des éléments décoratifs typiques du répertoire funéraire tels que dauphins, hippocampes, palmettes, feuilles et vrilles de lierre et fleurons.

Le registre iconographique de ces stèles est marqué par l'influence artistique de la Gaule cisalpine et, en particulier, par un type de stèles à la louve provenant de Turin qui s'est ensuite diffusé vers Aquilée[216]. À partir de là, le modèle a ultérieurement voyagé le long de la route reliant Aquilée à *Poetovio* (actuelle Ptuj, Basse-Styrie, SLO); de là, la diffusion des stèles a suivi la voie de l'ambre vers le Norique (*Flavia Solva*, *Carnuntum* et *Vindobona*, resp. Wagna, Bad-Deutsch-Altenburg et Vienne, A) et la route menant vers la Pannonie (*Sirmium*, actuelle Sremska Mitrovica, SRB) puis, encore plus loin, vers la Dacie[217]. Presque tous les exemplaires faisant partie de ce groupe ont été découverts dans des zones traversées par les routes principales, sur lesquelles se déplaçaient non seulement les commerçants, mais également les légions militaires stationnées sur le *limes* (dont une, la *II Italica*, avait même la louve comme emblème), chargées de la conquête et de la défense de ces territoires[218].

Cette diffusion capillaire a permis à K. Szirmai de mener une première analyse typologique des reliefs (considérant toutefois les seules stèles pannoniennes) et d'y reconnaître trois courants différents. À l'Ouest, le groupe (représenté dans le catalogue par les nos 26 et 27), qui met la louve allaitante au premier plan; cette série est caractérisée par de fortes influences italiennes et est également diffusée dans le Norique. Au Sud, un deuxième groupe présente l'allaitement miraculeux en association avec d'autres éléments du récit, tels que la grotte et le figuier ruminal. Le dernier groupe, à l'Est, est uniquement représenté par le relief d'*Aquincum* (Budapest, H), le seul à introduire dans la scène des personnages humains comme les pasteurs (fig. 30)[219].

Cette tripartition des stèles norico-pannoniennes a été très récemment reprise par M. Rissanen. Le chercheur, prenant cette fois-ci en considération la totalité des exemplaires connus, a proposé la création de trois groupes typologiques plus articulés:

1. Le groupe le plus important au niveau quantitatif présente des stèles sur lesquelles la louve est sculptée dans une composition trapézoïdale, formée par un dos droit et des pattes parallèles et allongées, comme par exemple sur les nos 19, 20, 21, 22, 24, 25 et 27 du catalogue. Le relief est placé soit sur le socle rectangulaire (nos 21, 22 et 27), soit dans le tympan triangulaire couronnant la stèle (nos 20, 24 et 25). Dans ce dernier cas, conformément à la règle de l'*horror vacui*, les angles du tympan présentent des éléments de décor typiquement funéraires, telles des feuilles de lierre par exemple.

2. Le deuxième groupe, plus restreint et absent du catalogue, présente une figure de louve plus carrée et moins définie. Ce groupe serait, d'après le chercheur, un développement typiquement pannonico-dacique du thème de la louve romaine (fig. 30).

3. Le dernier groupe, enfin, est caractérisé par une louve au corps très allongé et à l'expression fière, comme sur les nos 18, 23 et 26 du catalogue[220].

En se focalisant sur les seuls bas-reliefs pris en considération ici, il est possible d'ajouter une série d'autres observations ponctuelles.

Au moins dans la zone autrichienne, la louve est figurée selon un même schéma iconographique: le corps pointant vers la droite, elle tourne le cou vers la gauche pour regarder les enfants. Les seules exceptions sont les nos 20, 24 et 25, sur lesquels la louve est tournée à droite, et les nos 18, 20, 25 et 27, sur lesquels elle lèche l'un des jumeaux ou regarde en avant (fig. 31). Cette caractéristique commune à plusieurs reliefs a permis à G. Erdélyi et C. Dulière de suggérer

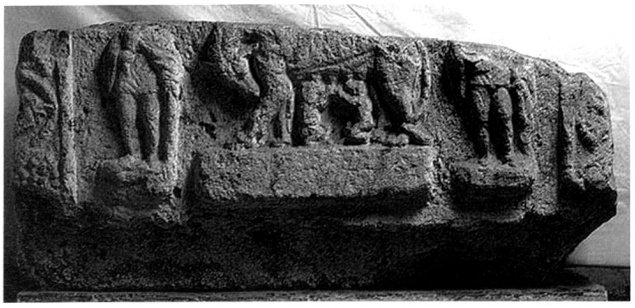

Fig. 30

*Budapest (H). Bas-relief provenant d'*Aquincum, *représentant la découverte de la louve par les bergers.*

216 Une analyse des reliefs piémontais a été menée par Cadario 2001. Pour le rapport avec le groupe Norique-Pannonie-Dacie, *cf.* en partic. *ibid.*, p. 159.

217 Dulière 1979, vol. I, p. 282. Sur les voies dans la zone du Danube, *cf.* Chevallier 1997, p. 235-240.

218 Chevallier 1997, p. 235; Dardenay 2010, p. 170.

219 Szirmai 1989-1990, p. 162-163. On peut désormais y ajouter deux autres exemplaires provenant de Budapest-*Aquincum* (*Lupa*, nos 10569 et 10596).

220 Rissanen (à paraître).

N°	Lieu	Louve		Jumeaux		Autres éléments
		Position	Attitude	Position	Attitude	
1	Avenches	tournée à dr.	lèche un enfant	assis de trois-quarts	tètent, le bras dr. levé	deux arbres, deux oiseaux, nid d'oisillons, hibou, oie, tuiles en écailles
2	Arlon	tournée à g.	regarde les enfants	assis de dos	tètent, le bras dr. levé	motif en écailles, fleurons et guirlandes
3	Reims	tournée à g.	regarde les enfants	assis vers la g.	tètent, le bras g. levé	deux bergers
4	Corbridge	tournée à g.	regarde les enfants	assis vers la dr.	tètent, le bras dr. levé	deux cratères, vrilles de vigne
5	Dijon	tournée à dr.	lèche un louveteau	assis de face	-	grotte couverte de rameaux
6	Autun	tournée à dr.	lèche un enfant	couchés	un regarde à g., le bras levé, l'autre à dr.	-
7	Alise	-	-	-	-	-
8	Nîmes	tournée à dr.	lèche un enfant	assis de côté vers la g.	tètent, le bras g. levé	-
9	Arles	allongée vers la dr.	regarde en avant	un des deux enfants assis vers la dr.	un des deux enfants tète	-
10	Saint-Rémy-de-Provence	tournée à dr.	regarde les jumeaux	assis de côté vers la g.	tètent, le bras g. levé	-
11	Saintes	tournée à g.	regarde les jumeaux	agenouillés de dos	tètent, l'un le bras g., l'autre le dr. levé	-
12	Marseille	tournée à dr.	lèche un enfant	assis l'un face à l'autre	tètent, l'un le bras g., l'autre le dr. levé	-
13	Maastricht	tournée à g.	lèche un enfant	un des enfants de dos	un des deux tète, les bras levés	queue de Triton enroulée
14	Oberstaufenbach	tournée à g.	lèche un enfant	un des enfants assis de côté vers la g.	un des deux tète, le bras g. levé	oiseau, lettre M
15	Murrhardt	tournée à dr.	regarde en bas	assis l'un face à l'autre	tètent, l'un le bras g., l'autre le dr. levé	-
16	Pförring	tournée à dr.	lèche un enfant	assis de dos	tètent le bras g. levé	grotte, lièvre sautant et un arbre (côté g.)
17	Regensburg	tournée à g.	lèche un enfant	assis de dos	tètent, l'un le bras g., l'autre le dr. levé	motifs végétaux
18	Melk	tournée à g.	regarde en arrière	assis l'un face à l'autre	tètent, l'un le bras g., l'autre le dr. levé	arbre et oiseau
19	Maria Saal	tournée à g.	regarde les enfants	assis l'un face à l'autre	tètent, les bras g. appuyés sur le sol, l'un le bras dr. levé	antre rocheux, génie ailé
20	Eggersdorf bei Graz	tournée à dr.	lèche un enfant	assis de dos	tètent, l'un le bras g., l'autre le dr. levés	deux feuilles cordiformes, rosette
21	Adriach-Rothleiten	tournée à g.	regarde les enfants	assis l'un face à l'autre	tètent, les bras levés	-
22	Strass in Steiermark	tournée à g.	regarde les enfants	assis l'un face à l'autre	tètent, l'un le bras g., l'autre le dr. levé	-
23	Aschbach-Markt	tournée à g.	regarde les enfants	assis l'un face à l'autre	tètent, les bras levés	-
24	Schloss Seggau	tournée à dr.	regarde les enfants	assis l'un face à l'autre	tètent, l'un le bras g., l'autre le dr. levé	deux dauphins, arbre
25	Bad Deutsch-Altenburg	tournée à dr.	regarde en bas	assis l'un face à l'autre	tètent, l'un le bras g., l'autre le dr. levé	deux palmettes
26	Rax	tournée à g.	regarde les enfants	assis de trois-quarts	tètent, l'un le bras g., l'autre le dr. levé	grotte du Lupercal (?)
27	Stadtschlaining	légèrement tournée à g.	regarde en avant	assis l'un face à l'autre	tètent, l'un le bras g., l'autre le dr. levé	-

Fig. 31

Iconographie de la louve et des jumeaux et motifs associés sur les reliefs catalogués.

l'existence d'un groupe itinérant d'artisans qui réutilisait plusieurs fois ses modèles[221]. Cette hypothèse pourrait être appliquée au cas des reliefs de Maria Saal (n° 19) et Strass in Steiermark (n° 22), sur lesquels le cou maigre et courbé de la louve ainsi que son visage fier sont rendus exactement de la même façon. Cependant, dans la plupart des cas, on note une diversité d'exécution qui pourrait aussi trahir l'existence d'un cahier de modèles itinérant, utilisé comme archétype par des artisans locaux[222]. L'hypothèse semblerait par exemple applicable au relief de Melk

221 Dulière 1979, vol. I, p. 284; Erdelyi 1950, p. 83-84.

222 Dulière 1979, vol. I, p. 284; Ferri 1933, p. 95.

(n° 18), qui ne présente pas les caractéristiques des modèles italiens mais des traits typiquement provinciaux, tels que le manque d'harmonisation entre les détails et la légère disproportion des figures[223].

Le groupe norico-pannonien est aussi caractérisé par l'homogénéité dans le choix du matériel de support (fig. 28) : en effet, la majorité des bas-reliefs ont été sculptés dans des marbres, soit de provenance locale (n° 19), soit probablement importés (mais aucune recherche dans ce sens n'a jusqu'ici été menée). Seuls deux exemplaires du catalogue ont été sculptés dans du calcaire local (n°s 25 et 26). Pour le n° 27, provenant de Stadtschlaining (A) et actuellement perdu, on ne dispose pas d'informations à ce sujet.

En ce qui concerne enfin les commanditaires de ce type de monuments funéraires, les informations disponibles sont maigres. Plusieurs inscriptions étant manquantes ou mal conservées, l'âge et le statut social du défunt demeurent souvent inconnus. Cependant, les inscriptions disponibles ne désignent pas une catégorie spécifique de défunts mais nomment des indigènes, parmi lesquels certains portent les *tria nomina*, ayant donc obtenu la citoyenneté romaine, tout comme des liberti et des personnages appartenant à des troupes militaires[224]. De ce fait, nous sommes portés à penser que la production de ces stèles, à une époque où le thème de la *lupa romana* est très peu exploité par la propagande politique, pourrait plutôt avoir été directement empruntée au domaine militaire[225], pour lequel ce thème était très porteur : la présence de la louve sur ce groupe de stèles rappellerait donc la *virtus* militaire et, par conséquent, celle du défunt. Ce choix iconographique pourrait cependant aussi représenter une affirmation du lien établi par ces indigènes de provinces tout récemment annexées à l'Empire avec leur nouvelle capitale, Rome[226].

Pour conclure l'analyse du groupe norico-pannonien, soulignons encore quelques particularités de certains reliefs du catalogue.

- Le bas-relief n° 18, emmuré dans la façade de la collégiale du monastère de Melk (A) (fig. 32 et fig. 60, p. 68) et provenant probablement de la cité voisine d'*Arelape*, ainsi que le n° 24, emmuré dans la façade du Schloss Seggau (A) (*cf.* fig. 64, p. 72), sont les seuls à présenter d'autres détails de la scène de l'allaitement. En particulier, le bas-relief de Schloss Seggau figure un arbre à interpréter comme un rappel du figuier Ruminal, tandis que celui de Melk représente la grotte du Lupercal et aussi un arbre[227]. Au sujet de ce dernier bas-relief, relevons que W. Jobst a proposé une reconstitution de la stèle plaçant la louve entre le tympan et le champ inscrit (fig. 32)[228]. Toutefois, la comparaison avec les stèles complètes du catalogue et l'existence de modèles typologiques et iconographiques diffusés de la Gaule cisalpine à la Dacie, conduisent plutôt à penser que le bas-relief devait être situé au niveau du socle de la stèle.

Fig. 32
Reconstitution de la stèle funéraire de Melk (A) proposée par W. Jobst. Cat. n° 18.

- Le relief n° 19 (fig. 33), emmuré dans l'église de Maria Saal (A), provient probablement du *Municipium Claudium Virunum* et présente une typologie décorative assez particulière ; celle-ci est actuellement caractérisée par deux niches à double moulure et voûte centrale, mais devait probablement présenter une troisième niche sur la gauche dans son état originel. Cet aménagement remarquable, associé à la présence d'un génie ailé a invité les chercheurs à penser que le relief faisait partie d'un monument funéraire au lieu d'une stèle[229]. Étant donné l'impossibilité d'étudier toutes les faces du relief, nous avons toutefois préféré le faire rentrer dans le *corpus* des stèles sans déterminer son emplacement exact.

- Le relief n° 23, enfin, a été descellé d'un pilier de l'église d'Aschbach-Markt (A) en 1908 et déposé 30 ans plus tard dans les collections

223 Jobst 1972, p. 273-74.

224 Dardenay 2010, p. 170.

225 Dardenay 2010, p. 162.

226 Schauenburg 1981, p. 307 ; Dardenay 2010, p. 171.

227 Kempchen 1995, p. 102.

228 Jobst 1972, p. 276-277.

229 Piccottini 1984, p. 54-56, n. 333, 334 ; *Lupa*, n° 1043.

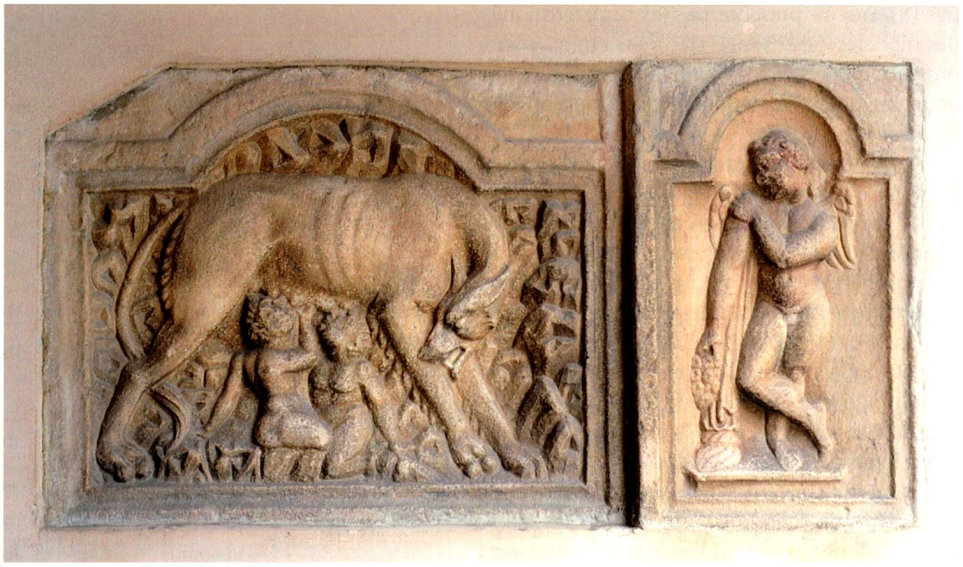

Fig. 33
Maria Saal (A). Relief emmuré dans l'église, à droite du portail sud.
Cat. n° 19.

Fig. 34
Seitenstetten (A). Bas-relief d'Aschbach-Markt, ornant le socle d'une stèle funéraire.
Cat. n° 23.

archéologiques du monastère de Seitenstetten (fig. 34)[230]. Au-dessous du champ inscrit, dont les seules deux initiales de la formule *f(aciendum) c(uravit)* sont visibles, est sculpté le relief à la louve; celle-ci semble avoir à première vue des éléments stylistiques en commun avec la louve avenchoise, même si elle est tournée à gauche et non à droite. En effet, le corps précisément inscrit à l'intérieur de la corniche, les jambes tendues, la forme des pattes, le museau allongé de l'animal et les oreilles longues et pointues rappellent de près le relief d'Avenches. Toutefois, un rapprochement entre les deux reliefs reste assez délicat au vu de l'éloignement géographique et culturel des deux provinces.

230 Ortmayr 1939, p. 65; Eckhart 1976, p. 37 n. 34 A.

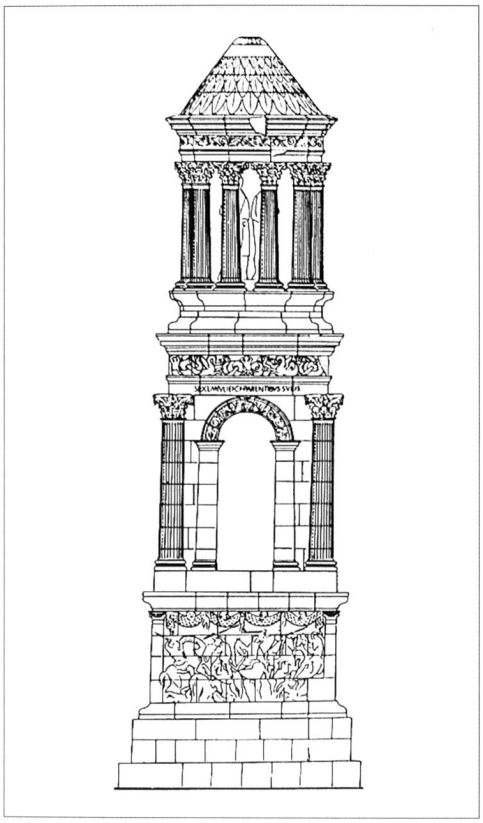

Fig. 35
Glanum-*Saint-Rémy-de-Provence (F). Le monument funéraire des* Iulii.

Les provinces germaniques et la Rhétie

Six bas-reliefs à la louve romaine proviennent de la zone incluant les provinces germaniques, la Gaule Belgique et la Rhétie. Cinq d'entre eux (n°s 2, 13, 14, 15, 16) faisaient certainement partie de monuments funéraires, très répandus dans cette zone à partir de la deuxième moitié du Ier s. ap. J.-C., tandis que la destination du sixième (n° 17) reste problématique.

La recherche allemande a proposé un classement des monuments funéraires en deux grands groupes : d'une part, les *Altaren*, c'est-à-dire les autels funéraires ; d'autre part, les *Aediculagrabbauten* (fig. 35), c'est-à-dire les édicules funéraires à un ou plusieurs étages portant la représentation du défunt sous forme de sculpture en ronde-bosse (*offene Aedicula*) ou de bas-relief (*geschlossene Aedicula*). Le groupe des édicules est à son tour composé d'aux moins deux sous-groupes : les *Nischengrabmalen*, monuments funéraires à niche à un seul étage, peu profonds et donc caractérisés par une vision frontale, et les *Pfeilergrabmalen* (fig. 36), monuments fortement développés en hauteur, sculptés sur au moins trois côtés, composés de trois étages et se terminant par une toiture pyramidale[231].

Dans la mesure où une grande partie des blocs composant ces monuments funéraires a été trouvée lors de fouilles anciennes ou en réemploi, il demeure aujourd'hui assez complexe de dresser une classification typologique claire et de reconstruire précisément la forme des monuments auxquels ils devaient appartenir.

Le seul bas-relief du groupe des provinces germaniques ayant fait l'objet d'une reconstitution est le n° 14, provenant d'Oberstaufenbach (Rhénanie-Palatinat, D), découvert emmuré dans l'enceinte de Heidenburg (Rhénanie-Palatinat, D) et maintenant conservé au Musée du Palatinat à Spire (*cf.* fig. 53, p. 57).

La présence de la lettre *M* inscrite dans le champ à côté de la louve romaine renvoie indubitablement à l'expression *D(iis) M(anibus)*, largement utilisée en contexte funéraire, et permet

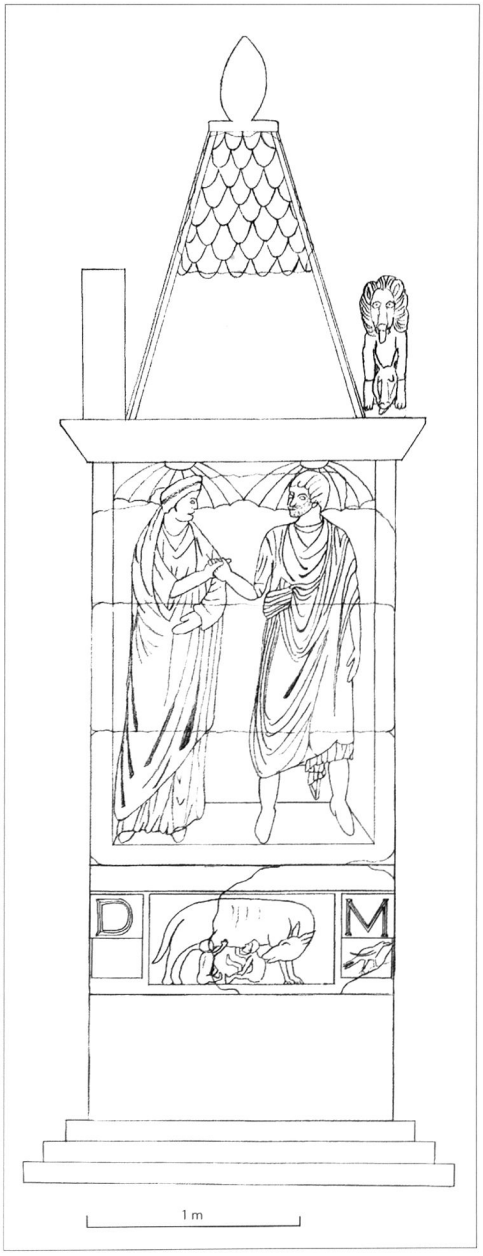

Fig. 36
Reconstitution du pilier funéraire d'Oberstaufenbach (D) proposée par S. Ditsch. Cat. n° 14.

231 Ditsch 2009, p. 92-93 et 99. Pour une étude détaillée des différentes variantes de ces monuments, *cf.* Andrikopoulou-Strack 1986 ; Gabelmann 1979 ; Von Hesberg 1992 ; Willer 2005.

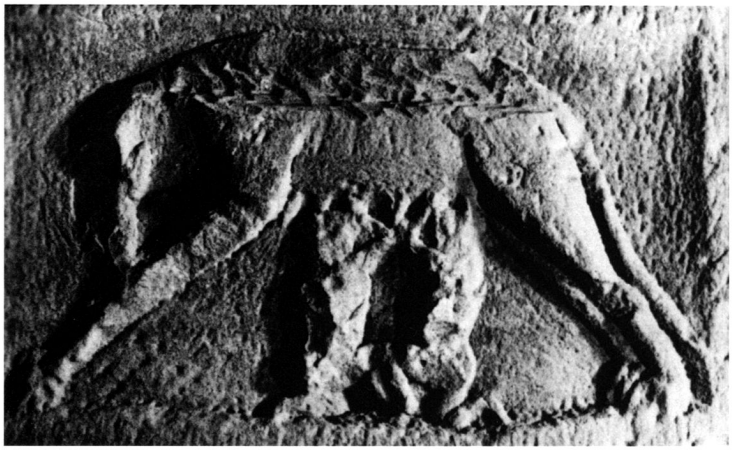

Fig. 37 *(à g.)*
Walterichskirche, Murrhardt (D). La tombe de l'ermite Walterich lors de sa découverte en 1963. Parmi les blocs sculptés réemployés, on distingue celui représentant la louve romaine.
Cat. n° 15.

Fig. 38 *(à dr.)*
Murrhardt (D). Photo de détail de l'élément de monument funéraire à la louve réemployé dans la sépulture médiévale.
Cat. n° 15.

de confirmer que ce relief n'appartient pas au domaine public[232].

Le bas-relief a été récemment étudié par S. Ditsch qui en a proposé une restitution (fig. 36). D'après lui, ce bloc faisait partie d'un *Nischengrabmal* d'une hauteur estimée de 5 m; ce monument, posé sur trois marches, présentait probablement un champ inscrit surmonté par le relief à la louve romaine, flanqué des lettres *D M* et, juste au-dessous, d'un pic ou d'une colombe[233]. Au-dessus, prenaient place les bas-reliefs, aujourd'hui fragmentaires, représentant les deux défunts sur la face principale, et une Ménade sur chaque face latérale. La construction était enfin couronnée par un entablement surmonté de deux acrotères en forme de lions et d'une toiture pyramidale. La présence de la louve romaine pourrait symboliser dans ce cas le statut de citoyen des défunts, ce qui semble confirmé par les vêtements typiquement romains portés par le couple[234].

Le relief n° 15 provenant de Murrhardt (Bade-Wurtemberg, D) a une histoire particulière. Il a été trouvé en 1963 lors de fouilles entreprises par le Service de Conservation du Patrimoine de Stuttgart sous la direction de B. Cichy à l'intérieur de la Walterichskirche de Murrhardt, rattachée au monastère de St. Januarius. Le but du chantier était à la fois d'appréhender l'époque de fondation du monastère et de retrouver la tombe de son fondateur, Walterich, un personnage vénéré localement mais dont l'existence n'était pas prouvée[235]. Les fouilles entreprises permirent de mettre au jour des sépultures médiévales et romaines, ainsi que les restes du temple païen sur lequel l'église avait été bâtie[236]. D'après un article de journal et des photos de l'époque, la tombe de l'ermite Walterich montrait différents blocs romains en réemploi, dont le bas-relief n° 15 (fig. 37 et 38). B. Cichy justifiait la présence de la louve nourricière dans la tombe de Walterich par le fait que celui-ci était perçu par ses contemporains comme un protecteur et un guérisseur[237]. L'hypothèse doit sûrement être écartée, car d'autres blocs sculptés ont également été utilisés dans la tombe, tous appartenant, toujours d'après les journaux de l'époque, au monument funéraire, fort probablement à niche, de Medillus Carantinus et de sa femme, ayant vécu dans la ville fortifiée voisine de Kastell Murrhardt[238].

La recherche d'informations opérée auprès du Service de la protection du patrimoine de Stuttgart (Dr. Ch. Engels) a permis de découvrir que le relief original avait été réenseveli à la fin des fouilles et que le seul moulage connu (*cf.* fig. 58, p. 67) se trouve actuellement en possession du Dr. Schweizer, qui fut collaborateur de B. Cichy et qui gère un petit musée exposant aussi les moulages des autres blocs sculptés retrouvés dans les fouilles de 1963. Le bloc le mieux conservé présente, dans un carré central, la louve romaine et, sur ses bords, deux bandes verticales avec des spirales fleuries; sur les deux côtés sont représentés deux vases desquels partent des vrilles. Un autre bloc surmontait ce relief, peut-être celui qui, cassé en deux parties, montre deux jambes masculines probablement à attribuer à Mercure ou à Silvanus; sur un dernier bloc, on reconnaît une patte de lion ainsi qu'un pied masculin: il s'agit vraisemblablement d'Hercule et du lion de Némée[239]. La pauvreté des informations disponibles ne permet malheureusement pas d'aller plus loin dans la formulation d'hypothèses au sujet de l'emplacement et de la fonction de ce bas-relief.

232 C. Dulière a considéré à tort qu'il s'agissait de la première lettre d'une inscription, niant donc le caractère funéraire du relief et préférant y voir le décor d'un édifice public, telle une porte de ville: Dulière 1979, vol. I, p. 228.

233 Ditsch 2011, p. 141 (pic); Willer 2005, p. 199, n. 200 et Kempchen 1995, p. 104 (colombe).

234 Ditsch 2011, p. 139-143.

235 Plate 1996, p. 13-16.

236 Malheureusement la seule notice de fouilles publiée est à voir *in:* Cichy 1967, p. 104. La documentation de fouilles a apparemment disparu d'après Plate 1996, p. 15, n. 17.

237 Cichy 1963, p. 5.

238 Dangel 1963.

239 Filtzinger/Planck/Crämer 1976, p. 423-424.

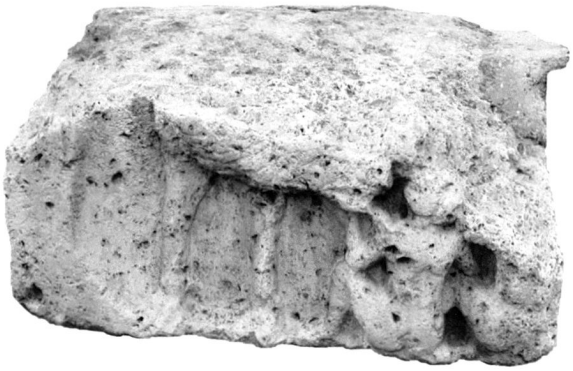

Fig. 39
Pförring (D). Élément de monument funéraire en réemploi dans une chapelle. Cat. n° 16.

Le relief n° 16 (fig. 39), provenant de Pförring (Bavière, D), peut être considéré comme une exception à l'intérieur du groupe des monuments funéraires: il est en effet le seul à présenter les traces de la présence d'une grotte sculptée. Malheureusement, le bloc, déjà mentionné dans une chronique rédigée fort probablement au début du XIXe s., est très érodé et sans sa moitié droite, ayant été jadis placé sans abri à l'entrée d'une ferme[240]. Le relief présente également des éléments sculptés sur sa face gauche: il s'agit d'un lièvre sautant et d'un arbre stylisé (*cf.* fig. 59, p. 67). La seule interprétation fonctionnelle, longtemps acceptée, a été celle fournie en 1832 par F.-X. Mayer, d'après lequel la louve aurait représenté la protection maternelle de Rome envers le camp militaire voisin de *Celeusum*, tandis que le lièvre aurait symbolisé la vigilance des légionnaires en garnison dans la région[241]. Cependant, la présence d'un relief sculpté sur le côté gauche rappelle les blocs d'Oberstaufenbach et de Murrhard (nos 14 et 15) et les dimensions du bloc permettent de penser qu'il a pu appartenir à un monument funéraire et non à un édifice public du camp militaire[242].

Le relief de Maastricht (Limbourg, NL, n° 13) a été repêché dans la Meuse en 1963 et a fortement souffert de son séjour prolongé dans l'eau (*cf.* fig. 57, p. 66). En effet, il ne subsiste que la partie droite de la scène de l'allaitement et aucune trace d'un éventuel entablement n'est visible. Dans l'angle droit du relief, une queue de poisson enroulée sort verticalement du champ triangulaire laissant supposer qu'une autre prenait symétriquement place dans l'angle gauche. Il s'agit fort probablement des appendices de deux Tritons disposés en miroir et dont les corps sortaient du tympan en ronde bosse pour former des acrotères. Cet aménagement particulier ainsi que la présence des Tritons, très répandue dans l'iconographie funéraire, ont conduit T. Panhuysen à interpréter le relief comme le couronnement d'un monument funéraire (fig. 40)[243]. Tout en appuyant cette hypothèse, M. Kempchen a cependant estimé la taille du tympan trop petite pour que la figure de la louve romaine y prenne place et a préféré penser que le relief devait avoir à l'origine une forme rectangulaire; celle-ci aurait permis d'accueillir la scène de la louve romaine ainsi que les deux Tritons; le bloc aurait été retaillé en triangle dans un deuxième temps, dans le cadre des travaux de renforcement du pont romain sur la Meuse[244]. Comprenant assez difficilement l'idée de couper volontairement un bloc rectangulaire pour l'utiliser en réemploi, nous préférons laisser de côté cette hypothèse et voir dans le bas-relief le couronnement d'un monument funéraire.

Le seul relief provenant de Gaule Belgique – et également le mieux conservé – est celui d'Arlon (Région wallonne, B, n° 2; fig. 41). Le bloc a été trouvé en réemploi dans l'enceinte fortifiée de la ville d'Arlon en 1671 et a été utilisé ensuite dans la

Fig. 40
Reconstitution du relief de Maastricht (NL) proposée par T. Panhuysen. Cat. n° 13.

240 Il s'agit de la «*Busch-Chronik*», rédigée par Aloys Busch (1784-1864), conservée aux archives communales de Pförring et non publiée (texte aimablement transcrit et envoyé par M. Schierl, archiviste, 01.12.2012); Raiser 1830, p. 30.

241 Mayer 1830-1832, p. 121.

242 Kempchen 1995, p. 105 et 216, n° 85; *Lupa*, n° 6333, suggèrent l'utilisation dans un pilier funéraire, tandis que Dulière 1979, vol. II, p. 44, n° 112, le place dans le groupe des reliefs non funéraires.

243 Panhuysen 1996, p. 314. *Contra*, Dulière 1979, vol. I, p. 228 (fronton d'un édicule cultuel).

244 Kempchen 1995, p. 104.

Fig. 41
Relief d'Arlon (L).
Cat. n° 2.

construction d'une maison à Luxembourg, dans laquelle il a été redécouvert en 1845. Depuis cette date, il fait partie des collections du Musée National d'Histoire et d'Art du Luxembourg. La louve romaine est inscrite dans une niche en demi-lune, soutenue par un entablement à feuilles d'acanthe et ornée d'une guirlande de feuilles. Sa face supérieure présente un motif en écailles figurant une toiture[245], exactement comme l'exemplaire avenchois. En effet, le bord arrondi gauche de la niche montre deux écailles de forme assez pointue placées dans sa partie haute, qui semblent tomber de part et d'autre à la manière d'une toiture à double pente; malheureusement, étant donné que le reste de la surface est très altéré et que la face postérieure du bloc n'est pas visible dans son emplacement actuel, il demeure impossible de reconnaître la suite du motif. Étant données la forme arrondie et la probable présence d'écailles, ce bloc était utilisé comme couronnement d'un petit monument.

La présence dans le même musée d'un bloc appartenant sûrement à un pilier funéraire et présentant sur trois faces des scènes de vie quotidienne encadrées par des corniches très proches de celle du relief à la louve d'Arlon (fig. 42), semble confirmer que ce dernier faisait partie d'un pilier funéraire et non pas d'un monument public comme l'ont soutenu C. Dulière et F. Stähelin[246].

Le dernier relief du groupe germano-rhétique est le n° 17 provenant de *Castra Regina* (Regensburg, Bavière, D; fig. 43). Sa découverte a eu lieu en 1837 lors de fouilles entreprises sous la place du Dôme, dans la zone de l'ancien *praetorium*[247]. Il s'agit sûrement du couronnement d'un petit monument présentant en son centre la scène de l'allaitement miraculeux; au-dessous prend place un entablement décoré d'une frise de feuilles de lierre. Au sujet de la destination de ce monument, deux hypothèses différentes ont été émises au fil du temps: en raison de l'emplacement de sa découverte, près du *praetorium*, la plupart des chercheurs considèrent le bas-relief comme le couronnement d'un monument public en lien avec le camp de *Castra Regina*, par exemple un édicule

Fig. 42
Luxembourg. Conservé au Musée d'Histoire et d'Art, ce bloc faisait partie d'un pilier funéraire et présente une niche décorée avec des motifs similaires à ceux qui entourent la louve d'Arlon (B).

245 Wilhelm 1975, p. 40-41.

246 Thill 1972, p. 7; Kempchen 1995, p. 103, p. 214, n° 82 (pilier funéraire); Dulière 1979, vol. I, p. 228; Stähelin 1948[3], p. 456, n. 1 (édifice public).

247 Dietz/Osterhaus *et al.* 1979, p. 20.

votif[248]. Cependant, M. Kempchen propose d'y voir le couronnement d'un petit pilier funéraire réemployé dans un second temps pour renforcer le mur du *praetorium*[249]. Étant donné l'état de la recherche et le manque d'informations claires sur son emplacement précis, il demeure assez difficile de se prononcer en faveur de l'une ou l'autre de ces propositions. Certes, la forme triangulaire du bloc et la présence des feuilles de lierre peuvent rappeler le bas-relief de Maastricht (n° 13) ou une stèle funéraire; toutefois, la longueur (act. 120 cm, mais le bas-relief complet devait mesurer près de 140 cm) le rapproche du fronton de l'édicule cultuel de Corbridge (GB) (n° 4). Si l'on acceptait l'hypothèse cultuelle, le fronton serait à considérer comme un cas d'exception entre les deux groupes de stèles et monuments à vocation funéraire et à mettre en parallèle avec le fronton de Corbridge (n° 4), lui aussi issu d'un camp légionnaire.

En conclusion de l'analyse de ce groupe de reliefs, relevons que tous les exemplaires ont été sculptés dans des pierres locales, grès ou calcaires, et que leur datation oscille entre la deuxième moitié du IIe s. et le début du IIIe s. (fig. 28).

L'iconographie de la louve, pour autant qu'il soit possible d'en juger vu le mauvais état de conservation de certains reliefs, est assez hétérogène: l'animal est représenté vers la droite dans deux seuls cas (Murrhardt, n° 15; Pförring, n° 16) tandis que son attitude maternelle est soulignée dans presque tous les exemplaires par le léchage d'un enfant (la seule exception est le relief de Murrhardt, n° 15). Les deux jumeaux sont représentés tantôt de côté, tantôt de dos, accroupis (fig. 31).

D'après ces données, il demeure difficile de reconnaître dans ce groupe l'œuvre d'un atelier ou l'usage d'un modèle précis, comme cela a été le cas pour le groupe des stèles norico-pannoniennes. Il est en revanche tout à fait possible, à travers l'observation du traitement des figures et l'usage de pierres locales, d'affirmer qu'il s'agit de pièces issues d'ateliers provinciaux.

Les Gaules et la Bretagne

Le troisième et dernier groupe de bas-reliefs réunit dix exemplaires présents dans cinq provinces: Gaule Belgique, Lyonnaise, Narbonnaise, Aquitaine et Bretagne. La moitié provient de manière certaine de monuments et d'édifices publics. Pour trois d'entre eux, il demeure impossible de proposer un contexte (nos 5, 6, 10), tandis que les nos 11 et 12 représentent des cas particuliers, l'un n'étant pas encore fonctionnellement classifié et l'autre un objet d'importation à fonction funéraire.

Le seul bas-relief à caractère public provenant de Gaule Belgique se trouve à Reims (n° 3; fig. 44) dans l'apparat décoratif de la Porte de Mars, un arc de triomphe à trois baies daté de la fin du IIe ou du début du IIIe s., le plus grand connu d'époque romaine. Malgré les tentatives de restaurations opérés à partir du XVIIIe s., ce monument se présente aujourd'hui dans un médiocre état de conservation, non seulement à cause des dégâts provoqués par les agents atmosphériques, mais aussi en raison de son intégration dans la forteresse de l'archevêque Henri de Braine à partir de 1170 et jusqu'en 1595 au moins, année du dégagement de l'arcade de droite accueillant la louve romaine[250].

Fig. 43
Regensburg (D). Couronnement de monument funéraire ou élément d'édifice public. Cat. n° 17.

Fig. 44
Reims (F). Relevé du décor de plafond de la Porta Martis. *Cat. n° 3.*

248 Dulière 1979, vol. I, p. 301; Dardenay 2012, cat. L191, p. 292; Gamer/Rüsch 1973, p. 105; A. Boos, responsable de la section archéologique des musées de la ville de Regensburg, courriel du 9.10.2012.

249 Kempchen 1995, p. 105.

250 Pour une histoire et une description complète de l'arc, *cf.* Chossenot/Estéban/Neiss 2010, p. 132-140; Lefèvre 1988, p. 148-160.

Fig. 45

Nîmes (F), amphithéâtre. Relief ornant la partie supérieure de l'un des deux pilastres de la travée n° 9. Cat. n° 8.

Fig. 46

Arles (F), amphithéâtre. Relief ornant la paroi gauche du couloir d'accès sud, au-dessus de la porte du carcer. *Cat. n° 9.*

Le décor de l'arc développe différents thèmes iconographiques, tels que la pietas d'Énée, des cycles narratifs comme le mythe de la *Renovatio* représenté par des *putti* symbolisant les saisons et par un calendrier agricole. La louve romaine apparaît dans ce contexte en tant que symbole de la *fecunditas*; encadrée par quatre Victoires et une frise de boucliers, elle évoque aussi Mars victorieux, père des jumeaux. De plus, le relief ne représente pas seulement la scène du Lupercal, mais aussi le moment de la découverte par Faustulus et même par un deuxième berger. Cette fusion de deux épisodes du mythe représente une exception dans le *corpus* étudié mais est attestée ailleurs[251].

Un deuxième relief appartenant à un monument public existait fort probablement à Alise (n° 7). Il a été, dans un second temps, remployé dans l'église de Sainte-Reine à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or, F), détruite par un incendie en 1748. Malheureusement, aucun dessin du relief représentant la louve romaine ne nous est parvenu et les recherches faites n'ont pas apporté d'éclaircissements au sujet de son iconographie et de sa fonction; la seule illustration connue présente huit personnages (quatre hommes et quatre femmes), caractérisés par différents attributs décorant les piliers de l'église (*cf.* fig. 56, p. 63). L'emplacement exact et la fonction de ces bas-reliefs étaient déjà inconnus des savants de l'époque, qui pensaient à un petit arc de triomphe, à un temple ou à des piédestaux pour des statues, tandis que les chercheurs actuels tendent à l'interpréter comme un autel votif, à cause de la présence d'une partie de la dédicace *AVG SAC*[252].

La Gaule Narbonnaise présente à première vue une concentration un peu plus importante de bas-reliefs; toutefois, deux d'entre eux relèvent de cas particuliers: l'un n'a pas de fonction établie (Saint-Rémy-de-Provence, n° 10) et l'autre fait partie de la catégorie des sarcophages importés (Marseille, n° 12). Seuls deux bas-reliefs provenant de cette province ornent donc de manière certaine des édifices publics: il s'agit des exemplaires visibles dans les amphithéâtres de Nîmes et d'Arles.

Ces deux monuments très similaires ont été bâtis presque à la même époque, fort probablement sur la base d'un projet commun. La période actuellement admise pour leur construction est l'époque flavienne, mais leur ordre de construction ainsi que la date précise de leur inauguration, longuement discutés par différents chercheurs, n'ont pas encore fait l'unanimité[253].

Le bas-relief de Nîmes (n° 8; fig. 45) est sculpté dans le pilastre séparant la neuvième et la dixième arcade à gauche de l'accès principal nord, alors que celui d'Arles (n° 9; fig. 46) est placé dans la paroi dans la paroi gauche de l'accès sud, sur le linteau de la porte du *carcer*[254].

Les deux reliefs faisaient partie d'un plus vaste programme iconographique présent dans ces

251 *Cf.* à titre d'exemple les reliefs d'*Aquincum* (fig. 30). Autres exemples *in*: Dulière 1979, vol. I, p. 88; Dardenay 2012, p. 250-253.

252 Lenormant 1860, p. 50 et Espérandieu 1925, vol. IX, p. 298-299 (arc de triomphe); Girault 1823, p. 25-26 (temple); Ansart 1783, p. 220 (piédestaux); Testart 1907, p. 199; Sablayrolles/Argitxu 2006, p. 344; Mangin *et al.* 2000, p. 430, n. 94 (autel).

253 Pour une description ponctuelle et une discussion des problèmes relatifs à la datation des deux édifices, *cf.* p. ex. Golvin 1988, vol. I, p. 184-190.

254 Legrottaglie 2008, cat. n° 494, p. 272 (Nîmes) et n° 477, p. 268 (Arles).

Fig. 47
Marseille. Crypte de l'Abbaye de Saint-Victor. Décor d'un sarcophage.
Cat. n° 12.

amphithéâtres, à côté par exemple de protomés de taureau et de différents reliefs en forme de phallus à Nîmes et de Diane faisant un sacrifice et d'un phallus, à Arles[255].

La présence de ces figures sculptées directement sur les blocs, probablement après la construction de l'amphithéâtre, a été interprétée par les chercheurs comme ayant une fonction apotropaïque. C'est le cas du relief d'Arles qui orne la porte d'un *carcer*, dans le couloir d'accès à l'arène réservé aux combattants, donc à l'écart des parcours de distribution du public[256]. Cependant à Nîmes, la louve romaine est placée sur un pilier de l'édifice dans un lieu de passage du public, ce qui s'avère plutôt être une expression de *romanitas*, c'est-à-dire du sens de la citoyenneté et de l'adhésion aux valeurs véhiculées par la politique impériale[257].

Le bas-relief de Marseille (n° 12; fig. 47) fait partie du répertoire décoratif d'un sarcophage retrouvé dans l'abbaye de Saint-Victor, où il a été réutilisé pour accueillir les restes du saint jusqu'au XIVe s.[258]. Daté du milieu de l'époque antonine[259], il est de dimensions assez modestes et a probablement été utilisé pour déposer la dépouille d'un enfant. L'analyse chimique menée par une équipe de chercheurs en 2009 a révélé qu'il avait été sculpté dans un bloc de marbre blanc du Proconnèse[260]. La louve romaine n'y apparaît que comme sujet secondaire, en tant qu'ornement du bouclier de Mars, à côté du thème iconographique principal, celui des Amours forgeant les armes de Mars, attesté dans tout l'Empire par une quarantaine de sarcophages produits pour la plupart dans des officines de la zone de Rome durant les époques antonine et sévérienne et ensuite exportés dans les provinces[261].

Cet exemplaire de louve romaine de Gaule Narbonnaise représente donc un cas particulier dans le catalogue, car il ne s'agit pas d'un produit artistique provincial, mais plutôt d'un objet importé, très raffiné et très cher, qui fait partie d'une catégorie, celle des sarcophages, dont le développement et la diffusion, bien étudiés par les chercheurs, bénéficient de règles tout à fait singulières et complexes par rapport à ceux d'autres objets plus communs[262].

Le dernier relief du groupe des Gaules, a été découvert à Saintes (n° 11; fig. 48) et est daté de l'époque julio-claudienne[263]. Il s'agit d'un bloc rectangulaire accueillant une partie d'une frise à métopes et triglyphes, ornée d'un fleuron à l'intérieur duquel est sculptée la louve romaine. Trouvé avec d'autres éléments similaires en 1815, lors de la construction de la route nationale entre Bordeaux et Rochefort, ce bloc était censé faire partie d'un temple dorique[264]. L'hypothèse a été démentie dans les années 1980 par L. Maurin qui, dans son travail consacré à la ville antique de Saintes, a démontré, à partir de données

Fig. 48
Saintes (F). Métope décorée d'un édifice public ou funéraire.
Cat. n° 11.

255 Pour la liste complète des bas-reliefs des deux amphithéâtres, *cf.* Fiches/Amandry/Chevalier 1996, p. 310-311; Legrottaglie 2008, p. 272-273; Rothé/Heijmans 2008, p. 283.

256 Legrottaglie 2008, p. 80-81; Golvin 1988, vol. I, p. 187; Grenier 1958, p. 618.

257 Legrottaglie 2008, p. 168.

258 Espérandieu 1907, vol. I, p. 58.

259 Bonanno Aravantinos 1998, p. 88, n° 7.

260 Leroux/Bromblet/Blanc 2009, p. 89-94.

261 Bonanno Aravantinos 1998, p. 83-84.

262 Sur le sujet, *cf.* p. ex. Koch 1993.

263 Maurin 1981, vol. I, p. 172-173; Maurin/Robin/Baigi 2007, p. 273.

264 Espérandieu 1908, vol. II, p. 282.

anciennes, que ce soi-disant temple dorique gallo-romain serait en réalité une ancienne église médiévale dont les traces s'étaient perdues[265]. De ce fait, le chercheur a préféré attribuer ce groupe de blocs sculptés avec des motifs de frise dorique à trois différents mausolées démantelés et réutilisés dans la construction de l'édifice chrétien[266]. La métope à la louve aurait donc fait partie d'un tombeau en forme d'autel ou d'un petit monument surmonté d'une statue, correspondant à un type prisé par les classes moyennes italiennes au Ier s. av. J.-C. et adopté plus tard par les notables provinciaux[267]. Toutefois, à l'occasion de la publication récente des données archéologiques de la ville de Saintes, un minutieux réexamen des données existantes au sujet des métopes et du temple dorique a conduit à considérer l'hypothèse de L. Maurin avec beaucoup de prudence et l'idée d'un contexte cultuel pour ces métopes ne semble pas définitivement exclue[268].

La fonction de ce bas-relief, stylistiquement et iconographiquement très différent de celui d'Avenches, et aussi sensiblement plus ancien, reste donc aléatoire, faute de données archéologiques précises, comme c'est le cas pour le n° 17 provenant de Regensburg.

Enfin, le seul bas-relief provenant de la province de Bretagne (n° 4; fig. 49) est présent sur un fronton de Corbridge (Northumberland, GB), une forteresse romaine proche du Mur d'Hadrien. La louve romaine est sculptée au centre d'un tympan triangulaire, entourée de vrilles de vigne sortant de deux cratères placés dans les angles inférieurs. Deux autres panneaux similaires, représentant un faune jouant de la flûte sous un arbre entouré des mêmes vrilles de vigne, ont été mis au jour en 1911, en même temps que ce fronton, dans le niveau théodosien de la rue principale du site (Stanegate)[269]. Les chercheurs affirment unanimement que ces bas-reliefs composaient le décor d'un petit temple dédié à *Roma Aeterna* d'une longueur supposée d'environ 2,5 à 3 m[270]. Dans ce cadre, la louve, faisant partie des «divinités» honorées par les légionnaires, représente l'immortalité de Rome et de l'Empire, tandis que les vrilles de vigne pourraient, d'après J. C. Coulston et E. J. Phillips, symboliser la fertilité du Latium, soit plus probablement être un simple décor de remplissage; le faune, qui devait être accompagné d'une nymphe dans un panneau manquant, reproduirait l'ambiance du Palatin qui, à l'époque de la naissance des jumeaux, était peuplé de ces personnages[271].

Malgré les efforts des chercheurs, trois reliefs du groupe gaulois présentent des particularités et posent des problèmes d'identification presque insurmontables.

Le premier cas douteux est le bas-relief de Dijon (n° 5) qui a été découvert lors de la démolition d'une tour de l'enceinte de la ville en 1781[272] et a ensuite été emmuré dans la façade de l'hôtel de Vesvrotte avec une vingtaine d'autres reliefs de même provenance (fig. 50). S. Deyts a mené une recherche sur ces reliefs, appartenant pour la plupart à la sphère funéraire, et en a isolé trois, dont celui de la louve, considérés comme des faux, même si leur découverte est attestée sur plusieurs dessins de l'époque[273]. Le soupçon concernant le relief de la louve est né de la présence sous le ventre de l'animal, non pas des deux jumeaux mais d'un seul louveteau (*cf.* fig. 55, p. 62)[274]. D'après S. Deyts, ce choix iconographique révèlerait soit que le sculpteur local n'a pas bien compris le motif de la louve romaine, en en donnant une interprétation tout à fait personnelle, soit qu'il s'agirait d'un faux du XVIIe s.[275]. Les deux hypothèses posent beaucoup de questions auxquelles il est difficile de répondre, étant donnés les nombreuses vicissitudes subies par le bloc et son emplacement actuel qui ne permet pas un examen précis. Toutefois, l'existence d'un parallèle sur un bas-relief de Targu (Olténie, R), représentant une louve allaitant des louveteaux, ainsi que d'exemples de louves ou de biches allaitant un nourrisson sur des autels de provenance italienne[276], ne permet pas d'accepter sans réserves les hypothèses proposées par S. Deyts. On peut penser que le bas-relief de Dijon a été rapproché à tort du mythe de la louve romaine mais qu'il voulait peut-être simplement représenter une scène

Fig. 49
Corbridge (GB). Fronton à la louve.
Cat. n° 4.

265 Maurin 1981, p. 123-124; Maurin/Robin/Baigi 2007, p. 273.

266 Maurin 1981, p. 172-173. L'étude iconographique menée par L. Maurin sur les blocs a révélé de légères différences et permis de proposer leur subdivision en trois groupes.

267 Dardenay 2010, p. 162.

268 Maurin/Robin/Baigi 2007, p. 270-274.

269 Coulston/Phillips 1988, p. 12-13, nos 37 et 38.

270 Coulston/Phillips 1988, p. 12-13; Hodgson 2010, p. 23 et p. 28.

271 Coulston/Phillips 1988, p. 12-13; Virg., *Énéide*, VIII, 314.

272 Provost 2009, p. 273.

273 Deyts 1983, p. 334 et p. 336, fig. 7.

274 Espérandieu 1911, p. 416, indique à tort la présence de deux louveteaux.

275 Deyts 1983, p. 342.

276 Relief de Targu: Dulière 1979, vol. II, n° 102; Dardenay 2012, p. 290, L182. À titre d'exemple pour les autels italiens, *cf.* les nos 10 et 14-18 de la fig. 27.

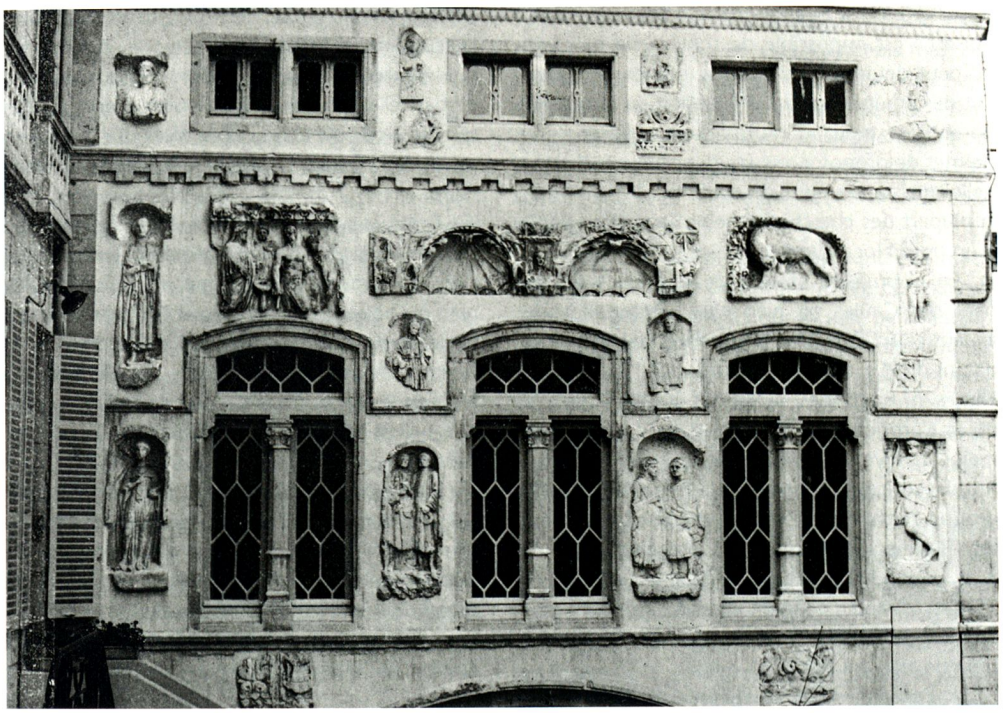

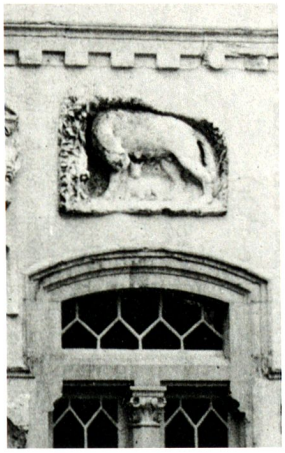

Fig. 50
Dijon (F). Façade de l'Hôtel de Vesvrotte.
Cat. n° 5.

Fig. 51 *(ci-contre)*
Autun (F). Dessin d'un relief découvert au XVIIe s. et aujourd'hui perdu.
Cat. n° 6.

Fig. 52 *(ci-dessous)*
Glanum-*Saint-Rémy-de-Provence (F). Relief à la louve déposé au lapidaire du Musée Calvet d'Avignon.*
Cat. n° 10.

d'allaitement symbolisant la protection maternelle, comme on en connaît dans les répertoires iconographiques romains.

Le deuxième bas-relief dont l'interprétation fonctionnelle reste indéfinie est celui d'Autun (n° 6). Découvert au XVIIe s. près d'un aqueduc, il se brisa durant son extraction et le seul dessin connu est celui publié par E. Thomas dans son ouvrage consacré à l'histoire de la ville en 1846 (fig. 51)[277]. Ce savant releva même des trous au milieu du bloc et proposa qu'il ait pu être suspendu comme décor dans un portique. Du moment que le relief n'existe plus, une évaluation de son usage et la proposition d'une datation demeurent impossibles.

Enfin, c'est de Gaule Narbonnaise que provient le dernier exemplaire de fonction indéfinie. Il s'agit d'un relief conservé au Musée Calvet d'Avignon (n° 10; fig. 52), où il est entré en 1845 sous la forme d'un don fait par un certain Anatole Vicary. Dans l'inventaire que nous avons pu consulter[278], ainsi que dans la maigre bibliographie existante, il est simplement enregistré comme provenant de Saint-Rémy-de-Provence, l'antique *Glanum*. L'analyse sur place a permis de constater que la surface postérieure du relief, pulvérulente, est grossièrement aplanie, à l'exception d'une dépression concave dans l'angle en bas à droite. La face antérieure n'est pas intégralement sculptée et sa partie supérieure présente une surface vide d'environ 10-15 cm avec des

277 Thomas 1846, p. 44.

278 Visite au Musée Lapidaire et aux archives du Musée Calvet le 28 juin 2012.

traces grossières de ciselure sur le bord supérieur; puisqu'il est impossible de soulever le bloc, on ne peut déterminer si sa face inférieure présentait des aménagements de fixation ou autres. Le nombre restreint d'informations collectées ne permet de proposer aucune hypothèse fonctionnelle, mais seulement de confirmer l'opinion de la plupart des chercheurs, selon laquelle il s'agit d'un travail local datable du Bas-Empire[279].

En résumé, le groupe de bas-reliefs provenant des Gaules est bien plus hétérogène que les autres (*cf.* fig. 28): il regroupe des éléments datant du Ier s. ap. J.-C. (Saintes, n° 11, mais aussi Nîmes, n° 8, et Arles, n° 9), des IIe - IIIe s. (Reims, n° 3; Corbridge, n° 4) et aussi de l'époque romaine tardive (Saint-Rémy-de-Provence, n° 10). Au niveau iconographique, tout comme dans le groupe germanique, on peut voir que la louve est représentée soit tournée vers la droite (nos 5, 6, 8, 9, 10 et 12), soit vers la gauche (nos 3, 4 et 11); les enfants occupent aussi des positions différentes mais, dans la plupart des cas, ils sont en train de téter (*cf.* fig. 31).

À l'exception de la métope de Saintes et du sarcophage de Marseille (nos 11 et 12), la pierre utilisée est toujours d'extraction locale (*cf.* fig. 28), ce qui, si l'on considère aussi les caractères stylistiques de ces reliefs, amène à penser qu'il s'agit d'œuvres réalisées par des artisans provinciaux.

Conclusion

Près de trente bas-reliefs représentant la louve romaine ont été étudiés, distribués géographiquement dans une grande partie de l'Europe antique et chronologiquement répartis tout au long de l'époque impériale.

À l'exception des stèles funéraires norico-pannoniennes, pour lesquelles il est possible de supposer l'existence d'artisans ou de modèles itinérants, la variété de représentations et de traitements de la louve et des jumeaux ne permet pas de tracer un cadre de diffusion de ce thème iconographique.

Toutefois, le recensement des bas-reliefs a permis de mettre en évidence des regroupements géographiques et typologiques et de parvenir à deux constats.

La première observation concerne le nombre de ces reliefs, soit vingt-sept, répartis dans dix provinces romaines, auxquels on peut ajouter la quarantaine d'autels funéraires de provenance italienne et la trentaine de stèles funéraires des provinces danubiennes non recensées dans cette recherche. Le chiffre est étonnamment faible si on le confronte à l'énorme quantité de bas-reliefs romains présents sur ces territoires et recensés dans les différents recueils et bases de données en ligne. On peut affirmer que le thème de la louve romaine, malgré son importance politique et idéologique, reste peu développé dans la sculpture provinciale romaine. La seule région à présenter une concentration, certes modeste, de bas-reliefs placés dans des monuments publics semble être celle des Gaules, alors que les autres provinces privilégient un usage en contexte funéraire.

Cette constatation amène une deuxième observation: la plupart des bas-reliefs, notamment ceux du groupe germanique et norico-pannonien qui appartiennent presque exclusivement au domaine funéraire, présentent un lien direct avec le *limes* rhéno-danubien, puisqu'ils proviennent en grande partie de villes dans lesquelles ou près desquelles est attestée la présence de troupes militaires.

Est-il possible de parler d'une coïncidence? Ou faut-il penser à un lien particulier entre la zone du *limes*, ses légionnaires et les monuments funéraires étudiés? Malheureusement, dans l'état actuel de la recherche et étant donné la disparition de la plupart des inscriptions funéraires, on ne peut pas aller plus loin dans l'analyse.

Bilan de la recherche

Cette recherche s'est ouverte par l'étude des récits mythiques relatant la fondation de Rome. À travers les sources, on a pu voir que le mythe de la *lupa romana*, l'un des plus importants aux yeux des Romains, est à la base de l'histoire de Rome et de sa population, les deux étant nées du fruit des amours de Rhéa Silvia et de Mars, miraculeusement sauvé par l'intervention de la louve. La présence du dieu est attestée dans le récit non seulement par sa paternité, mais aussi à travers la symbolique des figures présentes autour des jumeaux: le pic et la louve, animaux sacrés du dieu; Faustulus, lié à Faunus, censé d'être le fils de Mars; Acca Larentia, prostituée et donc elle aussi *lupa*. Cette présence constante de la divinité guerrière, n'est pas le fruit du hasard puisqu'elle permet ainsi à Mars de devenir l'ancêtre direct des puissants Romains, conquérants de plus en plus déterminés des territoires européens.

Cette profonde signification du mythe se reflète assez vite dans la propagande impériale, très engagée à montrer la bienveillance du dieu envers l'Empire et surtout envers les dynasties au pouvoir. Associée à l'idée de l'*aeternitas imperii*, telle qu'affichée sur certaines émissions monétaires, la *lupa romana* devient fort probablement aux yeux des Romains l'un des symboles d'immortalité par excellence, ce qui l'amène à être également utilisée dans le domaine funéraire.

279 Girard 1924, p. 20; plus récemment: Gateau/Gazenbeek 1999, p. 399.

Conjointement, puisqu'il souligne la paternité divine des fondateurs du puissant Empire romain, le thème est aussi exploité dans l'iconographie militaire.

Il est néanmoins frappant de constater qu'en dépit de sa force symbolique, le thème de la louve a été peu exploité dans la sculpture provinciale: seule une soixantaine de reliefs, la plupart trouvés dans les zones danubiennes, est recensée dans les provinces de l'Empire. De la trentaine d'exemplaires du *corpus* étudié ici, la plupart est à mettre en relation avec le domaine funéraire, puisque la louve romaine est utilisée comme décor soit de stèles soit d'autres monuments sépulcraux. Cet usage est courant dans la zone du *limes* germanique et, surtout, dans les provinces norico-pannoniennes, alors que dans les Gaules semble se développer plutôt un emploi public de ce thème iconographique.

En ce qui concerne l'iconographie de ces reliefs, l'étude a montré que la louve et les jumeaux ne sont représentés selon un modèle homogène que dans le groupe norico-pannonien. Dans les autres cas, la louve peut être tournée vers la droite ou vers la gauche, et les jumeaux montrent une grande variété de positions. Le seul bas-relief un tant soit peu comparable à celui d'Avenches du point de vue stylistique est celui d'Aschbach-Markt (n° 23), très difficile toutefois à rapprocher géographiquement et culturellement de la Louve avenchoise.

Cette dernière présente un traitement stylistique ainsi qu'une richesse de détails, tels que les oiseaux, les arbres, la grotte, qui ne trouvent guère de comparaison dans les bas-reliefs provinciaux recensés, ce qui autorise donc à en affirmer l'unicité iconographique et stylistique.

Étant donné la grande importance idéologique du mythe, ces éléments iconographiques ont été pendant longtemps interprétés comme symbolisant le figuier ruminal, le pic et même la cabane de Romulus! Leur analyse a cependant montré qu'une autre lecture est envisageable: les sujets sculptés semblent en effet créer une scène naturaliste, animée par un couple d'oiseaux qui cherche à éloigner un intrus de son nid, qui n'est pas étrangère à l'art romain. On peut donc se demander si ces figurations ne servent pas simplement à situer l'allaitement des jumeaux dans l'ambiance naturelle du Palatin, sans qu'il soit nécessaire d'y rechercher des éléments symboliques à tout prix.

Toutefois, l'unicité du relief avenchois ne se limite pas seulement à la scène du Lupercal: le relief est, en effet, le seul à présenter aussi une oie sculptée sur l'un de ses côtés. Cette oie a été longtemps interprétée comme un rappel de l'épisode mythique des oies du Capitole. Cependant, l'enquête menée à ce sujet a montré l'existence de plusieurs bas-reliefs provenant de la zone du Mur d'Hadrien et du *limes* germanique et représentant l'oie aux côtés de Mars, vénéré dans ces zones sous différentes épiclèses. Certes le dieu n'est pas présent sur le relief avenchois mais on pourrait considérer qu'il est en quelque sorte évoqué par la louve romaine allaitant ses fils. Étant donné le manque d'études spécifiques dédiées à cette iconographie particulière, cette hypothèse semble intéressante et digne d'être approfondie par des recherches ultérieures.

À l'interprétation iconographique du relief avenchois est bien évidemment liée celle de sa fonction. Les chercheurs qui se sont penchés sur cette question ont principalement soutenu deux hypothèses, attribuant la louve les uns à un monument funéraire, les autres à un monument public évoquant le pouvoir et la grandeur de Rome. Les recherches menées dans le cadre de la publication exhaustive des fouilles du palais de *Derrière la Tour* n'ont malheureusement fourni que peu d'éclaircissements à ce sujet. La fonction du massif dallé près duquel a été trouvé le relief n'est pas claire, tout comme celle de la cour O et des corps de bâtiments alentour, liés à la phase d'extension maximale de la demeure. La présence de la louve dans ce contexte prestigieux invite à appuyer l'hypothèse soutenue dernièrement par M. Bossert, soit celle d'un monument honorifique.

Relevons toutefois que les données issues de l'analyse du catalogue – par exemple la présence des oiseaux comme à Oberstaufenbach (n° 14; fig. 53) – ne semblent pas exclure de manière définitive l'idée d'un monument funéraire. Découvert en contexte d'habitat, le relief serait alors sans équivoque en situation de réemploi. Par contre, la présence du motif de la toiture en écailles, caractéristique des monuments sépulcraux gallo-romains, ne peut plus être utilisée comme argument allant dans ce sens puisqu'il est de toute évidence antérieur au relief.

En ce qui concerne la forme du monument, une seule proposition a été présentée, à savoir celle de M. Bossert, qui restitue un monument honorifique tripartite d'une largeur totale de près de 4 m (*cf.* fig. 20, p. 34). Même s'il faut admettre qu'elle repose sur très peu d'indices, rien ne permet de l'écarter sans autre, mais il est important quand même de souligner que les feuilles de l'arbre sur la droite du relief se prolongent sur quelque centimètres sur la face droite

Fig. 53
Oberstaufenbach (D). Base décorée d'un monument funéraire.
Cat. n° 14.

du bloc, impliquant qu'au moins la partie sculptée de cette face devait être visible et donc qu'un éventuel bloc à côté aurait dû être placé en retrait et non pas en avant comme l'a proposé M. Bossert dans sa reconstitution.

L'étude menée sur la louve d'Avenches n'a malheureusement pas livré de certitudes au sujet de sa fonction; elle a cependant permis d'établir que l'état actuel du bloc ne représente que sa troisième et dernière phase d'utilisation, précédée d'un premier emploi en tant que socle d'édicule ou de statue et d'une première réutilisation comme élément de flèche d'un monument funéraire.

Concluons cette recherche avec le sincère espoir qu'elle puisse fournir des pistes intéressantes pour le futur développement des études sur ce relief, afin qu'une pièce si précieuse du Musée romain d'Avenches puisse bientôt trouver une interprétation plus claire.

Catalogue

1 – Avenches

Lieu de découverte	Avenches, palais de *Derrière la Tour, Aventicum, Germania Superior*
Lieu de conservation	Avenches, Musée romain (inv. MRA 1862/1)
Dimensions	larg. 1,09; h. 0,57; ép. 0,43-0,14 m
Pierre	calcaire du Jura (calcaire urgonien)
Typologie	-
Fig.	3, 7, 9, 10, 12, 16, 17, 19, 20, 54

État de conservation

Le bloc se trouve dans un bon état de conservation et ne présente que deux cassures dans les angles supérieur droit et inférieur gauche. Ce dernier a été complété avec du ciment, qui a aussi été utilisé pour renforcer la partie centrale du bord supérieur tant sur la face antérieure que sur la postérieure. Le relief présente des irrégularités et des parties abîmées, surtout sur les deux faces latérales et sur tous les bords inférieurs. La face inférieure, travaillée au ciseau à denticules présente un trou rectangulaire (7 x 5 x 3,5 cm) pour un goujon en bois; ce logement est aussi partiellement visible aussi sur le bord inférieur de la face antérieure du bloc. On observe également un trou de 2 x 5 cm pour un goujon métallique. Un trou de même dimension se retrouve aussi sur la face supérieure du relief. Sur la face latérale droite est visible un trou de louve placé entre le bord diagonal et la face postérieure.

Description

Le bloc, de forme trapézoïdale, sculpté sur trois côtés, présente un décor de cinq rangées de tuiles en écailles sur sa face postérieure; sur celle de gauche, on trouve la représentation d'une oie à l'intérieur d'une corniche dont le bord horizontal est assez haut. L'animal est sculpté de côté, le cou tendu, en train de becqueter un objet difficilement identifiable; son corps arrondi est caractérisé par une patte courte, une aile à peine visible, un œil vif et un bec entrouvert. Sur la face antérieure, on trouve la représentation de la louve romaine, à l'intérieur d'une profonde grotte ellipsoïdale flanquée de deux arbres aux troncs épais et aux feuilles disposées en arêtes de poisson; sur l'arbre de gauche, une nichée d'oisillons attend la nourriture apportée par l'oiseau sur la droite; sur l'autre arbre se tiennent un hibou et un autre oiseau. À l'intérieur de la grotte, la louve romaine, tête tournée vers la droite, lèche l'un des jumeaux. Ses pattes antérieures sont tendues et parallèles, tandis que les postérieures sont droites et détendues; son corps se caractérise par les muscles des cuisses, cinq mamelles saillantes au bas du ventre et la queue repliée entre les jambes; la tête allongée présente de longues oreilles pointues, un œil vif, un museau assez précis et une bouche entrouverte, avec des dents régulières. Les deux jumeaux aux corps ronds sont assis l'un de trois quarts et l'autre de dos, et se trouvent dans la même position: les jambes allongées, ils lèvent la tête et le bras droit, avec de petits doigts bien taillés, vers les mamelles.

Datations proposées

Bursian 1869, Aichholzer 1983: Ier - IIe s. ap. J.-C.
Burger 1961, Römer am Rhein 1967: Ier s. ap. J.-C.
Dulière 1979, Dardenay 2012: fin du IIe s. ap. J.-C.
Kempchen 1995: IIe s. ap. J.-C.
Bossert 1998, Bossert 2010: milieu du IIe - début du IIIe s. ap. J.-C.

Bibliographie

Bursian 1867, p. 22; Bursian 1869, p. 35-36, pl. IX; Bachofen 1868, p. 429-430; Hagen 1876, p. 38; Doblhoff 1883, p. 19, 29 ; Fetscherin 1885, p. 68; Secretan 1888, p. 17-18; Martin 1891, p. 15-16 ; Secretan 1897, p. 120-124; Dunant 1900, p. 8-9, pl. I; Reinach 1909-1912, vol. III, p. 524, n° 1 ; Roscher, s.v. « Romulus und Remus », p. 204, n° 15; Espérandieu 1918, vol. VII, p. 105, n° 5431; Deonna 1918, p. 99-112; E. Secretan, *Aventicum, son passé et ses ruines*, 1919³, p. 132; D. Viollier, *Carte archéologique du Canton de Vaud*, 1927, p. 61 ; Naef 1929, p. 39-40; Caprino 1938, p. 28, n° 24, pl. VII ; Staehelin 1948³, p. 453, 455-456, n. 1 ; Fellmann 1957, p. 72, n° 3, fig. 1 ; Burger 1961, p. 54; Schwarz 1964, p. 13 n. 18, p. 120, n. 122 ; Schauenburg 1966,

Fig. 54

Relief de la Louve d'Avenches. Relevé détaillé. Échelle 1:10.

Face avant

***Fig. 54** (suite)*
Relief de la Louve d'Avenches. Relevé détaillé. Échelle 1:10.

Face arrière
(vue perpendiculaire à la face)

0 30 cm

cassures

ciment moderne

Face inférieure

Face latérale gauche

Face latérale droite

p. 266, n. 20; Römer am Rhein 1967, n° 132 A1, pl. 31; K. Schefold, Die römische Wölfin und der Ursprung der Romsagen, *in: Provincialia : Festschrift R. Laur-Belart*, 1968, p. 428, n. 6; Jobst 1972, p. 279, n. 60 ; Guisan 1973, p. 24, 42, pl. 16; Noelke 1976, p. 433, n. 161; 438, n° 3; Dulière 1979, vol. I, p. 122, 227; vol. II, p. 44, n° 111, fig. 109 ; Bögli/ Meylan 1980, p. 14, 40 ; M. Bossert, *Die Rundskulpturen von Aventicum*, Bern, 1983, p. 55-56, pl. 29.4 et 30.3 ; Deyts 1983, p. 342, fig. 14; Aichholzer 1983, n° 204 ; H. Bögli, *Aventicum. Die Römerstadt und das Museum*, 1991², p. 76, fig. 89; J. Morel, Avenches - *Derrière la Tour* et *insula 7*, fouilles 1989-1990, *ASSPA* 74 1991, p. 220; Kempchen 1995, p. 102-103, 212-213, n. 82; Bossert 1998, p. 89-92, pl. 36-37; J. Morel, L'habitat, *AS* 24.2, 2001, p. 47-48 ; M.-F. Meylan Krause, *Aventicum, ville en vues*, 2004, p. 23, fig. 5 ; D. Castella, Le palais de *Derrière la Tour*. Splendeurs et misère d'une grande demeure avenchoise, *AS* 31.3, 2008, p. 24-25 ; Blanc *et al.* 2010, p. 34; Bossert 2010, p. 127-132, n° 7; Dardenay 2012, p. 293, L193, p. 112, fig. 35 ; base de données en ligne: F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern), n° 8795.

2 – Arlon

Lieu de découverte	Arlon (Région wallonne, B), *Orolanum, Gallia Belgica*,situation de réemploi
Lieu de conservation	Luxembourg, Musée National d'Histoire et d'Art (MNHL) depuis 1845 (inv. MNHL 3)
Dimensions	larg. 0,94; h. 0,60; ép. 0,20 m
Pierre	calcaire local
Typologie	couronnement de monument funéraire
Fig.	41

État de conservation

Le bloc se trouve dans un très bon état de conservation. La corniche semi-circulaire, entourant la partie supérieure du relief, est dépourvue de la majeure partie de son décor, que l'on ne devine que par une légère entaille sur le côté droit. Sur le côté gauche subsistent les traces d'un décor d'écailles. On discerne quelques parties légèrement abîmées sur le museau de la louve et sur le dos du jumeau de gauche.

Description

De forme semi-circulaire, le bloc présente, dans sa partie supérieure, une corniche rampante en haut-relief: la face plane est couverte d'un simple décor mouluré, qui a presque entièrement disparu, tandis que la face interne est ornée d'une guirlande de feuilles arrondies, régulièrement disposées et entrecoupées par un ruban. Sur le côté gauche, deux écailles pointues témoignent de l'existence d'un décor en forme de toiture. Le relief est encadré, en dessous, par une corniche horizontale présentant le même décor mouluré que sur la face plane, et un motif en feuilles d'acanthe verticales entrecoupées par un fleuron sur la face inférieure. La louve romaine et les jumeaux occupent l'espace en forme de demi-lune à l'intérieur de cette corniche. L'animal est représenté tête tournée vers la gauche, en train de regarder les enfants. Ses pattes sont très détaillées; les postérieures sont tendues et parallèles, tandis que les antérieures sont écartées, l'une en position verticale, l'autre tendue en avant. Le corps est rythmé par les cuisses saillantes et se caractérise par une longue queue droite et des mamelles dont la centrale seulement, ronde et gonflée, est visible; la tête est plate et massive: les yeux et la bouche ne sont définis que par de profondes incisions à la gouge; les oreilles pointues ne sont pas parallèles. Les deux jumeaux sont représentés avec des corps ronds et sont assis dans la même position: de dos, légèrement penchés vers la droite, ils lèvent la tête et le bras droit vers les mamelles de la louve.

Datations proposées

Aichholzer 1983, Kempchen 1995, Dardenay 2012: IIe s. ap. J.-C.
Dulière 1979: fin du IIe s. ap. J.-C.
MNHL: IIIe s. ap. J.-C.

Bibliographie

A. Wiltheim, *Luciliburgensia, sive Luxemburgum romanum*, 1842, p. 264, pl. XLVIII, fig. 323; *Publications du Service Historique du grand duché du Luxembourg (PSH)*, 1845, vol. I, p. 25, pl. II, fig. 4; J.-F. Prat, *Histoire d'Arlon*, 1873, vol. I, p. 63, pl. XCIII; G. Welter, Das römische Luxemburg, *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde* 26, 1914, n° 37, pl. VII; Espérandieu 1913, vol. V, p. 256, n° 4077; Staehelin 1948[3], p. 456, n. 1; A. Bertrang, *Le musée luxembourgeois: archéologie, folklore, sidérurgie*, 1960, p. 37, n° 1 ; Burger 1961, p. 54; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20; Ch.-M. Ternes, *Répertoire archéologique du grand-duché du Luxembourg*, 1970, fig. 119-120 ; Thill 1972, p. 7, fig. 14; Wilhelm 1974, p. 40-41, n° 284, p. 125, fig. 284; L. Lefebvre, *Les sculptures gallo-romaines du Musée d'Arlon*, 1975, p. 4, fig. 1; Noelke 1976, p. 438, n° 4; Dulière 1979, vol. I, p. 122, 228; vol. II, p. 43, n° 108, fig. 290; Aichholzer 1983, n° 205 ; J. Krier, E. Thill, *Alexandre Wiltheim, 1604-1684: sa vie, son œuvre, son siècle*, 1984, p. 72, fig. 55; Kempchen 1995, p. 103, 214, n° 82 ; Y. Freigang, Die Grabdenkmäler der gallo-römischen Kultur in Moselland, *Jahrbuch des Röm.-Germ. Zentralmuseums Mainz* 44, 1997, p. 414, pl. 30; Dardenay 2012, p. 293, L 194.

3 – Reims

Lieu de découverte	Reims (Marne, F), *Durocortorum, Gallia Belgica*, plafond voûté de l'arc de triomphe
Lieu de conservation	Reims, fait partie de la décoration de la *Porta Martis*
Dimensions	non documentées
Pierre	calcaire lutétien de la zone III (carrières à l'ouest de Reims)
Typologie	élément de décor d'édifice public
Fig.	44

État de conservation

Le monument est dans un état de conservation assez médiocre. Entre 1170 et 1595, il a été englobé dans l'enceinte du château construit par Henri de Braine. Après la destruction du château, l'arc a été progressivement dégagé, ne bénéficiant de restaurations qu'à partir du XIXe s. (Serrurier, puis Brunette et Millet). Entre 1983 et 1984, d'importants travaux de restauration ont été lancés par les Monuments historiques de France, cependant l'état actuel du bas-relief à la louve est assez dégradé.

Description

La voûte se compose d'un carré central entouré de deux bandes. La bande extérieure est décorée de quatre victoires ailées en train de graver des boucliers, qui occupent l'ensemble des côtés du carré. La bande du milieu présente un décor géométrique: des fleurons à l'intérieur d'octogones alternent avec de petits carrés contenant un type différent de fleurons. Dans le carré central est représentée la louve romaine allaitant Romulus et Rémus, flanquée de deux personnages masculins.

D'après les anciens dessins disponibles, la louve est représentée avec la tête tournée vers la gauche; sa patte antérieure gauche est à moitié soulevée, comme si elle allait faire un pas en avant; sa patte postérieure droite est également levée, pour faire de la place au jumeau au-dessous d'elle. Les deux enfants sont assis de dos vers la gauche, presque cachés sous le ventre de la louve, à cause de la dimension de leurs corps. La scène est flanquée de deux personnages debout: le personnage de gauche porte la *kausia* et le *pedum*, et semble discuter avec l'homme de droite représenté avec les bras levés.

Datations proposées

Espérandieu 1913, Dulière 1979: IIe s. ap. J.-C.
Chossenot/Esteban/Neiss 2010: fin du IIe - début du IIIe s. ap. J.-C.

Bibliographie

N. Bergier, *Le dessein de l'histoire de Reims*, 1635, p. 20; *Journal des Savants*, 1678, p. 221-223; Abbé Carbon, *Dissertation sur les arcs de triomphe de la ville de Reims*, 1739; J.-B. F. Géruzez, *Description historique et statistique de la ville de Reims*, 1817, vol. I, p. 260, pl. V ; A. L. J. De Laborde, *Les monuments de France*, 1816, vol. I, p. 91, pl. CX-CXIII; G. Jacob-Kolb, *Description historique de la ville de Rheims*, 1825, p. 5, pl. II, III; J. Texier, *L'arc de triomphe de Reims*, 1832; I. Taylor, C. Nodier, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Champagne*, 1835, vol. I, p. 127; N. Brunette, *Projet de restauration de l'arc de triomphe de Mars*, 1839; P. Tarbé, *Reims, ses rues et ses monuments*, 1844, p. 214; N. Brunette, *Notice sur les antiquités de Reims*, 1861, p. 48; H. Menu, *L'arc de triomphe gallo-romain de Reims*, 1910; Reinach 1909-1912, vol. I, p. 229; Espérandieu 1913, vol. V, p. 33-39, n° 3681; Dulière 1979, vol. I, p. 88; vol. II, p. 46, n° 118,

fig. 317; *Les arcs antiques de Reims*, 1986; Lefèvre 1988, p. 148-160; Chossenot/Esteban/Neiss 2010, p. 132-140.

4 – Corbridge

Lieu de découverte	Corbridge (Northumberland, GB), *Corstopitum*, *Britannia*, réemploi dans la rue théodosienne
Lieu de conservation	Corbridge Roman Town and Museum (inv. CO 23361)
Dimensions	larg. 1,60; h. 0,57; ép. 0,22 m
Pierre	grès local jaune paille
Typologie	élément de décor d'édifice public
Fig.	49

État de conservation

L'angle à droite du relief a été cassé et recollé; cette rupture a causé la perte d'un petit fragment de forme triangulaire, sculpté d'une vrille de vigne; l'angle gauche est également brisé dans sa partie finale. Les bords du relief sont irréguliers et la surface sculptée est fortement abîmée, au point que les figures en faible relief sont de lecture difficile. L'une des pattes postérieures de la louve n'est plus visible, comme la plus grande partie de sa queue, le dos du jumeau de gauche, le bras et la partie inférieure des jambes du jumeau de droite, et certaines vrilles sur les deux côtés du relief.

Description

Le bloc de forme triangulaire est entouré d'une fine corniche en relief. La louve est placée au centre de l'espace, tête tournée vers la gauche en train de regarder les jumeaux. Elle s'appuie fermement sur les pattes postérieures, droites et parallèles, tandis que les pattes antérieures semblent à moitié levées en l'air; son corps se caractérise par la mise en évidence des muscles de la cuisse antérieure, de petites mamelles et d'une longue queue, dont on n'aperçoit que le début et l'extrémité. Son museau de forme trapézoïdale ne présente pas de détails évidents, à l'exception des oreilles, courtes et arrondies. Les deux jumeaux sont représentés dans la même position: ils sont assis de côté, un bras et la tête levés vers les mamelles de la louve. La seule différence entre les deux se trouve dans la position des jambes: l'enfant de gauche a une jambe allongée et l'autre soulevée et repliée, tandis que celui de droite a les jambes unies et pliées.

Les angles inférieurs du relief sont ornés chacun d'un cratère, d'où sortent des vignes avec des grappes de raisin qui s'allongent tout au long des côtés diagonaux du fronton, jusqu'à l'angle supérieur.

Datations proposées

Aichholzer 1983: avant 160 ap. J.-C.
Dulière 1979, Dardenay 2012: fin du IIe - IIIe s. ap. J.-C.
Coulston/Phillips 1988: début du IIIe s. ap. J.-C.

Bibliographie

F. Haverfield, Archäologische Funde in Britannien, 1911-1912, *AA* 1912, p. 489, fig. 6; F. Haverfield, Corstopitum: Report on the Excavation in 1911, *Archaeologia Aeliana*, série 3, 8, 1912, p. 200, n° 3; *Proceedings of the Somersetshire Archeological Society*, 1912, p. 270; *A History of Northumberland*, 1914, p. 512 n° 16; I. A. Richmond, Roman legionaries at Corbridge, their supply-base, temples and religious cults, *Archaeologia Aeliana*, série 4, 21, 1943, p. 173-176; Burger 1961, p. 58, n. 39; J. M. C. Toynbee, *Art in Britain under the Romans*, 1964, p. 140-141; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20; Jobst 1972, p. 276, n. 41; Noelke 1976, p. 438, n° 1; Dulière 1979, vol. I, p. 228, 301; vol. II, p. 45, n° 114, fig. 292; Aichholzer 1983, n° 207; Coulston/Phillips 1988, p. 12, n° 37, pl. 10; Hodgson 2010, p. 27-28; Dardenay 2012, p. 292, L192.

5 – Dijon

Lieu de découverte	Dijon (Côte-d'Or, F), *Divio*, *Gallia Lugdunensis*, réemployé dans une tour médiévale, puis dans un édifice du XVIIIe s.
Lieu de conservation	Dijon, Hôtel de Vesvrotte, Rue Chabot-Charny 18
Dimensions	larg. 1,12; h. 0,80; ép. indét.
Pierre	pierre locale
Typologie	non définie
Fig.	50, 55

État de conservation

Le bloc est emmuré dans la façade de la cour intérieure de l'édifice et se présente dans un état assez endommagé par les agents atmosphériques: aucun détail de la tête n'est visible; dans la bordure inférieure, on distingue deux raccords ainsi qu'une réfection ancienne au milieu du feuillage (Deyts 1983, p. 342). Le bord supérieur ainsi que la bordure gauche manquent.

Description

La louve est inscrite dans une sorte de grotte profondément sculptée, dont le seul bord conservé est densément recouvert de rameaux de feuilles larges. La louve a la tête tournée vers la droite et est en train de caresser un louveteau. Ses pattes sont parallèles et tendues; son corps est assez trapu, caractérisé par des poils sculptés sur le cou et la queue et par la présence de trois mamelles. Sous ces dernières est gracieusement accroupi un seul louveteau, représenté de côté, mais avec le museau tourné vers le spectateur et des oreilles droites et pointues.

Datations proposées

Deyts 1983: faux du XVIIe ou du XVIIIe s.

Bibliographie

P. J. Antoine, *Découverte des ruines d'un monument triomphal qui a existé, depuis environ l'an 560 av. J.-C., dans la très antique cité de Divio*, 1801; J. Moreau, *Dijon à la fin du XVIIIe siècle: 42 vues inédites d'après les gouaches de P.-J. Antoine*, 1893; Espérandieu 1911, vol. IV, p. 416, n° 3536; Burger 1961, p. 54; Jobst 1972, p. 276, n. 43; Noelke 1976, p. 438, n° 6; Dulière 1979, vol. I, p. 228-229; vol. II, p. 45, n° 115, fig. 288; Deyts 1983, p. 340-343; Provost 2009, p. 273; Dardenay 2012, p. 295, L201.

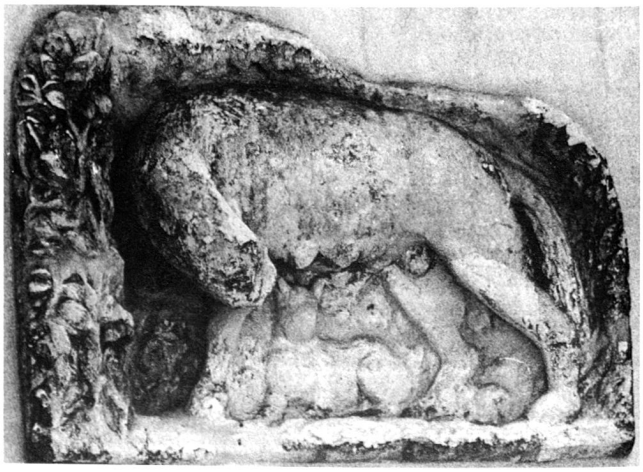

Fig. 55

Dijon (F). Relief de la louve encastré dans la façade de l'Hôtel de Vesvrotte. Cat. n° 5.

6 – Autun

Lieu de découverte Autun (Saône-et-Loire, F), *Augustodunum, Gallia Lugdunensis*, près d'un aqueduc
Lieu de conservation relief actuellement perdu
Dimensions -
Pierre pierre blanche
Typologie non définie
Fig. 51

État de conservation

Le relief a été partiellement brisé lors de sa découverte au XVIIe s. Les fragments restants ont été dessinés par E. Thomas, avant de disparaître.

Description

D'après le dessin d'E. Thomas, la louve est accroupie, tête tournée vers la droite en train de regarder les jumeaux. Ceux-ci sont couchés contre elle. Le jumeau de gauche a le bras levé et croise le regard de la louve; l'enfant de droite semble avoir le corps couvert par celui de son frère: la seule partie visible est la tête tournée vers la droite.

Le dessin de Thomas est très bien détaillé: les têtes de la louve et des jumeaux sont précisément définies, le volume du corps de l'animal est appuyé par la présence du pelage; mais cette débauche de détails est sans doute à attribuer à la technique de dessin des antiquités utilisée à l'époque plus qu'aux réelles caractéristiques du relief.

Datation

Aucune datation n'a été proposée pour ce relief.

Bibliographie

Thomas 1660, p. 43-44; *Autun archéologique*, 1848, p. 167; Reinach 1909-1912, vol. III, p. 729, n° 1; Espérandieu 1910, vol. III, p. 73, n° 1860.

7 – Flavigny-sur-Ozerain

Lieu de découverte Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or, F), prov. *Alesia* (?), *Gallia Lugdunensis*
Lieu de conservation relief actuellement perdu; conservé jusqu'en 1748 dans l'église de Sainte-Reine
Dimensions -
Pierre -
Typologie élément de décor d'édifice public
Fig. 56

État de conservation

Le relief à la louve romaine et les autres bas-reliefs faisant probablement partie d'un monument honorifique ont été détruits en 1748, lors de la démolition de l'ancienne église de Sainte-Reine dans l'Abbaye de Saint-Pierre.

Description

Aucun dessin du relief à la louve romaine n'a été transmis jusqu'à nos jours. Selon le témoignage d'A.-J. Ansart, on trouvait à l'intérieur de l'église un relief avec *« une louve à courtes oreilles, tenant entre les pattes de devant, son nourriçon, Romulus, comme pour le présenter à l'adoration des peuples »* (Ansart 1783, p. 221).

Datation

Aucune datation n'a été proposée pour l'ensemble des reliefs.

Bibliographie

B. de Montfaucon, *Suppl. au livre de l'antiquité expliquée et représentée en figures*, 1724, vol. IV, p. 86-87, pl. XXXIX et XL; Ansart 1783, p. 219-221; Girault 1823, p. 25-26; C. Rossignol, *Alise, études sur une campagne de Jules César*, 1856, p. 102; Lenormant 1860, p. 50 ; P. Lejay, *Inscriptions antiques de la Côte-d'Or*, 1889, p. 154-155, n° 192; E. Espérandieu, Les fouilles d'Alesia en 1906, *Bulletin de la Société de Sciences Historiques et Naturelles de Semur-en-Auxois*, 1906, p. 173-174, pl. IX et X; Testart 1907, p. 197-201, pl. XXVII; Espérandieu 1925, vol. IX, p. 298-299, n° 7108; Mangin *et al.* 2000, p. 430, n° 94 ; Provost 2009, p. 344-345, fig. 431.

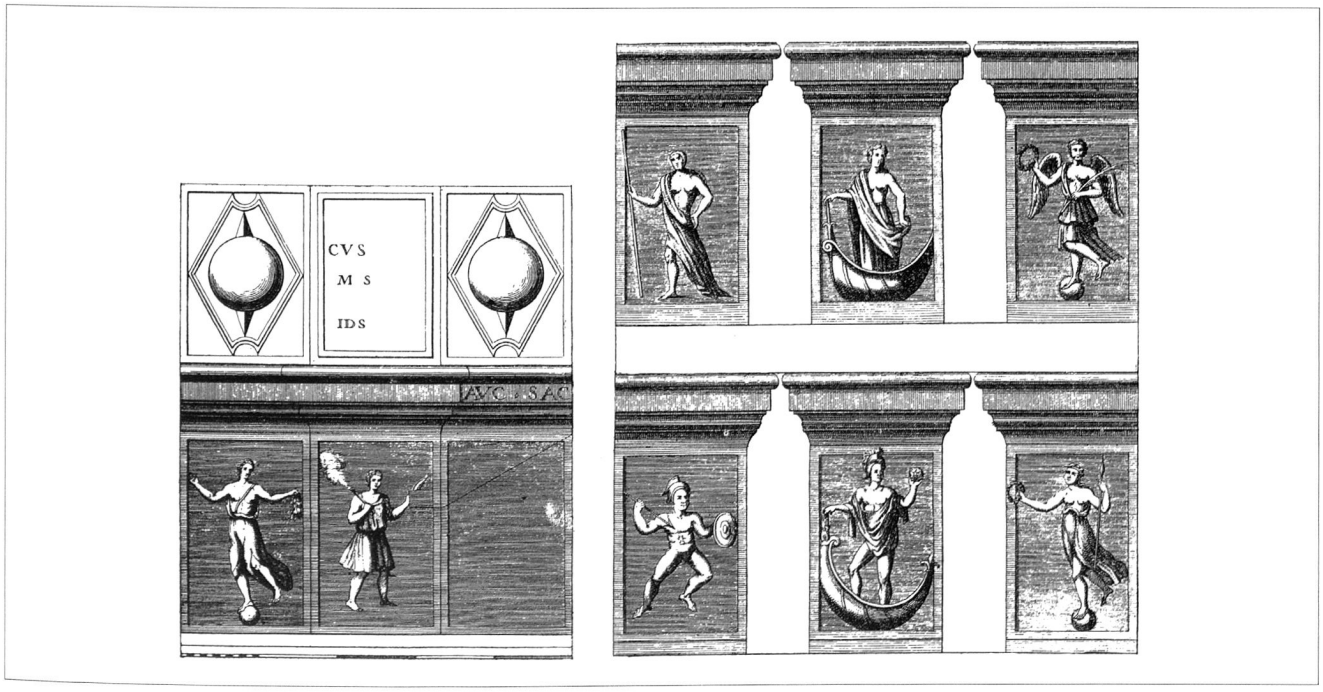

Fig. 56

Flavigny-sur-Ozerain (F). Dessin des piliers de l'église de Sainte-Reine présentant les éléments d'un probable autel provenant d'Alise. Cf. *cat. n° 7.*

8 – Nîmes

Lieu de découverte	Nîmes (Gard, F), *Nemausus, Gallia Narbonensis*, dans l'amphithéâtre
Lieu de conservation	Nîmes, amphithéâtre: sur la partie supérieure de l'un des deux pilastres de la travée n° 9
Dimensions	larg. 0,89; h. 0,49; ép. indét.
Pierre	calcaire de Roquemaillère
Typologie	élément de décor d'édifice public
Fig.	45

État de conservation

Le relief est sculpté sur la face antérieure d'un des blocs qui composent le pilier de soutien de l'une des travées de l'édifice. Il se présente dans un bon état de conservation: de rares parties légèrement abîmées sont visibles entre le cou et la tête, ainsi que dans la partie inférieure des pattes postérieures de la louve.

Description

La louve, qui occupe le bloc sur toute sa hauteur, est représentée tête tournée vers la droite, en train de lécher la main levée du jumeau de gauche. Son corps est trapu et de forme ellipsoïdale; il se caractérise par une fine queue ondulée, une cuisse postérieure à peine sculptée et de petites mamelles tout au long du ventre; ses pattes, assez lourdes, sont solidement ancrées dans le bord inférieur du bloc; le long cou est terminé par une tête de facture très simple, la gueule entrouverte.

Les jumeaux sont représentés dans la même position: de côté, accroupis, la main gauche et la tête levées vers les mamelles de la louve; leurs corps ronds semblent reposer sur un sol rehaussé par rapport au bord du bloc où s'appuie la louve.

Datation

La datation du bas-relief est étroitement liée à la datation de l'amphithéâtre qui l'abrite. Cette dernière constitue une *vexata quaestio* qui a impliqué de nombreux chercheurs au fil du temps; actuellement, les hypothèses se concentrent autour du milieu du Ier s. ap. J.-C.

Bibliographie

S.-V. Grangent, C. Durand, S. Durant, *Description des monuments antiques du Midi de la France*, 1819, vol. I, pl. XVIII; Espérandieu 1907, vol. I, p. 310-311, n° 459; E. Espérandieu, *L'amphithéâtre de Nîmes*, 1933, p. 14-15; Grenier 1958, vol. III.3, p. 618; Burger 1961, p. 54; G. Lugli, La datazione degli anfiteatri di Arles e Nîmes, *Riv. dell' Istituto Nazionale di Archeologia* 13-14, 1964-1965, p. 157; Dulière 1979, vol. I, p. 229, 301; vol. II, p. 45, n° 116, fig. 286; Aichholzer 1983, n° 202; Golvin 1988, p. 187; Fiches/Amandry/Chevalier 1996, p. 345-346; D. L. Bomgardner, *The Story of the Roman Amphitheatre*, 2000, p. 113; Legrottaglie 2008, p. 168 et 272, n° 494, pl. XXXVII; Dardenay 2012, p. 295, L200, p. 100, fig. 24.

9 – Arles

Lieu de découverte	Arles (Bouches-du-Rhône, F), *Arelate, Gallia Narbonensis*, dans l'amphithéâtre
Lieu de conservation	Arles, amphithéâtre: sur un bloc de la paroi gauche du couloir d'accès sud, au-dessus de la porte du *carcer*
Dimensions	larg. 0,50; h. 0,20; ép. indét.
Pierre	pierre locale (carrières des Baux)
Typologie	élément de décor d'édifice public
Fig.	46

État de conservation

Le relief est très abîmé et de lecture difficile. D'après un constat sur place, la partie supérieure du corps de la louve et le jumeau de gauche restent assez facilement reconnaissables. Cependant, l'enfant sur la droite ainsi que les pattes antérieures de la louve sont à peine visibles.

Description

La louve est représentée tête en avant. Son corps est allongé et tendu, la cuisse postérieure est musclée et présente l'ébauche de pattes, tendues et parallèles; la queue est droite dans le prolongement du dos. Les pattes antérieures sont repliées et semblent représentées dans la position du saut. La tête est dépourvue d'oreilles: elle n'est pas séparée du reste du corps et se caractérise par un œil de forme irrégulière et un nez à peine taillé. Du seul enfant encore visible, tourné vers la louve et ses mamelles, il n'est possible de discerner que la tête et une partie du dos.

Datations proposées

Idem n° 8.

Bibliographie

J.-J. Estrangin, *Études archéologiques, historiques et statistiques sur Arles*, 1838, p. 20-21; L.-A. Constans, *Arles antique*, 1921, p. 300; Espérandieu 1925, vol. IX, p. 114-115, n° 6735; F. Benoit, *Carte archéologique de la Gaule romaine*, 1936, vol. V, p. 136, n° 1; Grenier 1958, vol. III/3, p. 618; J. Formigé, L'amphithéâtre d'Arles. Histoire et date de la construction, *RA* 1964, p. 143; G. Lugli, La datazione degli anfiteatri di Arles e Nîmes, *Riv. dell' Istituto Nazionale di Archeologia* 13-14, 1964-1965, p. 157; P. Marion, *L'amphithéâtre d'Arles*, 1977, p. 27 ; Golvin 1988, p. 187; Rothé/Heijsman 2008, p. 283; Legrottaglie 2008, p. 168, n. 41 et p. 268, n° 477.

10 - Saint-Rémy-de-Provence

Lieu de découverte	Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône, F), *Glanum, Gallia Narbonensis*
Lieu de conservation	Avignon, Lapidaire du Musée Calvet (inv. L 201)
Dimensions	larg. 0,65; h. 0,80; ép. 0,08 m
Pierre	calcaire
Typologie	non définie
Fig.	52

État de conservation

L'état de conservation est assez bon. La partie postérieure du relief est caractérisée par une surface pulvérulente et légèrement irrégulière présentant seulement une concavité dans l'angle en bas à droite. Les bords inférieur et droit du relief sont endommagés, ainsi que les angles, qui sont tous cassés. La partie centrale du ventre de la louve et son œil gauche sont aussi légèrement abîmés.

Description

La louve romaine est assez grossièrement sculptée en bas-relief, la tête tournée vers la droite, en train de regarder les jumeaux. Ses longues pattes sont parallèles et tendues; la queue assez imposante et sinueuse suit le corps, caractérisé par la présence de trois mamelles; la tête présente des oreilles pointues, des yeux profondément taillés et des narines dilatées. Les deux jumeaux sont représentés dans la même position, assis de côté vers la gauche, les mains gauches levées, agrippées aux mamelles pour mieux se nourrir. Au-dessous de la louve et des jumeaux, un sol irrégulier rappelle probablement le sol rocheux de l'antre du Lupercal. Tout le relief présente des rainures régulières exécutées à la gradine, plus grandes sur le fond, plus petites près des figures pour souligner les détails sculptés. La partie supérieure, en revanche, est moins épaisse et présente une bande irrégulière complètement lisse.

Datations proposées
Espérandieu 1907, Girard 1924, Gateau 1999: Bas-Empire, époque tardive.
Burger 1961: Ier s. ap. J.-C.
Aichholzer 1983: Ier - IIe s. ap. J.-C.

Bibliographie
Espérandieu 1907, vol. I, p. 99, nº 116; Girard 1924, p. 20; F. Benoit, *Carte archéologique de la Gaule Romaine*, 1936, vol. V, p. 210, nº 529; Burger 1961, p. 54; Dulière 1979, vol. I, p. 228-229; vol. II, p. 46, nº 117, fig. 287; Aichholzer 1983, nº 201; Gateau/Gazenbeek 1999, p. 399; Dardenay 2012, p. 294, L197.

11 – Saintes

Lieu de découverte	Saintes (Charente Maritime, F), *Mediolanum Santonum, Gallia Aquitania*, pendant la construction de la route nationale
Lieu de conservation	Saintes, Musée archéologique de la ville de Saintes (inv. 1949.4.13 A)
Dimensions	larg. 1,69; h. 0,70; ép. indét.
Pierre	marbre
Typologie	élément de décor d'édifice public ou élément de décor de monument funéraire (?)
Fig.	48

État de conservation
Le bloc rectangulaire est cassé dans l'angle supérieur gauche, tout comme le long du côté gauche et du bord inférieur. La métope à la louve romaine est légèrement endommagée, surtout dans la partie extérieure du disque de godrons, en plus haut relief: des fractures sont en effet visibles sur le bord supérieur gauche et droit, ainsi que sur le côté droit jusqu'au centre de la partie inférieure. La scène représentant la louve romaine n'est cependant pas endommagée.

Description
Le bloc de forme rectangulaire faisait partie d'une frise en fort relief. Entre les triglyphes au centre d'un espace rectangulaire bordé par une corniche, prend place un disque entouré de godrons. Dans ce disque, la louve romaine est représentée avec la tête tournée vers la gauche, en train de regarder les jumeaux. Son corps assez trapu occupe la majeure partie de l'espace circulaire et se caractérise par une queue fine, une cuisse très prononcée et trois mamelles gonflées; le museau présente deux petites oreilles pointues et un œil vif, obtenu par un profond trou de trépan. Les jumeaux sont sculptés de dos en train de téter. Celui de gauche est agenouillé et tend le corps et le bras gauche vers la louve, tandis que le bras droit semble appuyé sur le sol; le jumeau de droite est assis sur deux sphères (?), la jambe droite appuyée sur le bord circulaire du relief; son bras gauche, replié, est appuyé contre son flanc, tandis que le bras droit est levé vers le museau de la louve et semble le caresser.

Datations proposées
Chaudruc de Crazannes 1817: époque d'Auguste.
Dulière 1979, Dardenay 2012: dernier tiers du Ier s. av. J.-C.
Maurin 1981, Maurin/Robin/Baigi 2007: époque julio-claudienne.
Aichholzer 1983: IIe s. ap. J.-C.

Bibliographie
J.-C. Chaudruc de Crazannes, *Notice sur les antiquités de la ville de Saintes découvertes en 1815 et 1816*, 1817, p. 23, nº 14; J.-C. Chaudruc de Crazannes, *Antiquités de la ville de Saintes et de la Charente Inférieure*, 1820, p. 33, pl. II; Abbé Lacurie, *Guide des visiteurs du Musée de Saintes*, 1863, p. 6, nº 26; L. Audiat, *Musée de la Ville de Saintes: catalogue des antiquités gallo-romaines*, 1888, p. 41 et 56, nºs 36, 136; Espérandieu 1907, vol. I, p. 282-283, nº 1364; C. Dangibeaud, *Mediolanum Santonum*, 1933, p. 51; Burger 1961, p. 55; Maurin 1981, vol. I, p. 172-173; Aichholzer 1983, nº 206; Dulière 1979, vol. I, p. 246; vol. II, p. 22, nº 41; Maurin/Robin/Baigi 2007, p. 270-273; Dardenay 2010, p. 162-163; Dardenay 2012, p. 274, L123.

12 – Marseille

Lieu de découverte	Marseille (Bouches-du-Rhône, F), *Massalia, Gallia Narbonensis*
Lieu de conservation	Marseille, Crypte de l'Abbaye de Saint-Victor, Chapelle de Saint Lazare (inv. 174)
Dimensions	larg. 1,30; h. 0,33; ép. 0,36 m
Pierre	marbre blanc du Proconnèse
Typologie	élément décoratif de sarcophage
Fig.	47

État de conservation
Le sarcophage est légèrement abîmé, surtout dans la partie centrale inférieure, qui présente des cassures au niveau des jambes des Amours, tout comme les quatre angles de la face antérieure.

Description
Le thème iconographique principal du sarcophage est un groupe d'Amours forgerons. La face antérieure présente en effet, de gauche à droite, deux Amours qui forgent un bouclier, trois qui façonnent une cnémide, deux qui soutiennent un bouclier décoré avec la scène de la louve allaitant les jumeaux, puis trois autres préparant un casque. Sur les deux faces latérales sont représentés deux griffons assis, tandis que la face postérieure ne présente aucun élément iconographique. Le bouclier à la louve, tenu par deux Amours ailés, et supporté, en dessous, par un aigle aux ailes déployées, ne se trouve pas au centre de la composition, mais il est légèrement décalé sur la droite. La louve est tournée vers la droite, en train de lécher l'un des enfants. Son corps, très souple, n'est caractérisé que par des jambes parallèles et par une longue et fine queue. La tête, de forme trapézoïdale, ne présente plus de détails visibles. Les deux jumeaux sont assis l'un face à l'autre dans la même position: jambes détendues, ils lèvent un bras et la tête vers les mamelles de la louve. Les enfants et les jambes antérieures de la louve sont appuyés sur un sol irrégulier, tandis que les pattes postérieures de l'animal s'appuient directement sur le bord du bouclier.

Datations proposées
Espérandieu 1907: basse époque.
Koch 1993: fin du IIe - milieu du IIIe s. ap. J.-C.
Bonanno Aravantinos 1998: milieu de l'époque antonine.

Bibliographie
A. Ruffi, *Histoire de Marseille*, 1696, vol. II, p. 132 (avec gravure); J. B. Grosson, *Recueil des antiquités et des monuments marseillois qui peuvent intéresser l'histoire et les arts*, 1773, p. 164 et pl. XXII; J. B. Grosson, *Notice des monuments conservés dans l'Église noble, insigne et collégiale de l'Abbaye de Saint Victor*, Marseille,1786, p. 16; A. L. Millet, *Voyage dans les départements du midi de la France*, 1808, vol. III, p. 156, pl. XVI, fig. 4; A. L. J. de Laborde, *Monuments de France*, 1816, vol. I, p. 81, pl. LXXV; L. Méry, *Histoire de Provence*, 1830, vol. I, p. 257; M. J. Dassy, *Notice des tableaux et monuments antiques exposés dans le Musée de Marseille*, 1851, p. 67; B. Stark, *Städteleben, Kunst und Alterthum in Frankreich*, 1855, p. 586; C. J. Penon, *Catalogue raisonné des objets contenus dans le musée d'archéologie de Marseille*, 1876, p. 22, nº 93; C. J. Penon, A. Saurel, *Le Musée d'archéologie de Marseille. précédé d'une note historique sur le Château-Borély*, 1876, p. 58; Bachofen 1868, p. 431-432, pl. 4; W. Fröhner, *Musée de Marseille. Catalogue des antiquités grecques et romaines*, 1897, p. 73, no 174; O. Teissier, J.-B. Samat,

Marseille à travers les siècles,1899, p. 8; Espérandieu 1907, vol. I, p. 58-59, n° 61; Schauenburg 1966, p. 267, 276, fig. 14, 295-297; Dulière 1979, vol. I, p. 239-240, 288, 290, 292; vol. II, p. 49-50, n° 127, fig. 305-306; Koch 1993, p. 185-186; J. Huskinson, *Roman Children's Sarcophagi. Their Decoration and its Social Significance*, 1996, p. 103, no 2.11; Bonanno Aravantinos 1998, p. 88, n° 7; V. Gaggadis-Robin, Les sarcophages de Marseille, *in:* M.-P. Rothé, H. Tréziny, *Marseille et ses alentours* (*Carte archéologique de la Gaule* 13/3), 2005, p. 303-307; Leroux/Bromblet/Blanc 2009, p. 89-94; Dardenay 2010, p. 183-184; Dardenay 2012, p. 290, L183.

13 – Maastricht

Lieu de découverte	Maastricht (Limbourg, NL), *Germania Inferior*, dans la Meuse
Lieu de conservation	Maastricht, Bonnefantenmuseum depuis 1963 (inv. 2452-A 006 RBK)
Dimensions	larg. 0,88; h. 0,58; ép. 0,32 m
Pierre	calcaire de Chemery/Verdun
Typologie	couronnement de monument funéraire
Fig.	40, 57

État de conservation

Le bloc de forme triangulaire est fortement endommagé et sa surface a été polie par les eaux de la Meuse. Seule la moitié droite du relief est conservée. L'angle inférieur droit est manquant, et tous les côtés sont irréguliers. Sur le bord supérieur, à hauteur du corps de la louve, est visible un trou de louve, tandis que sur le bord inférieur au-dessous du jumeau, on trouve le logement d'un crampon métallique (Panhuysen 1996, p. 312). La face postérieure est grossièrement taillée.

Description

La partie conservée du relief ne représente que la moitié antérieure de la louve, ainsi que le jumeau de droite. La tête tournée vers la gauche, la louve est en train de lécher la tête de l'enfant. Ses pattes antérieures sont tendues et parallèles; sa tête se caractérise par une bouche entrouverte, un œil de forme elliptique et des oreilles pointues.

Le jumeau visible est sculpté en position assise, de dos, les jambes écartées, probablement croisées; ses bras et la tête sont levés vers les mamelles de la louve.

Dans l'angle droit du relief est sculptée une longue queue de poisson qui s'enroule en trois spirales et qui était probablement rattachée à une figure sculptée à l'extérieur du fronton (fig. 40).

Fig. 57
Maastricht (NL). Couronnement de monument funéraire. Cat. n° 13.

Datations proposées

Dulière 1979, Aichholzer 1983: IIe - IIIe s. ap. J.-C.
Kempchen 1995, Dardenay 2012: fin du IIe s. ap. J.-C.
Panhuysen 1966: 140 - 160 ap. J.-C.
Willer 2005: époque antonine.

Bibliographie

J.E. Bogaers, Maastricht, *Nieuws-Bull. Konikl. Ned. Oud.*, vol. 6/16, 1963, p. 163, 183; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20; *Römer am Rhein* 1967, p. 132, n° A2; Noelke 1976, p. 434; 438, n° 2; Dulière 1979, p. 228; vol. II, p. 43, n° 110, fig. 295; Aichholzer 1983, n° 208; Kempchen 1995, p. 104, 214-215, n° 83; Panhuysen 1996, p. 312-316, n° 43; Willer 2005, p. 180, n° 161; Dardenay 2012, p. 293-294, L196.

14 – Oberstaufenbach

Lieu de découverte	Oberstaufenbach (Rhénanie-Palatinat, D), *Germania Superior*, situation de réemploi
Lieu de conservation	Spyre, Musée du Palatinat, depuis 1885 (inv. 710)
Dimensions	larg. 0,90; h. 0,60; ép. 0,60 m
Pierre	grès jaune-gris
Typologie	socle de monument funéraire
Fig.	36, 53

État de conservation

La partie gauche du bloc est manquante. Le dos et le bord supérieur sont grossièrement taillés, ce dernier présentant un cadre d'anathyrose et un trou de louve (Willer 2005, p. 199); le bord inférieur et la paroi droite présentent des irrégularités; le coin de droite est manquant, et, par conséquent, les pattes de l'oiseau ne sont plus visibles. La pierre présente des rainures et se trouve légèrement altérée par l'action des agents atmosphériques. Dans les creux du relief, entre la tête de la louve et le jumeau, tout comme dans la lettre «M», on distingue des résidus fluorescents d'enduit blanc (Ditsch 2011, p. 40). La rupture du relief a causé la perte du jumeau de gauche et de la partie postérieure de la louve.

Description

Le haut du bloc présente une bande d'environ 5 cm grossièrement taillée et saillante, qui devait être probablement retravaillée après l'ancrage au bloc supérieur. Au-dessous de ce bandeau, le relief est entouré d'une structure rectangulaire divisée en trois parties (deux carrés et un rectangle), sculptées sur trois différents niveaux de profondeur. Le premier carré, en haut à droite, est gravé de la lettre «M»; le second, en bas à droite, est taillé plus profondément et présente un oiseau bien détaillé, corps penché vers la droite.

Au centre, on trouve la louve romaine qui allaite les jumeaux, tête tournée vers la gauche, occupée à caresser ou à lécher l'un des enfants. Son torse est volumineux, plutôt trapu, souligné par les mamelles et le trait léger des cinq côtes. Les pattes antérieures, tendues et légèrement disproportionnées, sont sculptées en plus bas-relief. La tête présente des oreilles pointues, un œil vif et une bouche entrouverte.

Le jumeau de droite est en train de téter, assis de côté, le visage tendu vers le haut, la jambe gauche repliée, la droite en l'air. Du deuxième jumeau, seule la main droite est conservée, appuyée sur la mamelle de la louve.

Datations proposées

Schoppa 1958, Willer 2005: deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C.
Dulière 1979, Dardenay 2012: fin du IIe s. ap. J.-C
Aichholzer 1983: Ier - IIe s. ap. J.-C.
Kempchen 1995: fin du IIe - IIIe s. ap. J.-C.
Ditsch 2011: premier quart du IIe s. ap. J.-C.

Bibliographie

CIL, XIII, 6193. W. Harster, *Die Ausgrabungen des historisches Vereins der Pfalz*, 1886, p. 39 pl. X, n° 7; F. J. Hildenbrand, *Die römische Steinsaal des Historisches Museum der Pfalz zu Speyer*, 1911, p. 34, pl. V, n° 30; Espérandieu 1925, vol. IX, p. 145, n° 6097; F. Sprater, *Die Pfalz unter den Römern*, 1930, vol. II, p. 32, fig. 47; H. Schoppa, *Die Kunst der Römerzeit in Gallien, Germanien und Britannien*, 1958, p. 51, pl. 46; Burger 1961, p. 54; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20; Jobst 1972, p. 276, n. 43, p. 279, n. 59; Noelke 1976, p. 433, pl. 48.2, p. 438, n° 5; Dulière 1979, vol. I, p. 288; vol. II, p. 43, n° 109; Aichholzer 1983, n° 203; Kempchen 1995, p. 104, 217-218, n° 87; Willer 2005, p. 199-200, n° 200; Ditsch 2009, p. 93-98; Dardenay 2010, p. 166-170; Ditsch 2011, p. 140, pl. 34, 35; Dardenay 2012, p. 284, L161.

15 – Murrhardt

Lieu de découverte	Murrhardt (Bade-Wurtemberg, D), *Germania Superior*, réemployé dans une sépulture médiévale
Lieu de conservation	Murrhardt, Walterichskirche; enterré à nouveau après la découverte en 1963. Un moulage est présenté au Carl Schweizer Museum à Murrhardt
Dimensions	larg. 1,56; h. 0,58; ép. 0,16 m
Pierre	grès vert
Typologie	élément non défini de monument funéraire
Fig.	37, 38, 58

État de conservation

Faisant partie probablement d'un monument funéraire comprenant d'autres blocs réutilisés eux aussi dans des sépultures médiévales, le bloc est assez abîmé d'après les photos de fouille. Le dos de la louve a été brisé horizontalement et les traces de ciseau sont très évidentes; la tête de l'animal a été aussi lourdement endommagée et les corps des jumeaux sont aussi légèrement abîmés. Le bord inférieur présente de légères éraflures.

Description

Le bloc de forme rectangulaire présente une frise verticale en bas-relief qui se développe de la même façon sur ses deux côtés: à l'intérieur d'une fine corniche rectangulaire et d'un groupe de quatre feuilles en forme de godrons se développe une longue tige végétale spiraliforme; à l'intérieur de chaque spirale, on trouve un fleuron à huit pétales. La partie centrale du bloc est occupée par une corniche rectangulaire lisse, à l'intérieur de laquelle est sculptée la louve romaine, dont la tête est légèrement tournée vers la droite, appuyée sur la patte antérieure gauche. Son corps occupe parfaitement l'espace, avec des pattes effilées, tendues et parallèles, et une queue fine et sinueuse qui suit la forme des pattes; les muscles des cuisses mettent en évidence les six mamelles que sont en train de téter les deux jumeaux. Le museau de l'animal est très allongé, caractérisé par un nez, des yeux presque ovales et des oreilles longues et arrondies. Les deux enfants sont agenouillés, l'un face à l'autre, en miroir: un genou et un pied appuyés sur le sol, un bras plié et levé vers les mamelles. Leur tête est coiffée d'une volumineuse chevelure bouclée; la bouche est ouverte et l'œil profondément taillé.

Datations proposées

Kempchen: deuxième quart du IIIe s. ap. J.-C.

Bibliographie

B. Cichy, *Murrhardt: Sagen, Steine, Geschichte*, 1963; Sichtbar gewordene Murrhardter Vergangenheit, *Murrhardter Zeitung*, 20 juillet 1963 ; Dangel 1963; Cichy 1963; Cichy 1967; Filtzinger/Planck/Crämer 1976, p. 423-424; Kempchen 1995, p. 105, 215, n° 84.

16 – Pförring

Lieu de découverte	Pförring (Bavière, D), *Castrum Celeusum, Raetia*
Lieu de conservation	Pförring, Sebastianskapelle, emmuré dans le mur Sud
Dimensions	larg. 1,01; h. 0,58; ép. 0,64 m
Pierre	calcaire dur gris
Typologie	élément non défini de monument funéraire
Fig.	39, 59

État de conservation

Le bloc est très endommagé et présente de nombreuses cassures. La moitié droite manque complètement; l'angle supérieur droit de la face gauche est cassé; la face antérieure présente une longue fracture en diagonale, qui remonte de façon irrégulière jusqu'au bord de la face postérieure, s'allongeant vers l'angle inférieur droit. Le jumeau de droite est fortement endommagé, tout comme le corps de la louve; celui de gauche, mieux conservé, n'est dépourvu que de la partie supérieure de sa tête. Sur la face postérieure du bloc, est présent un trou de louve (information donnée par Mme M. Schierl, Pförring, octobre 2012).

Fig. 58

Murrhardt (D). Moulage du relief de la louve, présenté au Carl Schweizer Museum. Cat. n° 15.

Fig. 59

Pförring (D). Face latérale gauche du bloc présentant un lièvre bondissant. Cat. n° 16.

Description

La louve, tête tournée vers la droite, est en train de lécher l'épaule de l'un des jumeaux et se trouve inscrite dans une structure arrondie, à peine visible sur la gauche. De son corps ne restent que les deux fines pattes antérieures en très bas-relief, ainsi que la partie inférieure du cou couvert de poils et la mâchoire, langue tendue. Au-dessous de la louve, les deux jumeaux sont représentés de dos, en train de téter ses mamelles. Du jumeau de droite ne restent qu'une partie du dos, la jambe et le coude gauche replié. Celui de gauche est représenté dans la même position que son frère: la jambe gauche pliée, le bras gauche levé vers la louve. La tête semble tournée vers le museau de l'animal.

Sur la face gauche du bloc est représenté en très bas-relief un lièvre sautant vers la droite. Son corps est caractérisé par les cuisses postérieures tendues, le ventre arrondi, les pattes antérieures pliées presque à angle droit, et par une fourrure sculptée. La tête, un peu disproportionnée, est tournée vers la gauche, avec de longues oreilles pointues et un œil rond et profond. Dans l'angle supérieur gauche, on reconnaît un arbre stylisé, formé de deux fins rameaux au bout desquels on distingue peut-être une feuille ou une fleur.

Datations proposées

Kempchen 1995: début du IIIe s. ap. J.-C.

Bibliographie

A. Busch, XVIIe s.: *Busch-Chronik*, p. 5 (chronique non publiée, conservée dans les archives de Pförring. Transcription envoyée par l'archiviste, Mme Monika Schierl, octobre 2012); Mayer 1832, vol. I, p. 121; Raiser 1830-1832, p. 30, pl. E, n° 15; J. Hefner, *Das römische Bayern in seinen Schrift und Bildmaler*, 1852, vol. I, p. 307, n° 44; Gamer/Rüsch 1973, p. 118, n° 509, pl. 146; Noelke 1976, p. 438, n° 8; W. Gauer, Die raetischen Pfeilergrabmäler und ihre moselländischen Vorbilder, *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 43, 1978, p. 84, n. 67; Dulière 1979, vol. I, p. 228-229; vol. II, p. 44, n° 112; A. Mödl, *Pförring, der Markt und seine Ortsteile. Geschichte und Geschichten*, 1991, p. 24, 26; Kempchen 1995, p. 104-105, 216, n° 85; base de données en ligne : F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern): n° 6333.

17 – Regensburg

Lieu de découverte	Regensburg (Bavière, D), *Castra Regina, Raetia*, dans la zone du *praetorium*
Lieu de conservation	Regensburg, Musée historique de Regensburg (MHR) depuis sa découverte en 1837 (inv. Lap. 119)
Dimensions	larg. 1,20; h. 0,57; ép. indét.
Pierre	calcaire
Typologie	couronnement de monument funéraire ou élément d'édifice public (?)
Fig.	43

État de conservation

Le bloc est bien conservé; le relief est cassé dans l'angle inférieur droit et présente une fracture recollée, du bord supérieur gauche au bord inférieur droit.

Description

Le relief en forme de fronton est formé d'une bande horizontale couronnée par un tympan triangulaire légèrement plus petit. La bande est décorée, au centre, d'un rectangle en très bas-relief portant, à l'intérieur, un rameau de lierre à quatre feuilles cordiformes au centre duquel on distingue peut-être une feuille d'acanthe.

Au-dessus de cette bande, à l'intérieur d'une fine corniche triangulaire, on trouve la louve romaine, tête tournée vers la gauche, en train de lécher un des jumeaux. Son corps assez trapu est de facture très simple: pattes tendues et parallèles, queue arrondie et une tête au museau très allongé. Les jumeaux sont assis tous deux dans la même position, un bras appuyé en arrière sur le sol, l'autre levé vers les mamelles de la louve qu'ils sont en train de téter. La pointe supérieure du tympan, enfin, présente un décor en très bas-relief qui semble s'appuyer sur le dos de la louve. Il s'agit probablement d'une palmette ou d'un motif végétal.

Datations proposées

Boos (MHR): dernier quart du IIe - IIIe s. ap. J.-C.
Kempchen 1995: début du IIIe s. ap. J.-C.

Bibliographie

J. H. Schnegraf, Über das in der Domprobstei zu Regensburg entdeckte römische Denkmal, *Verh. Hist. Ver. Oberpfalz* 6, 1841, p. 340-352; J. Maher, Die Sammlungen des historischen Vereins von Oberpfalz Regensburg, *Verh. Hist. Ver. Oberpfalz* 21, 1862, p. 22; H. Walderdorff, Römerbauten auf den alten Kornmarkt (jetzt Moltkeplatz) und Umgebung in Regensburg, *Verh. Hist. Ver. Oberpfalz* 54, 1902, p. 306; H. Ortner, *Das römische Regensburg*, 1909, p. 45, n° 54b; G. Steinmetz, *Führer durch die Sammlungen des Historischen Vereins in Oberpfälzischen Kreismuseum zu St. Ulrich in Regensburg*, 1931, p. 40, n° 54b; Kempchen 1995, p. 105, 216-217, n° 86; Dulière 1979, vol. I, p. 301, vol. II, p. 44, n° 112bis, fig. 293; *Castra Regina. Jubiläumsaustellung*, 1979, p. 128, n° O7; Dietz/Osterhaus *et al.* 1979, p. 20, fig. 4 ; Gamer/Rüsch 1973, p. 105, n° 456, pl. 126; Noelke 1976, p. 438, n° 7; Dardenay 2012, p. 292, L191 ; base de données en ligne : F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern): n° 6541.

18 – Melk

Lieu de découverte	Melk (Basse-Autriche, A), probablement *Arelape* (Pöchlarn), *Noricum*
Lieu de conservation	Melk, monastère bénédictin, emmuré dans la façade est de la collégiale
Dimensions	larg. 1,05; h. 0,65; ép. indét.
Pierre	marbre à grain grossier, gris clair
Typologie	socle de stèle funéraire
Fig.	32, 60

État de conservation

Emmuré dans la façade de l'église, le relief a été lourdement endommagé et se présente dans un état de conservation assez médiocre. Les quatre angles sont brisés, les bords et les surfaces vides du relief sont couverts de mortier; la queue du cheval marin situé sur la gauche a été en grande partie abîmée, tout comme les deux *clipei*, tandis que le chapiteau de la colonne de droite a été cassé.

Fig. 60
Melk (A). Relief à la louve emmuré dans la façade de la collégiale de l'abbaye bénédictine. Cat. n° 18.

Description

La scène de la louve romaine allaitant les jumeaux est encadrée par une structure architectonique: à droite et à gauche, deux colonnes torsadées à chapiteaux corinthiens soutiennent une architrave décorée par une vrille de lierre à feuilles cordiformes; ces colonnes s'appuient sur un podium sculpté, au centre duquel se trouvent deux chevaux marins symétriques et, aux angles, deux *clipei* avec têtes féminine (droite) et masculine (gauche). Au centre, la louve, caractérisée par un corps puissant et de longues pattes, la tête tournée à gauche et les oreilles pointues, regarde en arrière. Les jumeaux sont sculptés assis l'un face à l'autre: celui de gauche, tête en arrière pour mieux atteindre les mamelles, s'appuie sur le talon; celui de droite tend le bras gauche vers la louve et s'appuie sur son bras droit. La scène est complétée par la présence, sur la droite, d'un arbre à trois branches et, sur la gauche, d'un oiseau.

D'autres figures sont aussi proposées: une fleur entre la grotte et la colonne et une sorte de disque sur le dos de la louve (Ubl 1979, p. 39).

Datations proposées

Jobst 1972: fin du Ier - milieu du IIe s. ap. J.-C.
Dulière 1979, Ubl 1979, Dardenay 2012: fin du Ier - début du IIe s. ap. J.-C.

Bibliographie

P. Huber, *Austria ex archivis Mellicensibus illustrata*, 1722, p. 305, pl. I; R. Pococke, *A Description of the East and Some Others Countries*, 1745, vol. II, p. 241; J. Hormayr, *Wien, seine Geschichte und seine Denkwürdigkeiten*, 1823, vol. I, p. 138-139, n. 21 (Arelate); I. F. Keiblinger, *Geschichte des Benediktiner-Stiftes Melk in Niederösterreich*, 1851, p. 15, pl. 3; E. v. Sacken, *Archäologischer wegweiser durch das Viertel ober dem Wiener-Walde von Niederösterreich*, 1878, p. 76; Schober 1923, p. 157 ; A. Plesser, *Heimatbuch der Stadt Pöchlarn*, 1929, p. 29; G. Pascher, *Römische Siedlungen und Strassen im Limesgebiet Österreich zwischen Enns und Leitha*, 1949, p. 91; Jobst 1972, p. 273-280; Noelke 1976, p. 438, n° 9; Dulière 1979, vol. I, p. 283; vol. II, p. 36, n° 85, fig. 274; H. Ubl, *Skulpturen des Stadtgebietes von Aelium Cetium* (*CSIR, Deutschland* I,6), 1979, p. 38-39, n° 25; Kempchen 1995, p. 101-102 ; Dardenay 2010, p. 166-170; Dardenay 2012, p. 287, L167b; base de données en ligne: F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern): n° 357.

19 – Maria Saal

Lieu de découverte	Maria Saal (Carinthie, A), probablement *Municipium Claudium Virunum, Noricum*
Lieu de conservation	Maria Saal, emmuré à l'intérieur de l'église, à droite du portail sud
Dimensions	larg. 1,05; h. 0,80; ép. indét.
Pierre	marbre jaune local à grain fin
Typologie	élément non défini de stèle funéraire
Fig.	33

État de conservation

Le relief est très bien conservé, mais est dépourvu de sa partie gauche, qui devait correspondre à la niche de droite. L'angle supérieur gauche du relief est le seul à être brisé.

Description

Les reliefs sont encadrés de deux niches à double moulure présentant une voûte centrale. La niche à droite abrite un génie ailé en deuil, nu et représenté de trois quarts; sa jambe droite est repliée sur la gauche et son bras gauche est posé sur l'épaule droite, tout comme la tête. Il tient une grappe de raisin dans la main droite et est placé sur un podium rectangulaire d'où part également une colonne torsadée, dont la base seule est visible.

La plus grande niche est occupée par le relief à la louve romaine. Sur un fond rocheux particulièrement chargé, la louve est sculptée avec la tête tournée vers la gauche; sa tête présente des oreilles pointues, un œil vif et une gueule entrouverte, où l'on discerne l'une des canines, bien en vue. Ses pattes sont parallèles et tendues; son torse est rythmé par trois côtes bien creusées; le poil n'est sculpté que sous les pattes, le ventre et la cuisse postérieure. Sous la louve, les deux jumeaux sont placés l'un en face de l'autre; leurs cheveux sont bouclés et leurs corps tendus vers les mamelles ; le jumeau de gauche semble être assis, s'appuyant de la main gauche sur une rocaille, tandis que sa main droite est tendue vers le ventre de la louve; l'enfant de droite est agenouillé, appuyé lui aussi sur la main gauche.

Datations proposées

Dulière 1979, Kempchen 1995: IIe s. ap. J.-C.
Aichholzer 1983: Ier - IIe s. ap. J.-C.
Piccottini 1984: première moitié du IIe s. ap. J.-C.
Dardenay 2012: milieu du IIe s. ap. J.-C.

Bibliographie

J. D. Prunner, *Splendor antiquae urbis Salae*, 1691, p. 43; M.-F. von Jabornegg-Altenfels, *Kärntens Römische Alterthümer*, 1870, p. 67, fig. 139; *Kunsttopographie des Herzogthumes Kärnten*, 1889, p. 203; Ferri 1933, p. 99, fig. 82; E. Strong, Sulle tracce della Lupa Romana, *in : Scritti in onore di Bartolomeo Nogara*, 1937, pl. LXIX; Caprino 1938, p. 27, n° 17; L. Pareti, *Storia di Roma e del mondo romano*, 1952, vol. I, p. 295; Burger 1961, p. 55; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20; Jobst 1972, p. 276, n. 43, p. 279; Noelke 1976, p. 439, n° 15; Dulière 1979, vol. I, p. 283-285; vol. II, p. 36-37, n° 86, fig. 275-276; Aichholzer 1983, no 212; Piccottini 1984, p. 54-56, nos 333, 362, pl. 26; Kempchen 1995, p. 102; Dardenay 2010, p. 166-170; Dardenay 2012, p. 280, n° L143; base de données en ligne: F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern): n° 1043.

20 – Eggersdorf bei Graz

Lieu de découverte	inconnu, *Noricum*
Lieu de conservation	Eggersdorf bei Graz (Styrie, A), emmuré dans la façade gauche de l'église paroissiale, près de la porte principale
Dimensions	larg. 0,68; h. 1,54; ép. indét.
Pierre	marbre
Typologie	couronnement de stèle funéraire
Fig.	61

État de conservation

La stèle se présente légèrement abîmée et avec quelques cassures, surtout sur les côtés. L'angle à droite du fronton est brisé, tout comme le bord inférieur de la stèle.

Description

La stèle de forme rectangulaire et coiffée d'un fronton est divisée en quatre parties. En haut, on trouve un tympan triangulaire mouluré, à l'intérieur duquel se tient la louve romaine. L'animal est tourné vers la droite, léchant l'un des jumeaux. Son corps rond est rythmé par les muscles des cuisses et se caractérise par de fines pattes tendues et parallèles, une queue fine et des mamelles sphériques que sont en train de téter les jumeaux. De sa tête, on ne remarque que la bouche entrouverte. Les deux enfants, très peu caractérisés, sont assis de dos et lèvent l'un le bras gauche, l'autre le droit. Les angles du tympan sont occupés par deux feuilles cordiformes (en bas) et une rosette (en haut). Au-dessous du fronton, l'entablement est décoré par une scène de chasse: au centre, une lionne est en train de terrasser un bœuf, tandis que deux autres animaux fuient sur les côtés de la stèle.

Fig. 61

Eggersdorf bei Graz (A). Stèle encastrée dans le mur de l'église paroissiale. Cat. n° 20.

Au centre de la stèle, l'inscription funéraire est flanquée de deux colonnes torsadées à chapiteau corinthien. Le socle, enfin, est décoré de deux griffons en miroir séparés par un trépied.

Datations proposées

Schober 1923, Aichholzer 1983 : autour de 100 ap. J.-C.
Dulière 1979, Dardenay 2012 : fin du Ier - IIe s. ap. J.-C.
EDH : 101 - 130 ap. J.-C.
Lupa : 100 - 150 ap. J.-C.

Bibliographie

CIL III, 2, 5487 ; *ILLProN*, n° 1166 ; Schober 1923, p. 39, n° 79 ; Burger 1961, p. 55 ; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20 ; E. Weber, *Die römerzeitlichen Inschriften der Steiermark*, 1969, p. 108-109, n° 49 ; Jobst 1972, p. 276, n. 41 ; Noelke 1976, p. 439, n° 11 ; Dulière 1979, vol. I, p. 283-285 ; vol. II, p. 37-38, n° 82 ; Aichholzer 1983, n° 211 ; Dardenay 2010, p. 166-170 ; Dardenay 2012, p. 288, L172 ; bases de données en ligne : EDH - Epigraphische Datenbank Heidelberg : HD038608 ; F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern), n° 1418.

21 – Adriach-Rothleiten

Lieu de découverte	inconnu, *Noricum*
Lieu de conservation	Adriach-Rothleiten (Styrie, A), emmuré dans la façade Sud de l'église paroissiale
Dimensions	larg. 0,54 ; h. 1,62 ; ép. indét.
Pierre	marbre blanc
Typologie	socle de stèle funéraire
Fig.	62

État de conservation

La stèle funéraire a été largement endommagée par les agents atmosphériques et l'inscription de dédicace est presque totalement illisible ; tous ses bords et ses angles sont irréguliers et présentent des parties cassées, en particulier sur le côté gauche, où la partie haute du bord manque complètement.

Description

La stèle de forme rectangulaire est divisée en quatre parties. La partie haute présente un fronton mouluré et triangulaire, avec à l'intérieur, un aigle aux ailes déployées ; dans les angles du haut, sur les côtés du tympan, sont sculptées deux figures animales, peut-être des dauphins. Au-dessous, un entablement décoré dont l'interprétation est assez difficile, sépare le fronton de la dédicace de la stèle, que borde une corniche grossièrement taillée. Enfin, sur le socle, entourée de la même corniche que la dédicace, se tient la louve romaine. L'animal a la tête tournée vers la gauche,

Fig. 62

Adriach-Rothleiten (A). Stèle encastrée dans le mur de l'église. Cat. n° 21.

avec des oreilles pointues et une bouche qui semble entrouverte. Son corps trapu est défini par la présence de la queue, qui disparaît entre les jambes postérieures, et de trois mamelles fortement arrondies et schématisées, que tètent les jumeaux. Les pattes sont tendues et parallèles. Les enfants sont assis de côté, l'un en face de l'autre, appuyant leur dos contre les pattes de la louve; leurs jambes sont tendues en avant et leurs bras sont levés vers les mamelles de la louve.

Datations proposées

Schober 1923, Aichholzer 1983, Wagner 2001: Ier s. ap. J.-C
Dulière 1979, Dardenay 2012: fin du Ier - IIe s. ap. J.-C.
EDH: 1 - 100 ap. J.-C.

Bibliographie

CIL, III, 5458; *ILLProN*, n° 1156; A. von Muchar, *Geschichte des Herzogthums Steiermark Graetz*, 1844, p. 349, pl. XV, n° 36; Schober 1923, p. 31, n° 52; Burger 1961, p. 55; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20; E. Weber, *Die römerzeitlichen Inschriften der Steiermark*, 1969, p. 101, n° 42; Jobst 1972, p. 276, n. 42; Noelke 1976, p. 439, n° 14; Dulière 1979, vol. I, p. 283, 285; vol. II, p. 35, n° 81; Aichholzer 1983, n° 209; J. Wagner, Zur ostentativen Wiederverwendung römerzeitlicher Spolien in mittelalterlichen und frühneuzeitlichen Kirchenbauten der Steiermark, *FÖ* 40, 2001, p. 376-378; Dardenay 2010, p. 166-170; Dardenay 2012, p. 285, n° L171; bases de données en ligne: EDH - Epigraphische Datenbank Heidelberg, HD038600; F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern), n° 1436.

22 – Strass in Steiermark

Lieu de découverte	inconnu, *Noricum*
Lieu de conservation	Strass in Steiermark (Styrie, A), emmuré dans la cour intérieure de la caserne Erzherzog Johann
Dimensions	larg. 0,82; h. 2,11; ép. indét.
Pierre	marbre
Typologie	socle de stèle funéraire
Fig.	63

État de conservation

La stèle est endommagée seulement dans la partie basse du socle et dans les angles du haut, cassés et partiellement couverts d'enduit.

Description

La stèle rectangulaire présente, dans sa partie haute, un tympan triangulaire avec un acrotère central décoré de deux rosettes; deux lions avec la tête entre les pattes sont placés sur les côtés. À l'intérieur du fronton, on trouve un lion assis, tête à droite, tenant un cratère.

Au-dessous, l'entablement présente deux griffons symétriques dont les queues s'enroulent, formant deux vrilles en spirale juxtaposées. Au centre, la dédicace de la stèle est flanquée de deux colonnes richement décorées: dans sa partie basse, le fût présente trois rangées d'écailles surmontées d'un dessin torsadé, tandis que les chapiteaux sont de style corinthien.

Enfin, sur le socle, on trouve la représentation de la louve allaitant les jumeaux, bordée d'une épaisse corniche sans décor. La louve a la tête tournée vers la gauche et son mouvement est fortement souligné par la ligne du cou. Son museau se caractérise par la présence d'oreilles pointues, d'un œil vif (fort probablement percé d'un trou) et d'une bouche ouverte; son corps est rythmé par les grandes cuisses, les jambes tendues et parallèles, et les quatre mamelles. Les jumeaux sont assis de côté, l'un en face de l'autre. Le jumeau de gauche appuie son bras droit derrière lui et lève le gauche vers le haut; celui de droite tourne presque le dos au spectateur, levant les deux bras vers les mamelles de la louve.

Fig. 63
Strass in Steiermark (A). Stèle emmurée dans la cour intérieure de la caserne Erzherzog Johann. Cat. n° 22.

Datations proposées

Schober 1923, Aichholzer 1983: autour de 100 ap. J.-C.
Dulière 1979, Dardenay 2012: fin du Ier - IIe s. ap. J.-C.
EDH: 101 - 130 ap. J.-C.

Bibliographie

CIL, III, 5361; *ILLProN*, n° 1424; Schober 1923, p. 38, n° 76; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20; E. Weber, *Die römerzeitlichen Inschriften der Steiermark*, 1969, n° 228; Jobst 1972, p. 276, n. 42; Noelke 1976, p. 439, n° 14; Dulière 1979, vol. I, p. 283, 285; vol. II, p. 35, n° 80; Aichholzer 1983, n° 210; Dardenay 2010, p. 166-170; Dardenay 2012, p. 286-287, L170; bases de données en ligne: EDH - Epigraphische Datenbank Heidelberg, HD038044; F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern), n° 1356.

23 – Aschbach-Markt

Lieu de découverte Aschbach-Markt (Basse-Autriche, A), *Noricum*, emmurée dans un pilier de l'église
Lieu de conservation Seitenstetten (Basse-Autriche, A) Archäologische Sammlung des Stiftes Seitenstetten
Dimensions larg. 0,77; h. 0,67; ép. 0,23 m
Pierre marbre gris moucheté, avec fines incrustations de mica, et grains grossiers
Typologie socle de stèle funéraire
Fig. 34

État de conservation

La base de stèle funéraire est assez bien conservée, jusqu'à la hauteur des dernières lettres de la dédicace, mais sa partie supérieure manque complètement. L'angle en bas à droite est cassé et, par conséquent, la partie du relief avec les pattes antérieures de la louve et le jumeau de droite est assez endommagée.

Description

La partie supérieure du bloc présente la fin de l'inscription de dédicace, flanquée de deux colonnes dont seules la base moulurée et la partie inférieure du fût sont encore visibles. Au-dessous des deux colonnes, à l'intérieur d'une simple corniche rectangulaire, la louve est représentée avec la tête tournée vers la gauche, en train d'allaiter les jumeaux. Son corps se caractérise par des jambes parallèles et tendues, une fine queue repliée vers le haut et trois mamelles que sont en train de téter les jumeaux; son museau, de forme allongée, présente de grandes oreilles pointues, un œil assez vif et une bouche serrée. Les deux enfants sont assis de dos, l'un face à l'autre dans la même attitude: les jambes pliées, ils lèvent les deux bras et la tête vers les mamelles de la louve.

Sur le côté gauche du bloc est sculpté un cratère avec une longue tige végétale.

Datations proposées

Eckhart 1976: fin du Ier - milieu du IIe s. ap. J.-C.
Dulière 1979: fin du Ier - début du IIe s. ap. J.-C.
Dardenay 2012: fin du Ier - IIe s. ap. J.-C.
Lupa: 100 - 200 ap. J.-C.

Bibliographie

O. Fehringer, Aschbach, *MZK* 3 1907, vol. VI, p. 207; O. Fehringer, M. Abramic, Römischer Grabstein aus Aschbach, *JA* 2, 1908, p. 38-39 ; M. Groller, Aschbach, *RLÖ* 9 1908, p. 131, fig. 1 ; Ortmayr 1939, p. 65 ; G. Pascher, Römische Siedlungen und Strassen im Liebes-Gebiet Österreich zwischen Enns und Leitha, *RLÖ* 19, 1949, p. 11; E. Werner, *Österreichs Wiege. Der Amstettner Raum*, 1966, vol. I, p. 52 ; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20, p. 278-279, fig. 7; E. Weber, *Die römerzeitliche Inschriften in Steiermark*, 1969, p. 202, n° 182, pl. 42 ; Jobst 1972, p. 276, n. 42; Eckhart 1976, p. 37, n° 34A, pl. 11; Noelke 1976, p. 438, n° 10; Dulière 1979, vol. I, p. 283; vol. II, p. 36, n° 84, fig. 273 ; W. Wohlmayr, Kantharos und Lebensbaum: Zu einer Bildkomponente der Grabkunst in Noricum, *in:* G. Grabherr *et al.*, *Vis Imaginum, Festschrift für Elisabeth Walde zum 65. Geburtstag*, 2005, p. 586, fig. 9; Dardenay 2010, p. 166-170; Dardenay 2012, p. 281-282, n° L150 ; base de données en ligne: F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern), n° 478.

24 – Schloss Seggau

Lieu de découverte Seggauberg (Styrie, A), probablement *Flavia Solva* (Wagna), *Noricum*
Lieu de conservation Seggauberg, lapidaire du Schloss Seggau, emmuré dans une paroi externe de l'édifice

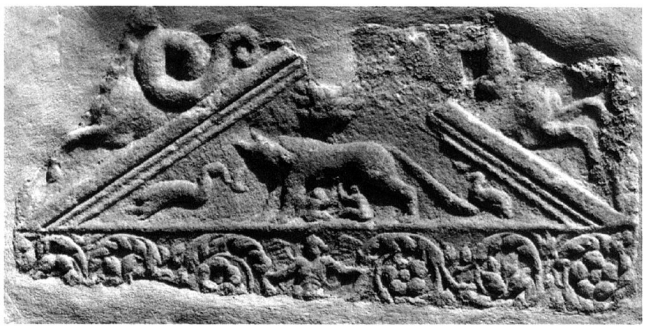

Fig. 64
Seggauberg (A), Schloss Seggau. Stèle emmurée dans une façade extérieure de l'édifice. Cat. n° 24.

Dimensions larg. 1,32; h. 0,63; ép. indét.
Pierre marbre
Typologie couronnement de stèle funéraire
Fig. 64

État de conservation

Le couronnement de la stèle funéraire est très endommagé. Ses bords sont irréguliers et couverts d'enduit; dans la partie supérieure, les angles sont cassés et les deux chevaux marins représentés à cet endroit sont très abîmés; le sommet du tympan et la partie centrale au-dessus sont également brisés, comme la moitié gauche de la frise au fond du relief.

Description

Le bloc originellement rectangulaire est orné d'un tympan triangulaire à double corniche, soutenu par un entablement richement décoré présentant, au centre, un Eros ailé qui tient dans ses mains deux tiges d'acanthe enroulées en cercles, au centre desquelles alternent des rosettes et des feuilles. Sur les deux pans du tympan sont représentés deux chevaux marins: ne subsiste de celui de gauche que la queue enroulée et une patte de cheval, tandis que, du monstre de droite, on distingue encore les pattes de cheval et une petite partie de la queue. Au centre du tympan, la louve romaine, en train d'allaiter les jumeaux, est tournée vers la droite; son corps se caractérise par des pattes parallèles, dont les postérieures sont assez allongées. On distingue également une longue queue droite et des mamelles à peine visibles. Le museau se caractérise par deux oreilles pointues et la bouche entrouverte. Les deux jumeaux sont représentés dans la même position: assis l'un face à l'autre, avec les jambes allongées et un bras levé vers les mamelles. Les deux angles inférieurs du tympan sont occupés par deux dauphins en train de nager; dans l'angle supérieur, derrière la louve, on trouve un arbre composé d'un tronc droit et d'une ramure dense et arrondie.

Datations proposées

Dulière 1979, Hainzmann/Pochmarski 1994, Dardenay 2012: fin du Ier - IIe s. ap. J.-C.
Aichholzer 1983: IIe s. ap. J.-C.
Lupa: 80 - 120 ap. J.-C.

Bibliographie

R. Knabl, Wo stand das Flavium Solvense des C. Plinius?, *in: Schriften des Historisches Vereins für Innerösterreich* 1, 1848, p. 41-42, pl. III, n° 15; Schober 1923, p. 134, n° 295; E. Diez, *Flavia Solva, die römische Steindenkmäler auf Schloss Seggau b. Liebnitz*, 1957, p. 27, n° 13, pl. III ; Burger 1961, p. 56, pl. XI, 2; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20 ; Jobst 1972, p. 276, n. 41; Noelke 1976, p. 438, n° 13; Dulière 1979, vol. I,

p. 283-285; vol. II, p. 36, n° 83; Aichholzer 1983, n° 213 ; M. Hainzmann, E. Pochmarski, *Die römerzeitlichen Inschriften und Reliefs aus Schloss Seggau bei Leibnitz*, 1994, n° 48; Dardenay 2010, p. 166-170; Dardenay 2012, p. 282, L152; base de données en ligne : F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern), n° 1270.

25 – Bad Deutsch-Altenburg

Lieu de découverte	Bad Deutsch-Altenburg (Basse-Autriche, A), *Carnuntum, Pannonia Superior*
Lieu de conservation	Bad Deutsch-Altenburg, emmuré à l'entrée du parc du Schloss Ludwigstorff
Dimensions	larg. 1,28; h. 2,16; ép. 0,30 m
Pierre	calcaire
Typologie	couronnement de stèle funéraire
Fig.	65

État de conservation

La stèle est fragmentaire et seules sept parties ont pu être recomposées sur un support en briques. La partie centrale avec l'inscription de dédicace est presque totalement perdue; la dernière partie de l'inscription est percée d'un trou en son centre, et le décor au-dessus de l'inscription est brisé sur son côté gauche. Le socle n'est conservé que sur une dizaine de centimètres. Tous les bords sont irréguliers.

L'état de conservation des sept fragments est assez bon, mais certains détails du tympan ont été abîmés, comme par exemple le jumeau de gauche.

Description

La partie basse de la stèle présente un socle grossièrement taillé, surmonté de la dédicace, inscrite dans une double corniche flanquée de deux colonnes à base moulurée. Au-dessus, l'entablement est formé de trois voûtes soutenues par trois colonnes corinthiennes reliées entre elles par un entrait mouluré, entre lesquelles sont suspendues trois guirlandes décorées par une fleur au milieu; au-dessus des guirlandes de gauche et de droite sont sculptées les lettres « D » et « M »; l'intérieur des voûtes est décoré d'un fleuron à cinq pétales. L'espace vide entre les voûtes et l'entablement est rempli par des décors végétaux stylisés. Le tympan triangulaire est délimité par une corniche moulurée sur les côtés supérieurs, et par un entablement orné d'une vrille de lierre cordiforme. À l'intérieur, on trouve la louve romaine, tête légèrement tournée vers la droite ; son corps se caractérise par des pattes postérieures parallèles et tendues, une queue fine qui épouse les contours de la cuisse, des pattes antérieures pliées et appuyées sur le sol, ainsi que sept petites mamelles; la tête est de forme ovale, avec des oreilles pointues très rapprochées. Les jumeaux assez ronds sont assis de côté, l'un face à l'autre, le bras gauche et la tête levés vers les mamelles. Aux angles, on trouve deux palmettes. Les angles supérieurs de la stèle sont occupés par deux monstres marins anguipèdes (félin à gauche et cheval à droite ?).

Fig. 65

Bad Deutsch-Altenburg (A). Stèle emmurée à l'entrée du parc du Schloss Ludwigstorff. Cat. n° 25.

Datations proposées

Weber 1989, Weber/Selinger 1991-1992, *AE* 1991: vers 100 ap. J.-C.
Dardenay 2012: première moitié du IIe s. ap. J.-C.
EDH: 70 - 130 ap. J.-C.
Lupa: 100 - 150 ap. J.-C.

Bibliographie

AE 1991, n° 01315; *CIL* III, 02 (en préparation). M. Grünewald, Bad Deutsch Altenburg, *FÖ*, 1979, p. 437-438; E. Weber, Eine Lupa Capitolina-Darstellung auf einem Grabstein in Carnuntum, *RÖ* 17/18, 1989, p. 287-291, pl. 31; E. Weber, R. Selinger, Annona Epigraphica Austriaca 1983-1992, *RÖ* 19/20, 1991-1992, p. 204, n° 203; Dardenay 2010, p. 166-170; Dardenay, 2012, p. 284, L163; bases de données en ligne: EDH - Epigraphische Datenbank Heidelberg: HD055415; F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern), n° 1844.

26 – Rax

Lieu de découverte	Rax (Burgenland, A) - *Pannonia Superior*
Lieu de conservation	Szombathely, Savaria-Muzéum, Hongrie (inv. 67.10.74)
Dimensions	larg. 0,73; h. 1,68; ép. 0,11 m
Pierre	calcaire
Typologie	socle de stèle funéraire
Fig.	66

État de conservation

La stèle funéraire est assez bien conservée, quoique légèrement délavée par l'action des agents atmosphériques. L'angle supérieur gauche est brisé. Dans la partie supérieure de l'inscription, la stèle présente une longue cassure horizontale ayant causé la perte de certains fragments de la deuxième ligne du texte et des deux colonnes sur les côtés.

Description

Le bloc rectangulaire est sculpté d'un fronton triangulaire à double corniche à l'intérieur duquel est visible un aigle aux ailes déployées; les angles, à droite et à gauche, sont ornés d'une feuille de lierre. Sur le pan droit, on trouve un lion assis, tête tournée vers la gauche et tenant entre ses pattes une tête de bélier. Au-dessous du tympan, l'entablement est décoré d'une fleur à calice à cinq pétales, flanquée de deux vrilles de lierre. L'inscription est encadrée par deux colonnes torsadées à chapiteaux corinthiens, la base du fût étant décorée par un motif en écailles. Le socle présente une simple corniche rectangulaire au centre de laquelle est sculptée la louve allaitant les jumeaux. L'animal est représenté

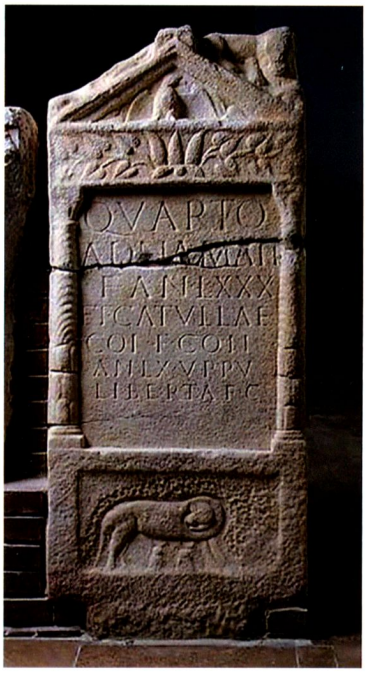

Fig. 66
Stèle funéraire de Rax (A). Szombathely (H), Savaria-Muzéum. Cat. n° 26.

avec la tête tournée vers la gauche; son corps est de forme très arrondie et profondément taillé, tandis que les détails sont en faible relief; son contour est marqué de différentes entailles de ciseau, suggérant probablement la grotte du Lupercal; la louve se caractérise par des pattes tendues et parallèles ainsi qu'une longue queue et trois mamelles arrondies. La tête semble être dessinée à l'intérieur d'une forme circulaire, rappelant probablement le cou en torsion, et présente un museau massif et plein, où apparaît une seule oreille pointue. Les deux jumeaux, en faible relief, sont assis de trois quarts, l'un en face de l'autre, un bras tendu vers la jambe, tandis que l'autre est levé vers les mamelles.

Datations proposées

Burger 1961 : Ier s. ap. J.-C.
Krueger 1974 : IIe s. ap. J.-C.
Aichholzer 1983, Dulière 1979, Dardenay 2012 : fin du Ier - début du IIe s. ap. J.-C.
Lupa: 100 - 130 ap. J.-C.

Bibliographie

CIL III, 10895; Schober 1923, p. 43, n° 88; K. Halaunbrenner, *FÖ* 1, 1930-34, p. 216; A. Barb, Die römischen Inschriften des südlichen Burgenlandes, *Burgenländische Heimatblätter* 1, 1932, p. 75–80 ; A. Alföldi, *Archaeologiai Értesitö* 4, 1943, p. 86; Erdélyi 1950, p. 72, n° 11, pl. 17, n° 2; A. Mocsy, Die Entwicklung der Sklavenwirtschaft in Pannonien zur Zeit des Prinzipates, *ActaAntHung* 4, 1956, p. 224; Burger 1961, p. 55; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20; L. Franz, A.M. Neumann, *Lexikon ur- und frühgeschichtlicher Fundstätten Österreich*, 1965, p. 18; A. Mocsy, T. Szentléleky, *Die römische Steindenkmäler von Savaria*, 1971, p. 24, n. 43, p. 27; Jobst 1972, p. 276, n. 42 ; M.-L. Krueger, *Die Relief von Stadtgebiete Scarbantia und Savaria* (*CSIR, Österreich* I.5), 1974, p. 37-38, n° 13, pl. VI; Noelke 1976, p. 439, n° 17; Dulière 1979, vol. I, p. 283, 285; vol. II, p. 39, n° 94, fig. 278; Aichholzer 1983, n° 214; Szirmai 1989-1990, p. 162, n° 1; T. Buócz, *Lapidarium Savaria Museum*, 2003, p. 79, n° 63; Dardenay 2010, p. 166-170; Dardenay, 2012, p. 288-289, L176; E. Tóth, *Lapidarium Savariense*, 2011, n° 230; base de données en ligne: F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern), n° 453.

27 – Stadtschlaining

Lieu de découverte	Stadtschlaining (Burgenland, A), *Pannonia Superior*
Lieu de conservation	relief actuellement perdu
Dimensions	-
Pierre	-
Typologie	socle de stèle funéraire
Fig.	67

État de conservation

D'après les informations à disposition, le bloc présentait deux cassures recomposées.

Description

De forme rectangulaire, la stèle funéraire présentait un fronton triangulaire dans lequel était sculpté un aigle aux ailes déployées, tandis que sur les deux pans étaient disposés deux dauphins. Le panneau central montrait les bustes d'un couple de défunts et la dédicace de la stèle. La louve était sculptée sur le socle, tournée vers la gauche et en train d'allaiter les jumeaux; ceux-ci étaient sculptés de côté en position symétrique, les bras levés et les jambes allongées.

Fig. 67
Stadtschlaining (A). Dessin d'une stèle funéraire aujourd'hui perdue. Cat. n° 27.

Datations proposées

Schober 1923 Aichholzer 1983 : IIe s. ap. J.-C.
Burger 1961, Dulière 1979, Dardenay 2012 : fin du Ier - début du IIe s. ap. J.-C.
Lupa : 90 - 150 ap. J.-C.

Bibliographie

CIL III, 4212. *Magyarország Vármegyéi és városai*, 1898, p. 162 ; *JA* 1912, p. 109, 141, n. 34 ; A. Barb, Die römischen Inschriften des südlichen Burgenlandes, *Burgenländische Heimatblätter* 1, 1932, p. 79 ; Schober 1923, p. 103, n° 225 ; Erdélyi 1950, p. 73, n° 12 ; Mocsy, *Die Bevölkerung von Pannonien bis zu den Markomannenkriegen*, 1959, p. 222, n° 98/1-3 ; Burger 1961, p. 55 ; L. Franz, A. M. Neumann, *Lexikon ur- und frühgeschichtlicher Fundstätten Österreich*, 1965, p. 20 ; Schauenburg 1966, p. 266, n. 20 ; Jobst 1972, p. 276, n. 42 ; H. Ubl, Die Römerzeit des Bezirkes Oberwart, *in : Die Kunstdenkmäler des politischen Bezirk Oberwart*, 1974, p. 36, fig. 5 ; Noelke 1976, p. 439, n° 16 ; Dulière 1979, vol. I, p. 283, 285 ; vol. II, p. 39, n° 95 ; Aichholzer 1983, n° 215 ; Szmirnai 1989-1990, p. 162, n° 2 ; Dardenay 2010, p. 166-170 ; E. Tóth, *Lapidarium Savariense*, 2011, n° 228 ; Dardenay 2012, p. 289, L177 ; base de données en ligne : F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern), n° 469.

Annexe

Les sources littéraires

Texte 1

« Εἶτα λύκαιναν μὲν ἐπιφοιτᾶν μαστὸν ἐνδιδοῦσαν, ὄρνιθας δὲ παντοδαποὺς ψωμίσματα κομίζοντας ἐντιθέναι τοῖς βρέφεσιν [...] ».

« Alors une louve vint régulièrement les allaiter, et des oiseaux de toute espèce apportèrent la béquée aux nouveau-nés [...] ».

Plutarque, *Vie de Romulus* I, 2, 7 (texte établi et traduit par R. Flacelière, E. Chambry, M. Juneaux, Paris, Les Belles Lettres, 1957).

Texte 2

« lupus femina feta repente ».

« une louve qui avait accouché depuis peu ».

Ennius, fr. 41 (texte établi par O. Skutch, Oxford, Clarendon Press, 1985 ; traduction personnelle).

Texte 3

« Indotuetur ibi lupus femina, conspicit omnis. / Hinc campum celeri passu permensa parumpter / conicit in siluam sese ».

« Ici une louve femelle les aperçoit tous, puis, ayant parcouru en peu de temps la plaine, à pas rapides, elle se jette dans la forêt ».

Ennius, fr. 43 (texte établi par O. Skutch, Oxford, Clarendon Press, 1985 ; traduction par J. Heurgon, Centre de documentation Universitaire, Paris, 1960).

Texte 4

« [...] lupam sitientem ex montibus qui circa sunt ad puerilem vagitum cursum flexisse ; eam submissas infantibus adeo mitem praebuisse mammas ut lingua lambentem pueros magister regii pecoris invenerit ».

« [...] *une louve, poussée par la soif hors des montagnes environnantes et attirée par les cris des enfants, tourna ses pas vers eux et, se baissant, leur présenta ses mamelles avec tant de douceur qu'elle les léchait à coups de langue quand le berger du roi les découvrit ».*

Tite-Live, *Histoire romaine* I, 4, 6 (texte établi et traduit par J. Bayet, G. Baillet, Paris, Les Belles Lettres, 1985).

Texte 5

« Fecerat et viridi fetam Mavortis in antro / procubuisse lupam, geminos huic ubera circum / ludere pendentis pueros et lambere matrem / impavidos, illam tereti cervice reflexa / mulcere alternos et corpora fingere lingua ».

« Deux enfants sous son ventre, est peinte, ayant mis bas, la louve qu'étend là l'antre riant de Mars. Les petits, sans effroi, jouant, tètent leur mère. Elle, col arrondi, tête vers eux tournée, les pétrit de sa langue et les flatte tour à tour ».

Virgile, *L'Énéide* VIII, v. 630-634 (texte établi et traduit par C. M. Cluny, Paris, Éd. De la Différence, 1993).

Texte 6

« Venit ad expositos, mirum, lupa feta gemellos : / quis credat pueris non nocuisse feram ? / Non nocuisse parum est, prodest quoque. Quos lupa nutrit / perdere cognatae sustinuere manus. / Constit et cauda teneris blanditur alumnis / et fingit lingua corpora bina sua. / Marte satos scires : timor afuit ; ubera ducunt / nec sibi promissi lactis aluntur ope ».

« Une louve qui avait mis bas vint - ô prodige ! - jusqu'aux jumeaux abandonnés : qui croirait que la bête ne fit pas de mal aux enfants ? Ne leur faire aucun mal, cela ne suffit pas : elle leur vient en aide. Une louve les nourrit, eux que des parents ont osé vouloir perdre ! Elle s'arrête, flatte de la queue les tendres nourrissons et façonne leur corps avec sa langue ».

Ovide, *Fastes* II, v. 413-418 (texte établi et traduit par R. Schilling, Paris, Les Belles Lettres, 1992).

Texte 7

« Ἐνταῦθα δὴ τοῖς βρέφεσι κειμένοις τήν τε λύκαιναν ἱστοροῦσι θηλαζομένην καὶ δρυοκολάπτην τινὰ παρεῖναι συνεκτρέφοντα καὶ φυλάττοντα ».

« On raconte que les enfants déposés à terre en cet endroit furent allaités par une louve et qu'un pivert venait l'aider à les nourrir et à les protéger ».

Plutarque, *Vie de Romulus* I, 4, 2 (texte établi et traduit par R. Flacelière, E. Chambry, M. Juneaux, Paris, Les Belles Lettres, 1957).

Texte 8

« Λύκαινα δέ τις ἐπιφανεῖσα νεοτόκος σπαργῶσα τοὺς μαστοὺς ὑπὸ γάλακτος ἀνεδίδου τὰς θηλὰς τοῖς στόμασι αὐτῶν καὶ τῇ γλώττῃ τὸν πηλόν, ᾧ κατάπλεοι ἦσαν, ἀπέλιχμα ».

« Une louve, de toute évidence mère depuis peu, car ses mamelles étaient gonflées de lait, présenta ses tétines à leur bouches et enleva, en la léchant avec sa langue, la boue dont ils étaient couverts ».

Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines* I, 79, 5 (texte établi et traduit par V. Fromentin, Paris, Les Belles Lettres, 1988).

Texte 9

« [...] tanto silentio in summum evasere ut non custodes solum fallerent, sed ne canes quidem, sollicitum animal ad nocturnos strepitus, excitarent. Anseres non fefellere, quibus sacris Iunonis in summa inopia cibi tamen abstinebatur. Quae res saluti fuit : nam clangore eorum alarumque crepitus excitus M. Manlius [...] ».

« [...] *ils* [les Gaulois] *parvinrent au sommet dans un tel silence qu'ils trompèrent les sentinelles et ne réveillèrent même pas les chiens, ces animaux si attentifs aux bruits nocturnes. Mais les oies, elles, ne se laissèrent pas surprendre : elles étaient consacrées à Junon et, malgré la rigueur de la disette, on les épargnait. C'est ce qui sauva la situation : car leurs cris, leurs battements d'ailes éveillèrent Marcus Manlius* [...] ».

Tite-Live, *Histoire Romaine* V, 47, 3-4 (texte établi et traduit par J. Bayet, G. Baillet, Paris, Les Belles Lettres, 1954).

Texte 10

« Velius hanc Marti pro duce vovit avem ; / [...] ipse suas anser properavit laetus ad aras / et cecidit sanctis hostia arva focis ».

« *Velius voua cet oiseau à Mars pour son chef.* [...] *D'elle-même l'oie s'élança joyeusement sur l'autel qui lui était destiné, et, humble victime, elle s'abattit sur le foyer sacré ».*

Martial, *Épigrammes* IX, 31, v. 2 ; 5-6 (texte établi et traduit par H. J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1933).

Bibliographie

Recueils, dictionnaires, revues, séries et sigles

AA
Archäologischer Anzeiger, Berlin.

ActaAntHung
Acta antiqua academiae scientiarum Hungaricae, Budapest.

ActaCl
Acta Classica. Proceedings of the Classical Association of South Africa, Durban.

ACV
Archives Cantonales Vaudoises, Lausanne.

AE
L'année épigraphique, Paris.

AS
Archéologie suisse, Bâle.

ASA
Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, Zürich.

ASSPA
Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie, Bâle.

BPA
Bulletin de l'Association Pro Aventico, Avenches.

CAR
Cahiers d'archéologie romande, Lausanne.

CIL
Corpus Inscriptionum Latinarum, Berlin.

ClPhil
Classical Philology, Chicago.

CSIR
Corpus Signorum Imperii Romani – Corpus der Skulpturen der römischen Welt.

DNP
H. Cancik, H. Schneider (Hrsg.), *Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike*, Stuttgart/Weimar, 1996-2003.

Doc. MRA
Document du Musée Romain d'Avenches, Avenches.

EDH
Epigraphische Datenbank Heidelberg (<http://edh-www.adw.uni-heidelberg.de/home>).

FÖ
Fundberichte aus Österreich, Wien.

FolA
Folia Archaeologica, Budapest.

Germania
Germania. Anzeiger der Römisch-Germanischen Kommission des Deutschen Archäologischen Institut, Darmstadt.

Historia
Historia. Zeitschrift für alte Geschichte, Stuttgart.

ILLProN
M. Hainzmann, P. Schubert, *Inscriptionum lapidariarum latinarum provinciae Norici usque ad annum MCMLXXXIV repertarum indices*, Berlin, 1986-.

JA
Jahrbuch für Altertumskunde, Wien.

JdI
Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Institut, Darmstadt.

Latomus
Latomus. Revue d'études latines, Bruxelles.

LIMC
Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae, Zürich/München, 1981-1999.

Lupa
F. et O. Harl, www.ubi-erat-lupa.org (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern).

MAGS
Mitteilungen der Archäologischen Gesellschaft Steiermark-Graz, Graz.

MEFRA
Mélanges de l'École Française de Rome. Antiquité, Rome.

MRA
Musée romain d'Avenches.

MZK
Mitteilungen der Kaiserl. königl. Zentral-Kommission zur Erforschung und Erhaltung der Kunst- und historischen Denkmale, Wien.

ÖJh
Jahreshefte des Österreichischen Archäologischen Institutes in Wien, Wien.

ProcCambrPhilSoc
Proceedings of the Cambridge Philological Society, Cambridge.

RA
Revue archéologique, Paris.

RAE
Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, Dijon.

Reinach
S. Reinach, *Répertoire de reliefs grecs et romains*, Paris, 1909-1912, 3 vol.

RHV
Revue historique vaudoise, Lausanne.

RLÖ
Der römische Limes in Österreich, Wien.

RÖ
Römisches Österreich, Wien.

Roscher
W. H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, Lipsiae, 1884-1937.

SMRA
Site et Musée romain d'Avenches.

Verh. Hist. Oberpfalz
Verhandlungen des historischen Vereins für Oberpfalz und Regensburg, Regensburg.

ZAK
Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte, Zürich.

Sources antiques

Appian's Roman History, éd. H. White, vol. I, The Loeb Classical Library, London/Cambridge, 1958.

Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, éd. V. Fromentin, tome I, Les Belles Lettres, Paris, 1998.

Martial, *Épigrammes*, texte établi et traduit par H. J. Izaac, tome II, Les Belles Lettres, Paris, 1933.

Ovide, *Fastes*, texte établi et traduit par R. Schilling, tome I, Les Belles Lettres, Paris, 1992.

Plutarque, *Vie de Romulus*, texte établi et traduit par R. Flacelière, E. Chambry, M. Juneaux, Les Belles Lettres, Paris, 1957.

Suétone, *Grammairiens et rhéteurs*, texte établi et traduit par M.-C. Vacher, Les Belles Lettres, Paris, 1993.

Tite-Live, *Histoire romaine*, texte établi et traduit par J. Bayet, G. Baillet, tome I, Les Belles Lettres, Paris, 1985.

Virgile, *Énéide*, traduit du latin par J.-P. Chausserie-Laprée; texte bilingue présenté par C. M. Cluny, éd. de la Différence, Paris, 1993.

Monographies et articles

Aichholzer 1983
P. Aichholzer, *Darstellungen römischer Sagen* (*Dissertationen der Universität Wien* 160), Wien, 1983.

Alföldi 1974
A. Alföldi, *Die Struktur der voretruskischen Römerstaates* (*Bibliothek der Klassischen Altertumswissenschaften*, neue Folge, Reihe 1, 5), Heidelberg, 1974.

Ampolo/Manfredini 1988
C. Ampolo, M. Manfredini, *Vita di Romolo*, Milano, 1988.

Andrikopoulou-Strack 1986
J. N. Andrikopoulou-Strack, *Grabbauten des 1. Jahrunderts n. Chr. im Rheingebiet. Untersuchungen zu Chronologie und Typologie* (*Beihefte der Bonner Jahrbücher* 43), Köln, 1986.

Ansart 1783
A. Ansart, *Histoire de l'église de Sainte-Reine*, Paris, 1783.

Bachofen 1868
J. J. Bachofen, La lupa romana su monumenti sepolcrali, *Annali dell'Istituto di corrispondenza archeologica* 40, 1868, p. 421-432.

Baratte 1986
F. Baratte, *Le trésor d'orfèvrerie romaine de Boscoreale*, Paris, 1986.

Basto 1980
R. G. Basto, *The Roman Foundation Legend and the Fragments of the Greek Historians: an Inquiry into the Development of the Legend*, Cornell University-New York, 1980.

Bijker 1992
A. Bijker, The Lupa Romana in the Decorations of Roman Grave Monuments, *in: Images of Ancient Latin Culture* (*Caeculus: Papers on Mediterranean Archaeology* 1) Groningen, 1992, p. 117-123.

Binder 1964
G. Binder, *Die Aussetzung des Königskindes Kyros und Romulus* (*Beiträge zur Klassischen Philologie* 10) Meisenheim am Rhein, 1964.

Blanc *et al.* 2010
P. Blanc, D. Castella, S. Delbarre-Bärtschi, *Palais en puzzle. Splendeurs et misères d'une demeure d'exception d'Aventicum* (*Doc. MRA* 19), Avenches, 2010.

Bögli/Meylan 1980
H. Bögli, C. Meylan, Les fouilles de la région de « Derrière la Tour » à Avenches (1704-1977), *BPA* 25, 1980, p. 5-52.

Bonanno Aravantinos 1998
M. Bonanno Aravantinos, Sarcofagi romani raffiguranti eroti con armi, *in: Akten des Symposiums «125 Jahre Sarkophag-Corpus»* (Marburg 4-7 Oktober 1995), Mainz am Rhein, 1998, p. 73-96.

Bossert 1998
M. Bossert, *Die figürlichen Reliefs von Aventicum: mit einem Nachtrag zu «Die Rundskulpturen von Aventicum»* (*CAR* 69; *Aventicum* VII; *CSIR, Schweiz* I.1), Lausanne, 1998.

Bossert 2010
M. Bossert, Die Skulpturen, *in:* Castella/de Pury-Gysel (dir.) 2010, p. 121-158.

Bremmer 1987
J. N. Bremmer, Romulus, Remus and the Foundation of Rome, *in:* J. N. Bremmer, N. M. Horsfall (dir.), *Roman Myth and Mythography*, London, 1987, p. 25-48.

Brind'Amour 1975
L. et P. Brind'Amour, Le *dies lustricus*, *Latomus* 34, 1975, p. 17-58.

Briquel 1976
D. Briquel, L'oiseau ominal, la louve de Mars, la truie féconde, *MEFRA* 88, 1976, p. 31-50.

Briquel 1983
D. Briquel, Les enfances de Romulus et Remus, *in:* H. Zehnacker et G. Hentz (dir.), *Hommages à Robert Schilling* (*Collection d'études latines, série scientifique* 37), Paris, 1983, p. 53-66.

Burger 1961
A. S. Burger, Die Szene der Lupa Capitolina auf provinzialen Grabsteinen, *FolA* 13, 1961, p. 51-61.

Bursian 1867-1870
C. Bursian, *Aventicum Helvetiorum* (*Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich* 16, Abt. 1), Zurich, 1867-1870.

Cadario 2001
M.Cadario, « Primordia urbis Romae » in Piemonte. Lupa Romana e fuga di Enea nei monumenti funerari, *in:* G. Sena Chiesa (dir.), *Il modello romano in Cisalpina. Problemi di tecnologia, artigianato e arte*, Firenze, 2001, p. 151-172.

Caprino 1938
C. Caprino, *Mostra augustea della romanità. Nel bimillenario della nascita di Augusto. Catalogo*, Roma, 1938.

Carandini 2008
A. Carandini, *La casa di Augusto, dai Lupercalia al Natale* (*Economica Laterza* 552), Roma-Bari, 2008.

Castella/de Pury-Gysel (dir.) 2010
D. Castella, A. de Pury-Gysel (dir.), *Le palais de Derrière la Tour à Avenches, vol. 2: Étude des éléments de construction, de décor et du mobilier* (*CAR* 118; *Aventicum* XVII), Lausanne, 2010.

Chevallier 1997
R. Chevallier, *Les voies romaines*, Paris, 1997.

Chossenot/Estéban/Neiss 2010
E. Chossenot, A. Estéban, R. Neiss, *Reims* (*Carte archéologique de la Gaule* 51/2), Paris, 2010.

Cichy 1963
B. Cichy, Rückblick und Ausblick, *Murrhardter Zeitung*, 10 août 1963.

Cichy 1967
B. Cichy, Murrhardt, *Fundberichte aus Schwaben, Neue Folge* 18/2, 1967, p. 104.

Classen 1963
C. J. Classen, Zur Herkunft der Sage von Romulus und Remus, *Historia*, 12, 1963, p. 447-457.

Coarelli 1986
F. Coarelli, *Il foro romano. Periodo repubblicano e augusteo*, vol. II, Roma, 1986.

Coarelli 2012
F. Coarelli, *Palatium. Il Palatino dalle origini all'Impero*, Roma, 2012.

Cornell 1975
T. J. Cornell, Aeneas and the Twins: the Development of the Roman Foundation Legend, *ProcCambrPhilSoc (New Series)* 21, 1975, p. 1-32.

Coulston/Phillips 1988
J. C. Coulston, E. J. Phillips, *Hadrian's Wall West of the North Tyne* (*CSIR, Great Britain* I.6), Oxford, 1988.

Dangel 1963
R. Dangel, Das Grab des Waldbruders Walterich, *Stuttgarter Zeitung*, 29 juin 1963.

Dardenay 2010
A. Dardenay, *Les mythes fondateurs de Rome: images et politique dans l'Occident romain*, Paris, 2010.

Dardenay 2012
A. Dardenay, *Images des fondateurs. D'Énée à Romulus* (*Scripta antiqua* 43), Pessac, 2012.

Dasen 1997
V. Dasen, Autour de Romulus et Rémus: histoires de jumeaux dans l'Antiquité gréco-romaine, *Aventicum - Nouvelles et informations de l'Association Pro Aventico* 3, novembre 1997.

Dasen 2006
V. Dasen, *Jumeaux, jumelles dans l'Antiquité grecque et romaine*, Kilchberg, 2006.

Deonna 1918
W. Deonna, Notes d'archéologie suisse, *ASA* 20, 1918, p. 99-112.

Derose Evans 1991
J. Derose Evans, The Sacred Figs in Rome, *Latomus* 50, 1991, p. 798-808.

Deyts 1983
S. Deyts, Les antiques de l'Hôtel de Vesvrotte à Dijon (Côte d'Or), *RAE* 34, 1983, p. 329-343.

Dietz/Osterhaus *et al.* 1979
K. Dietz, U. Osterhaus *et al.*, *Regensburg zur Römerzeit*, Regensburg, 1979.

Ditsch 2009
S. Ditsch, Römische Grabbauten des 2. Und 3. Jh. n. Chr. aus der Pfalz, *in:* D. Boschung (dir.), *Grabbauten des 2. und 3. Jahrunderts in der gallischen und germanischen Provinzen*, Akten des Internationalen Kolloquiums (Köln, 22. bis 23. Februar 2007) (*Schriften des Lehr- und Forschungszentrums für die antiken Kulturen des Mittelmeerraumes - Centre for Mediterranean Cultures; ZAKMIRA-Schriften* 7), Wiesbaden, 2009, p. 89-108.

Ditsch 2011
S. Ditsch, *Dis Manibus: Die römische Grabdenkmäler auf der Pfalz*, Neustadt an der Weinstrasse, 2011.

Doblhoff 1883
J. Doblhoff, *Auf dem Trümmerfelde Aventicums, des Caput Helvetiorum*, Wien, 1883.

Dulière 1979
C. Dulière, *Lupa Romana: recherches d'iconographie et essai d'interprétation* (*Études de philologie, d'archéologie et d'histoire ancienne* 18), Bruxelles/Rome, 1979, 2 vol.

Dunant 1900
E. Dunant, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, Genève, 1900.

Eckhart 1976
L. Eckart, *Die Skulpturen des Stadtgebietes von Lauriacum* (*CSIR, Österreich* III.2), Wien, 1976.

Erdélyi 1950
G. Erdélyi, [Stèles romaines pannoniennes ornées de scènes mythologiques], *Archaeologiai Értesítö* 77, 1950, p. 72-84.

Espérandieu 1907-1925
E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule Romaine*, Paris, 9 vol.

Fellmann 1957
R. Fellmann, *Die Schweiz zur Römerzeit. Ausstellung zur Feier der vor 2000 Jahren vollzogenen Gründung der Colonia Raurica. Vom 17. August bis 6. Oktober 1957. Katalog*, Basel, 1957.

Ferri 1933
S. Ferri, *Arte romana sul Danubio: considerazioni sullo sviluppo, sulle derivazioni e sui caratteri dell'arte provinciale romana*, Milano, 1933.

Fetscherin 1885
W. Fetscherin, *Die Schätze von Aventicum*, Aarau, 1885.

Fiches/Amandry/Chevalier 1996
J.-L. Fiches, M. Amandry, J. Chevalier, *Nîmes* (*Carte archéologique de la Gaule* 30/1), Paris, 1996.

Filtzinger/Planck/Crämer 1976
P. Filtzinger, D. Planck, B. Crämer, *Die Römer in Baden-Württenberg*, Stuttgart, 1976.

Flutsch/Hauser 2012
L. Flutsch, P. Hauser, avec des contributions de D. Castella, L. Pflug et C. Scholtès, *Le mausolée nouveau est arrivé ! Les monuments funéraires d'Avenches-En Chaplix* (*CAR* 137-138; *Aventicum* XVIII-XIX), Lausanne, 2012, 2 vol.

Fornerod 1864
S. Fornerod, *La question de la correction des eaux du Jura*, Payerne, 1864.

Gabelmann 1979
H. Gabelmann, *Römische Grabbauten der früher Kaiserzeit* (*Kleine Schriften zur Kenntnis der römischen Besetzungsgeschichte Südwestdeutschlands* 22), Stuttgart, 1979.

Gagé 1936
J. Gagé, Le « Templum Urbis » et les origines de l'idée de « Renovatio », *in: Mélanges Franz Cumont* (*Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves* 4), Bruxelles, 1936, p. 151-187.

Gamer/Rüsch 1973
G. Gamer, A. Rüsch, *Raetia (Bayern südlich des Limes) und Noricum (Chiemseegebiet)* (*CSIR, Deutschland* I.1), Bonn, 1973.

Gateau/Gazenbeek 1999
F. Gateau, M. Gazenbeek, *Les Alpilles et la Montagnette (Carte archéologique de la Gaule* 13/2), Paris, 1999.

Ginouvès *et al.* 1998
R. Ginouvès, R. Martin *et al.*, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, Rome/Athènes, 1998, 3 vol.

Girard 1924
J. Girard, *Musée Calvet de la ville d'Avignon. Catalogue illustré*, Avignon, 1924.

Girault 1823
CL.-X. Girault, *Archéologie de la Côte-d'Or*, Dijon, 1823.

Golvin 1988
J.-C. Golvin, *L'amphithéâtre romain: essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions* (*Publications du Centre Pierre Paris (U.A. 991)* 18), Paris, 1988, 2 vol.

Gottraux 1984
Y. Gottraux, *La louve du Musée d'Avenches*, Avenches, 1984.

Green 1992
M. J. Green, *Dictionary of Celtic Mythology*, London, 1992.

Grenier 1958
A. Grenier, *Manuel d'archéologie romaine: troisième partie. L'architecture 2:* ludi et circenses*: théâtres, amphithéâtres*, Paris, 1958.

Guisan 1973
M. Guisan, *Aspect de la production artistique à Avenches: un groupe de sculptures en pierre locale*, mémoire de licence inédit, Université de Lausanne, 1973.

Hagen 1876
H. Hagen, Aventikum, Alpenrosen, *Sonntagsblatt des Intelligenzblatt der Stadt Bern* 5, 1876.

Henig 2004
M. Henig, *Roman Sculpture from the North West Midlands* (*CSIR, Great Britain* I.9), Oxford, 2004.

Hodgson 2010
N. Hodgson, Roman Architectural Fragments at Corbridge: a Survey and Study, *The Arbeia Journal* 9, 2010, p. 1-41.

Holleman 1985
A. W. J. Holleman, Lupus, Lupercalia, lupa, *Latomus* 44, 1985, p. 609-614.

Jobst 1972
W. Jobst, Römische Grabdenkmäler im Stift Melk, *ÖJh* 50, 1972, p. 266-280.

Kempchen 1995
M. Kempchen, *Mythologische Themen in der Grabskulptur. Germania Inferior, Germania Superior, Gallia Belgica und Raetia* (*Charybdis* 10), Münster, 1995.

Koch 1993
G. Koch, *Sarkophage der römischen Kaiserzeit*, Darmstadt, 1993.

L'art celtique en Gaule 1983-1984
L'art celtique en Gaule, Paris, 1983-1984.

Lefèvre 1988
F. Lefèvre, Réflexions à propos des sculptures de la «Porte de Mars» à Reims, *in: Le monde des images en Gaule et dans les provinces voisines*. Actes du colloque, École Normale Supérieure (Sèvres, 16-17 mai 1987) (*Caesarodunum* 23), Paris, 1988, p. 148-160.

Legrottaglie 2008
G. Legrottaglie, *Il sistema delle immagini negli anfiteatri romani*, Bari, 2008.

Lenormant 1860
F. Lenormant, *Mémoires sur l'Alésia des commentaires de César* (*Mémoires présentés par des savants à l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres*), Paris, 1860.

Leroux/Bromblet/Blanc 2009
L. Leroux, Ph. Bromblet, Ph. Blanc, Identification des marbres blancs et des calcaires des sarcophages de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, *in:* M. Fixot, J.-P. Pelletier (dir.), *Abbaye de Saint-Victor de Marseille. Études archéologiques et historiques*. Actes du colloque, Saint-Victor, Marseille, 19-20 novembre 2004 (*Bibliothèque de l'Antiquité tardive* 13), Turnhout, 2009, p. 89-94.

Les arcs antiques de Reims 1986
Les arcs antiques de Reims, publ. par le groupe Reims Histoire Archéologie (*Documents iconographiques* Rha 1), Reims, 1986.

Lescure/Gantès 1991
B. Lescure, L.-F. Gantès, Nouvelle approche des collections de Roquepertuse. L'étude du mobilier ancien. Fouilles Henri de Gérin-Ricard, *Documents d'archéologie méridionale* 14, 1991, p. 9-18.

Mangin *et al.* 2000
F. Mangin, Ph. Andrieux *et al.*, *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or): la terre, le fer, la route en pays mandubien: Ier siècle avant-VIIIe siècle après J.-C.* (*Monographies du CRA* 22), Paris, 2000.

Marion 2011
G. Marion, *Avenches, sociétés et familles bourgeoises dès 1614*, Avenches, 2011.

Marrou 1933
H.-I. Marrou, Deux sarcophages romains relatifs à la vie intellectuelle, *RA*, 1933, p. 163-180.

Martin 1891
L. Martin, Catalogue-guide du Musée d'Avenches, *BPA* 4, 1891, p. 3-26.

Martinez-Pinna 2004
J. Martinez-Pinna, La Ficus Ruminalis y la doble fundación de Roma, *in:* P.-A. Deproost, A. Meurant (dir.) *Images d'origines, origines d'une image. Hommages à Jacques Poucet* (*Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres / Université catholique de Louvain. Transversalités* 4), Louvain, 2004, p. 25-34.

Mattern 1993
M. Mattern, Die Gans auf den Denkmälern des Mars, *in:* Ch.-M. Ternes, P. F. Burke jr. (éd.), *Roman Religion in Gallia Belgica and the Germaniae*. Actes des quatrièmes rencontres scientifiques de Luxembourg (*Bulletin des antiquités luxembourgeoises* 22), Luxembourg, 1993, p. 94-120.

Maurin 1981
L. Maurin, *Saintes antique: des origines à la fin du VIe siècle*, Lille, 1981.

Maurin/Robin/Baigi 2007
L. Maurin, K. Robin, J.-P. Baigi, *Saintes* (*Carte Archéologique de la Gaule* 17/2), Paris, 2007.

Mayer 1832
F.-X. Mayer, Colonia Feronia und die Göttin Epona, *Verh. Hist. Ver. Oberpfalz* 1832, p. 121-132.

Meurant 1999
A. Meurant, L'idée de gémellité aux origines de Rome, *Les Études Classiques* 67, 1999, p. 199-210.

Meurant 2000
A. Meurant, *L'idée de gémellité dans la légende des origines de Rome* (*Mémoires de la Classe des lettres, Académie royale de Belgique*, collection in-8°, série 3, 24), Bruxelles, 2000.

Meurant 2004
A. Meurant, Mère charnelle et mères de substitution à la naissance de Rome. Quelques aspects d'une complémentarité symbolique, *in*: V. Dasen (dir.) *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*. Actes du colloque de Fribourg (28 novembre-1er décembre 2001), Fribourg/Göttingen, 2004, p. 325-338.

Meystre Mombellet 2008
C. Meystre Mombellet, Histoires insolites, *Aventicum. Nouvelles de l'Association Pro Aventico* 13, 2008, p. 7.

Mommsen 1881
Th. Mommsen, Die Remuslegende, *Hermes* 16, 1881, p. 1-23.

Morel 2010
J. Morel, avec des contrib. de S. Bujard, D. Castella *et al.*, *Le palais de Derrière la Tour à Avenches, vol. 1: Bilan de trois siècles de recherches: chronologie, évolution architecturale, synthèse* (*CAR* 117; *Aventicum* XVI), Lausanne, 2010.

Naef 1929
A. Naef, Communication faite le mercredi 25 août 1926 à Avenches, *RHV* 37, 1929, p. 37-45.

Noelke 1976
P. Noelke, Aeneasdarstellungen in der römischer Plastik der Rheinzone, *Germania* 54, 1976, p. 409-439.

Ogilvie 1965
R. M. Ogilvie, *A Commentary on Livy, Books 1-5*, Oxford, 1965.

Ortmayr 1939
R. Ortmayr, Aschbach, *FÖ*, 1939, p. 65.

Panhuysen 1996
T. Panhuysen, *Romeins Maastricht en zijn beelden* (*CSIR, Nederland* I), Maastricht, 1966.

Parisi Presicce 2000
C. Parisi *Presicce, La lupa capitolina. Catalogo dell'esposizione, Roma, Musei Capitolini, Palazzo Caffarelli 2 giugno – 15 ottobre 2000*, Milano, 2000.

Piccottini 1984
G. Piccottini, *Die kultischen und mythologischen Reliefs des Stadtgebietes von Virunum* (*CSIR, Österreich* II.4), Wien, 1984.

Plate 1996
U. Plate, *Das ehemalige Benediktinerkloster St. Januarius in Murrhardt*, Stuttgart, 1996.

Provost 2009
M. Provost, *La Côte-d'Or. D'Allerey à Normier* (*Carte archéologique de la Gaule* 21/2), Paris, 2009.

Raiser 1830-1832
A. Raiser, *Der Oberdonaukreis des Königsreichs Bayern unter den Römern*, Augsburg, 1830-1832.

Rissanen (à paraître)
M. Rissanen, *The Lupa Romana in the Roman Provinces*, à paraître.

Rodriguez Oliva 1997
P. Rodriguez Oliva, La scultura decorativa, *in*: J. Arce *et al.* (dir.), *Hispania Romana. Da terra di conquista a provincia dell'impero (Roma, Palazzo delle Esposizioni, 22 sett. - 23 nov. 1997)*, Milano, 1997.

Römer am Rhein 1967
Römer am Rhein. Ausstellung des Römisch-Germanischen Museums Köln, Köln, 1967.

Rothé/Heijsmans 2008
M.-P. Rothé, M. Heijsmans, *Arles, Crau, Camargue* (*Carte archéologique de la Gaule* 13/5), Paris, 2008.

Sablayrolles/Argitxu 2006
R. Sablayrolles, B. Argitxu, *Le Comminges (Haute-Garonne)* (*Carte archéologique de la Gaule* 31/2), Paris, 2006.

Schauenburg 1966
K. Schauenburg, Die Lupa Romana als Sepulkrales Motiv, *JdI* 81, 1966, p. 261-309.

Schober 1923
A. Schober, *Die römischen Grabsteinen von Noricum und Pannonien*, Wien, 1923.

Schwarz 1964
G. Th. Schwarz, *Die Kaiserstadt Aventicum*, Bern/München, 1964.

Secretan 1888
E. Secretan, Le plan d'Aventicum: texte explicatif, *BPA* 2, 1888, p. 8-56.

Secretan 1897
E. Secretan, Variété archéologique: La Louve du Musée d'Avenches et son odyssée, *RHV* 5, 1897, p. 120-124.

Simonett 1946
Ch. Simonett, Der römische Silberschatz aus Wettingen, *ZAK* 8, 1946, p. 1-15, pl. 1-4.

Skutch 1985
O. Skutch, *The Annals of Q. Ennius*, Oxford, 1985.

Speyer 1973
W. Speyer, «Gans», *Nachträge zum Reallexikon für Antike und Christentum, Jahrbuch für Antike und Christentum* 16, 1973, p. 178-189.

Staehelin 1948[3]
F. Staehelin, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel, 1948[3].

Strasburger 1968
H. Strasburger, *Zur Sage von der Gründung Roms*, Heidelberg, 1968.

Swoboda 1969[2]
K. M. Swoboda, *Römische und romanische Paläste*, Wien/Köln, 1969[2].

Szirmai 1989-1990
K. Szirmai, Die Lupa Capitolina. Darstellungen auf den pannonischen Steindenkmälern, *MAGS* 3-4, 1989-1990, p. 162-167, pl. 48-51.

Tennant 1988
P. M. W. Tennant, The Lupercalia and the Romulus and Remus Legend, *ActaCl* 31, 1988, p. 81-93.

Testart 1907
G. Testart, Les anciennes fouilles du Mont-Auxois, *Pro Alésia*, 1907, p. 197-201, pl. XXVII.

Thill 1972
G. Thill, *Les époques gallo-romaine et mérovingienne: guide illustré du Musée d'Histoire et d'Art du Luxembourg*, Luxembourg, 1972.

Thomas 1846
E. Thomas, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, Autun, 1846.

Toynbee 1973
J. M. C. Toynbee, *Animals in Roman Life and Art*, London, 1973.

Von Hesberg 1992
H. von Hesberg, *Römische Grabbauten*, Darmstadt, 1992.

Wilhelm 1975
E. Wilhelm, *Pierres sculptées et inscriptions de l'époque romaine*, Luxembourg, 1975.

Willer 2005
S. Willer, *Römische Grabbauten des II-III Jh. n. Chr. im Rheingebiet* (*Beihefte der Bonner Jahrbücher* 56), Mainz, 2005.

Zanker 1990
P. Zanker, *The Power of Images in the Age of Augustus*, trad. anglaise par A. Shapiro, Ann Arbor, 1990.

Ziolkowski 1993
A. Ziolkowski, Between Geese and the Auguraculum : the Origin of the Cult of Juno on the Arx, *ClPhil*, 1993, p. 206-219.

Crédit des illustrations

Fig. 1, 27, 28, 31, 42, 45, 46, 52
Tableaux et photos de l'auteur.

Fig. 2
D'après *Riscoperta di Roma antica*, Istituto della Enciclopedia Italiana, Roma, 1999, p. 4.

Fig. 3, 9, 10
Photos Paul Lutz, SMRA.

Fig. 4-8, 12, 17, 19, 20, 29
Photos, dessins et archives SMRA.

Fig. 11
F. Baratte, *Le trésor d'orfèvrerie romaine de Boscoreale*, Paris, 1986, p. 56.

Fig. 13
L'art celtique en Gaule, Paris, 1983-1984, p. 136.

Fig. 14
Ch. Simonett, Der römische Silberschatz aus Wettingen, *Zeitschrift für Archäologie und Kunstgeschichte* 8, 1946, pl. 4.

Fig. 15
J. C. Coulston, E. J. Phillips, *Hadrian's Wall West of the North Tyne* (*CSIR, Great Britain* I.6), Oxford, 1988, pl. 45.

Fig. 16
Photo SMRA, Jürg Zbinden, Zurich.

Fig. 18
R. Ginouvès, R. Martin *et al.*, *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, Rome/Athènes, 1998, vol. I, pl. 33, fig. 5.

Fig. 21
A. Dardenay, *Images des fondateurs. D'Enée à Romulus* (*Scripta antiqua* 43), Pessac, 2012, p. 83, fig. 2.

Fig. 22
A. Dardenay, *Les mythes fondateurs de Rome : images et politique dans l'Occident romain*, Paris, 2010, p. 32, fig. XXIV.

Fig. 23
C. Parisi Presicce, *La lupa capitolina*. Catalogo dell'esposizione, Roma, Musei Capitolini, Palazzo Caffarelli 2 giugno – 15 ottobre 2000, Milano, 2000, p. 24, fig. 4.

Fig. 24
Ibid., p. 35, n° 3.

Fig. 25
Ibid., p. 44, n° 22.

Fig. 26
Ibid., p. 36, n° 6.

Fig. 30, 34, 60-66
F. et O. Harl, <www.ubi-erat-lupa.org> (Bilddatenbank zu antiken Steindenkmälern), resp. n°s 3030, 478, 357, 1418, 1436, 1356, 1270, 1844 et 453.

Fig. 32
W. Jobst, Römische Grabdenkmäler im Stift Melk, *Jahreshefte des Österreichischen Archäologischen Institutes in Wien* 50, 1972, p. 277, fig. 6.

Fig. 33
Photo Wallner, Maria Saal, 2012.

Fig. 35
H. von Hesberg, *Römische Grabbauten*, Darmstadt, 1992, p. 129, fig. 75.

Fig. 36, 53
S. Ditsch, *Dis Manibus: Die römische Grabdenkmäler auf der Pfalz*, Neustadt an der Weinstrasse, 2011, pl. 35 et pl. 34.

Fig. 37, 58
Photos fournies par le C. Schweizer Museum, Murrhardt.

Fig. 38
Landesamt für Denkmalplege Stuttgart, 1963.

Fig. 39, 59
Photos fournies par Monika Schierl, Pförring.

Fig. 40
T. Panhuysen, *Romeins Maastricht en zijn beelden* (*CSIR, Nederland* I), Maastricht, 1996, p. 314, fig. 168.

Fig. 41
Musée National d'Histoire et d'Art du Luxembourg, Luxembourg.

Fig. 43
Musée Historique Regensburg (MHR).

Fig. 44
S. Reinach, *Répertoire de reliefs grecs et romains*, Paris, 1909, vol. I, p. 209.

Fig. 47
Centre Camille Jullian, Marseille.

Fig. 48
Musée archéologique de la ville de Saintes, 2012.

Fig. 49
F. McIntosh, Corbridge Roman Site, 2013.

Fig. 50, 55
S. Deyts, Les antiques de l'Hôtel de Vesvrotte à Dijon (Côte-d'Or), *Revue archéologique de l'Est* 34, 1983, p. 330, fig. 1 et p. 341, fig. 13.

Fig. 51
E. Thomas, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, Autun, 1846, p. 44.

Fig. 56
G. Testart, Les anciennes fouilles du Mont-Auxois, *Pro Alésia*, 1907, pl. XXVII.

Fig. 57
T. Panhuysen, *Romeins Maastricht en zijn beelden* (*CSIR, Nederland* I), Maastricht, 1996, p. 315, fig. 169.

Fig. 67
H. Ubl, *Skulpturen des Stadtgebietes von Aelium Cetium* (*CSIR, Deutschland* I,6), Wien, 1979, p. 36, fig. 5.